



HAL
open science

L'architecture inclusive

Corentin Le Méhauté

► **To cite this version:**

Corentin Le Méhauté. L'architecture inclusive. Architecture, aménagement de l'espace. 2022. dumas-03676622

HAL Id: dumas-03676622

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03676622>

Submitted on 24 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Corentin LE MÉHAUTÉ

ARCHITECTURE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'ARCHITECTURE INCLUSIVE

Mémoire de Master

Rédigé sous la direction de **Virginie Menier**
et **Christian Marenne**
"Bien vivre"

Par **Corentin Le Méhauté**
Année **2022**
ENSA Nantes

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes qui ont pu m'accompagner tout au long de ce mémoire et plus particulièrement Mme. Menier et M. Marenne.

Je tiens à remercier aussi toutes les personnes que j'ai pu interroger ou rencontrer, qui ont su répondre à mes questions lors des échanges. Je tiens à les remercier aussi pour leur confiance et le temps qu'elles m'ont consacré.

Pour finir, je tiens à remercier mon entourage pour l'accompagnement et les conseils qu'ils ont pu me donner, tout au long de cette période.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROBLÉMATIQUE

Dans quelle mesure l'architecture des établissements scolaires devrait-elle évoluer et s'adapter de manière à faciliter le passage à l'école inclusive pour les enfants atteints de troubles mentaux ?

PRÉFACE | 10

I / LE HANDICAP MENTAL ET L'ÉCOLE

I - 1 - Le handicap mental | 15

I - 2 - L'organisation et la prise en charge des écoles | 21

II / L'ÉCOLE INCLUSIVE

II - 1 - Le projet de l'État pour une école inclusive

II - 1 - 1 - L'histoire de l'école inclusive | 27

II - 1 - 2 - Ensemble pour une école inclusive d'ici 2022 | 31

II - 1 - 3 - Les exemples d'école inclusive | 36

II - 2 - Les moyens mis en œuvre pour l'inclusion par les établissements

II - 2 - 1 - La pédagogie mise en place | 41

II - 2 - 2 - Le fonctionnement dans l'inconnu | 43

II - 2 - 3 - Le rapport à l'espace | 46

III / L'ARCHITECTURE AU SERVICE DE L'INCLUSION

III - 1 - Des principes architecturaux | 51

III - 1 - 1 - La cour de récréation | 52

III - 1 - 2 - Le réfectoire | 54

III - 1 - 3 - Les espaces de circulation | 55

III - 1 - 4 - La matérialité | 57

III - 1 - 5 - Les contraintes | 58

III - 2 - Les expérimentations / projets | 61

CONCLUSION | 72

ANNEXES

Bibliographie | 76

Interviews

Qu'est-ce que le handicap mental en une phrase ? | 80

Quel type d'école connais tu pour ces personnes ? | 81

Entretiens

- Clément Le Corre, éducateur spécialisé au sein de l'IME du Valais, Saint-Brieuc. | 82

- Emmanuel Negroni, Designer au sein de l'agence d'architecture Archivision, Paris | 104

- Mme L., Éducatrice spécialisée au sein d'un IME | 128

PRÉFACE

En France, 12 millions de personnes sont porteuses d'un handicap, soit 18 % de la population française. Parmi elles, 80 % sont porteuses d'un handicap invisible¹, 2% des enfants de moins de 6 ans sont touchés par un handicap sévère ou moyennement sévère². Lorsqu'un enfant est touché par un handicap, il est compliqué pour lui d'avoir accès à un accompagnement dans un établissement éducatif "ordinaire". Cette problématique s'amplifie en grandissant dû à la différence d'évolution et de maturité. Ces jeunes sont donc placés dans des instituts plus ou moins adaptés à leur handicap. On connaît les écoles adaptées aux malvoyants, aux malentendants, mais qu'en est-il des handicaps mentaux ?

Chaque handicap mental est différent, les troubles peuvent être très différents. Pourtant, pour ces enfants, la solution appliquée jusqu'à maintenant a été de les placer dans le même établissement peu importe la sévérité de leurs troubles mentaux. On peut le constater dans les établissements tels que les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), les IME (Instituts Médico-Educatif), les ESAT (Établissements et Service d'Aide par le Travail), ect.

Le principal problème pour ces enfants vient du fait qu'ils ne sont pas forcément diagnostiqués sur leurs troubles. On ne sait donc pas comment répondre à tous leurs besoins. Le second problème est sans doute de penser qu'une solution pour un handicap mental sera la même pour tous. Comment gérer cette mixité ? On pourrait aussi soulever un troisième questionnement. Les architectes s'intéressent-ils réellement à la question du handicap pour trouver des solutions architecturales dans ces projets ? Pour certains troubles liés au handicap des réponses ont été trouvées au niveau de l'architecture, comme par exemple, pour les malvoyants, pour la surdit , pour l'autisme, etc.

Mais pour d'autres, les solutions sont pauvres. On peut le constater lorsqu'on s'intéresse aux différentes constructions réalisées accueillant ces enfants avec des troubles mentaux.

Depuis juillet 2018, le gouvernement souhaite développer l'idée de l'école inclusive présentée par le ministre de l'éducation lors de la concertation "Ensemble pour une école inclusive". Est-ce réellement la réponse à tous les problèmes ? Ce qui est sûr, c'est que ce travail ne touche pas que les enfants atteints de trouble, mais aussi tous ceux qui sont à leurs côtés. Une sensibilisation au handicap dès le plus jeune âge, dans les écoles, avec des interventions, serait aussi nécessaire pour changer le regard envers ces enfants. En effet, selon l'enquête menée en 2016 par l'Observatoire de la vie familiale de l'Isère "Handicap, maladies chroniques et parentalité" 1/3 de ces enfants souffrirait du regard des autres. D'ici 2025, l'objectif est que 80 % des jeunes atteints de handicap mental soient en inclusion, c'est-à-dire pris en charge dans des établissements ouverts à tous. Reste à voir comment ces établissements peuvent être adaptés à cette inclusion. Aujourd'hui, on constate que les inclusions restent compliquées pour certains handicaps dus non seulement au regard des autres mais aussi aux espaces non adaptés.

L'école inclusive c'est l'idée de donner à tous le même droit d'accès à l'éducation au sein d'un même établissement. L'inclusion serait partielle, elle permettrait aux enfant atteint de trouble de suivre la majorité des cours avec les autres tout en conservant des temps d'institution adapté. C'est aussi la possibilité de créer des passerelles plus simples pour une inclusion totale dans un parcours "normal". En effet, il serait plus facile pour ces enfants en inclusion de pouvoir intégrer la classe de leur choix afin de suivre un parcours supérieur, par exemple, et ainsi pouvoir ouvrir le champ des possibilités de métier qui est aujourd'hui très restreint pour eux. Aujourd'hui, seuls certains privilégiés se voient réintégrer un parcours "standard" et c'est bien souvent un soulagement qui se traduit en souffrance car l'inclusion est difficile.

Lorsque l'on pense aux troubles mentaux, on pense souvent à l'autisme, mais ce n'est pas le seul handicap mental qui existe, loin de là. On a tout de même pu constater que des réponses d'aménagement qui conviennent aux personnes autistes peuvent répondre à la demande de beaucoup d'autres souffrant de déficiences mentales. Ces aménagements comprennent des espaces de confidentialité, d'isolement, des salles différentes pour chaque activité (les autistes ont du mal à comprendre comment une salle peut être multifonction). Il faut limiter les espaces très bruyants, ...

L'étape la plus compliquée dans la mixité de ces handicaps se trouve au moment de l'adolescence. En règle générale, le moment où ils intègrent un IME. On sait que cette période clé est compliquée dans le développement de l'enfant. Cette complexité est amplifiée chez les adolescents atteints de

1 - <https://www.bloghoptoys.fr/laccessibilite-quest-ce-que-cest>

2 - Haut conseil de la famille, de l'Enfance et de l'âge (HCFEA) - Chiffres Clés Enfants en situation de handicap de la naissance à 6 an

handicap, c'est le moment où ils prennent conscience de leurs différences, du regard posé sur eux. C'est aussi la période où l'évolution de chacun est unique et pourtant c'est à ce moment que la mixité est la plus présente dans ces instituts. Ne serait-ce pas déjà une sorte d'inclusion ? Peut-être que cette mixité est voulue afin de permettre aux enfants de s'adapter à ceux qui les entourent, mais alors pourquoi ne pas la développer et l'amener à être présente dans un établissement ordinaire ? Ainsi, chacun serait sensibilisé au handicap et les regards déplacés pourraient être amenés à disparaître.

Nous nous posons donc la question suivante : Dans quelle mesure l'architecture des établissements scolaires devrait-elle évoluer et s'adapter de manière à faciliter le passage à l'école inclusive pour les enfants atteints de troubles mentaux.



12 MILLIONS
DE PERSONNES
EN FRANCE

18% DES
FRANÇAIS

80% ONT UN HANDICAP INVISIBLE

1 200 | %
IME | 11

5290
Lycées
40%



5290
Collèges
49%

69600 PLACES EN IME

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DAUTEUR

I / LE HANDICAP MENTAL ET L'ÉCOLE

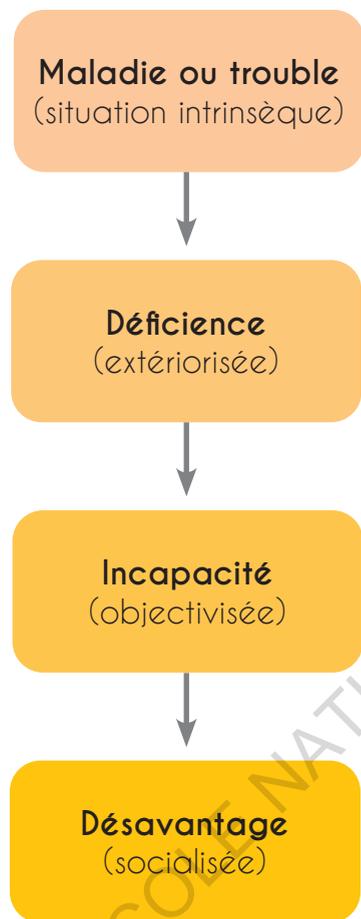
I-1 - Le handicap mental

Pour commencer, prenons le mot "Handicap", nom masculin venant de l'anglais "Hand In Cap" qui signifie main dans le chapeau. Durant le 16^e siècle, le "hand in cap" signifiait une situation négative ou défavorable lors d'un jeu d'échange d'objet personnel en Grande-Bretagne. Synonyme d'exclusion, d'incapacité ce terme n'a pas beaucoup évolué au fil du temps, mais depuis les années 2000 et notamment avec *la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* sa vision a quelque peu été démocratisée. L'intégration de ces personnes à la société est devenue une préoccupation. On peut voir une amélioration dans l'appellation de ces personnes, si elles étaient décrites ou appelées comme "handicapées" pendant longtemps, l'appellation change avec le temps, elle est passée par "personne handicapée" avant de devenir aujourd'hui "personne en situation de handicap". À travers cette appellation, on peut déjà constater une sorte d'inclusion ou de bienveillance. On pourrait comparer ces 3 appellations à 3 autres adjectifs : la ségrégation pour "handicapé", l'intégration pour "personne handicapée" et l'inclusion pour "personne en situation de handicap". Lorsque l'on compare ces mots, on peut constater une évolution du point de vue, mais ce, seulement dans le discours. Effectivement qu'en est-il des actions ? Si jusqu'au début du XX^e siècle, certaines personnes en situation de handicap étaient rejetées de la société et considérées comme "monstre de foire"¹, c'est aujourd'hui la société qui est remise en question à travers la considération de ces personnes. En effet, les personnes en situation ont longtemps été considéré comme non adapté à la société. Aujourd'hui, c'est la société qui a changé sa vision à ce propos et c'est maintenant elle, qui est considérée comme non adapté à eux.

1 - <https://dailygeekshow.com/schlitzie-monstre-foire-cirque-freaks-amerique/>

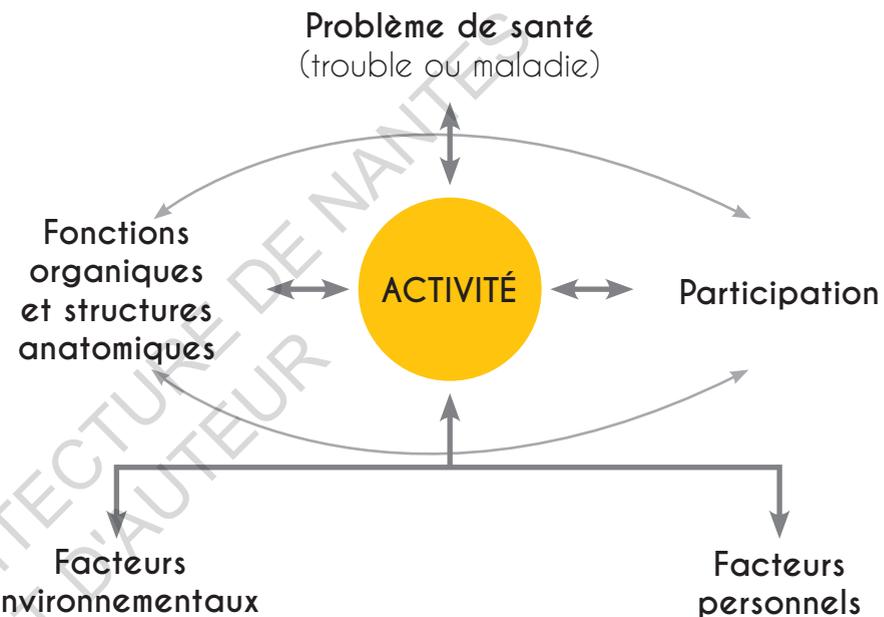
On constate aussi une vision différente dans la définition du handicap. Si en 1993, Le Robert, dictionnaire historique de la langue française, définit le handicap comme "euphémismes sociaux masquant les réalités pénibles", on constate aujourd'hui une amélioration du point de vue avec comme définition "Limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant."¹. Avec ces extraits de définition, on voit bien le changement de point de vue générale envers ces personnes. Les mots utilisés pour la définition actuelle sont moins péjoratifs à leurs égards. De plus, la société entre en jeu. Pourtant, lorsqu'on lit cette définition on constate le mot "restriction" envers à la société, sans pour autant, la remettre en question. Il y a donc encore un pas entre les définitions et l'état actuel.

Lorsque l'on regarde les tableaux de schématisation de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), eux aussi ont évolué avec le temps² :



OMS, 1993

1 - <https://dictionnaire.lerobert.com/>



OMS, 2001

On constate qu'entre 1993 et 2001, l'OMS a revu sa schématisation en la rendant beaucoup plus complexe. En effet, en 1993, elle était résumée par des mots qui viennent d'un champ lexical péjoratif, en donnant l'impression d'une impossibilité à la sociabilisation, elle montre aujourd'hui que la celle-ci rentre en jeu par les facteurs environnementaux et les échanges que l'on peut avoir lors d'activités. On le retrouve aussi à travers les classifications des déficiences que fait l'OMS. En 1980, l'organisation met en place la CIH (Classification internationale des handicaps) qui fait apparaître 3 termes :

- *Déficiences* : une anomalie structurelle ou fonctionnelle du corps
- *Incapacités* : restriction des activités due aux déficiences
- *Handicap* : limitations en termes de réalisation d'un rôle social

Puis en 2002, elle remplace la CIH par la CIF (Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la santé) qui remplace les 3 termes précédents par :

- *Le corps*
- *Les activités*
- *La participation*

1 - <https://www.adapei42.fr/blog/definition-handicap-mental/>

Ainsi, on voit que la CIF prend en considération l'environnement dans lequel ces personnes évoluent et donne une importance au contexte social.

Avec le temps et beaucoup de recherches, la science a donné des noms à chacun des handicaps ou plutôt aux différents troubles qui peuvent toucher une personne. Pour le handicap physique, l'identification est plus facile que pour le handicap mental. En effet, le handicap mental n'est pas toujours explicable. Il présente une multitude de troubles psychologiques plus ou moins sévères, plus ou moins différents. Les causes de cette déficience sont variées, apparition après un accident, dès la naissance dû à une maladie génétique, problème neurologique, ... Quoi qu'il en soit, ces troubles sont "irréversibles" et l'enfant devra vivre avec toute sa vie. D'un point de vue générale, les personnes dans cette situation rencontrent des difficultés de réflexion et de communication. L'OMS considère d'ailleurs le handicap mental comme "un statut social" plus qu'une maladie, sans doute du fait qu'il n'est pas soignable. De plus, elle n'utilise pas le terme "handicap mental", mais "*mental retardation*" dans la CIM-10 (Classification Internationale des Maladies), par exemple.

Si l'on regarde la définition du handicap mental. La principale description que l'on retrouve dans la majorité du temps, par exemple sur l'ADAPEI⁴², est : "*Le handicap mental est la conséquence d'une déficience intellectuelle. La personne en situation de handicap mental éprouve des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision. Elle ne peut pas être soignée mais son handicap peut être compensé par un environnement aménagé et un accompagnement humain adaptés à son état et à sa situation.*" Elle est similaire pour tous, mais ce n'est pas toujours le cas dans ces interprétations. Lorsqu'on entre plus dans le détail de chaque définition, on peut voir quelques singularités.

On retrouve principalement 4 pathologies plus ou moins développées chez chaque individu. Si pour l'Onise¹, les 2 handicaps mentaux fréquents sont "*La trisomie 21, liée à une anomalie chromosomique*" et "*Le syndrome de l'X fragile, maladie génétique héréditaire*" lorsqu'on regarde sur l'handilearning de l'ADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées), on peut en retrouver 4 principales :

L'Autisme :

Trouble le plus connue de la société. Du moins, le plus entendu. Car la connaissance de ce trouble est encore trop pauvre. On peut le constater, lorsque l'on regarde les chiffres, trop peu connue du grand public : "*L'autisme et les troubles apparentés concernent de une à sept naissances sur 1 000 environ, dont quatre fois plus de garçons que de filles.*" De plus, pour comprendre leur réaction face à la société, il faut regarder aussi comment il est défini par l'OMS : "*trouble du développement précoce dans lequel la communication et les interactions sociales réciproques sont perturbées. [...] La personne autiste manifeste des intérêts restreints et/ou s'adonne à des activités stéréotypées et répétitives. La plupart du temps, ce syndrome est repéré chez des enfants*

âgés de moins de trois ans. Il se caractérise par une très grande diversité de tableaux cliniques de gravité variable. Face aux formes plus ou moins sévères présentées par ce handicap et devant la diversité des pathologies rencontrées, certains spécialistes préfèrent parler de troubles autistiques ou encore d'autismes (au pluriel)."

La Trisomie 21 :

Lui aussi très connue par la société, sans doute en raison du nombre de personnes touchée : "*Concerne filles et garçons dans les mêmes proportions, atteint un enfant sur 700 naissances, soit 1 000 nouveau-nés par an. Actuellement, le nombre de personnes présentant cette pathologie se situe entre 50 000 et 60 000 personnes.*" Étudié dans ces grandes lignes au collège par rapport aux chromosomes, elle est définie comme : "*handicap mental lié à une anomalie chromosomique, soit la présence d'un chromosome supplémentaire sur la 21^e paire de chromosome X. Il s'agit d'un accident génétique qui a un risque très faible de se reproduire dans une famille. Elle peut donner lieu à des malformations physiques, provoquer des troubles du métabolisme et des retards dans le développement intellectuel. [...] La déficience mentale varie d'un individu à un autre entre légère à sévère mais en général il est question de déficience intellectuelle moyenne. Les adultes, en fonction de la scolarité et de l'accompagnement adapté dont ils ont bénéficié, accèdent à des emplois plus ou moins protégés (exemple : ESAT), à des lieux de vie (exemple : foyer d'hébergement) plus ou moins encadrés en fonction de leur degré d'autonomie*"

Le X fragile :

Moins connu, il est pourtant bien présent dans notre société. Cette pathologie touche plus de 15 000 personnes et les chiffres tout aussi surprenant : "*C'est la deuxième cause génétique en importance après la Trisomie 21. Elle touche un garçon sur 4 000 et une fille sur 7 000.*"

"Une maladie génétique héréditaire. Contrairement à la Trisomie 21, le risque de récurrence est très élevé. Ce syndrome résulte d'un désordre du processus génétique entraînant l'inactivation d'un gène situé à l'extrémité du long bras du chromosome X. [...] Ces personnes présentent quelques caractéristiques physiques mais surtout comportementales dont les principales sont : hyperactivité, troubles de l'attention, fuite du regard, colères fréquentes, sauts d'humeur, anxiété relationnelle... A cela est souvent associé un handicap mental plus ou moins important. Les personnes présentant un X fragile possèdent également diverses compétences : une excellente mémoire des événements et des directions, une capacité d'imitation impressionnante concernant le langage et les sons, une empathie remarquable, des intérêts très développés. Le retard mental est très variable."

Le syndrome de Prader-Willi :

Encore moins connue et pourtant présent dans les 4 pathologies principales, ce syndrome est défini comme : "*Une maladie génétique sporadique, car les risques de transmission au sein d'une même famille sont faibles. Elle est causée par une anomalie sur le chromosome 15. Ce syndrome concerne un enfant sur 10 000 à 25 000. Seuls 5 % des cas ont une origine héréditaire.*"

Les causes d'un retard mental sont nombreuses : consommation d'alcool

pendant la grossesse, pathologie génétique, exposition à certaine maladie, malnutrition, ... Mais certaines causes sont encore inconnues pour environ un tiers ou la moitié des cas d'après un article paru en 2000 dans American Family Physician.

Le handicap mental a été identifié dans un premier temps à la cognition, puis, des recherches ont prouvé qu'il peut être étendu plus loin, avec les façons de réagir avec l'environnement (les capacités fonctionnelles). On le comprend lorsque l'on regarde sur Wikipédia : *"Le handicap mental lorsqu'il n'est pas restreint au retard mental est le terme qui regroupe le handicap intellectuel ainsi que le handicap psychique (pathologies psychiques). Tout comme la terminologie handicap physique comprend les handicaps moteurs, auditifs, visuels mais aussi les maladies invalidantes."*

Lorsqu'on demande à des personnes ce qu'est le handicap mental, on a une multitude de réponses qui peuvent être très différentes les unes des autres. Certains voient le côté apprentissage comme difficulté majeure : *"Pour moi je dirai de grosses lacunes de mémoire et des difficultés à apprendre liées à la naissance ou à un problème survenu au cours de la vie de la personne"*. Pour d'autres, c'est vraiment le rapport en société qui est problématique : *"Des particularités au niveau du développement du cerveau qui font que la personne est "en retard" par rapport à la majorité des personnes et que ça l'empêche de faire certaines choses facilement, plutôt dans la vie quotidienne"* ou encore *"Le handicap mental selon moi est très varié et nécessite souvent une adaptation du quotidien afin d'accompagner la personne déficiente mentalement."* On constate aussi au fil des réponses que la conscience collective est bien présente autour de la méconnaissance du sujet, lorsqu'on nous répond : *"Pour moi le handicap mental c'est quelque chose qui t'empêche d'être autonome et voir indépendant, d'être confronté à une société qui commence à peine à prendre en considération les personnes en handicap mental."* Lorsque A. parle de la société on peut ressentir un désespoir. Celui-ci montre bien que certains prennent conscience que la société n'est pas adaptée aux personnes en situation de handicap et non pas ces personnes qui ne sont pas adaptés à elle.

Si le handicap mental est d'une forte complexité, rien n'est fait pour arranger la compréhension, les sigles que l'on retrouve dans le domaine sont considérables. On peut en retrouver la majorité dans le lexique mis à disposition par l'Unapei¹. Ce lexique permet de voir à quel point il peut être troublant de s'intéresser au domaine, ou de se retrouver confronté à lui pour toute raison. Si cette complexité est présente dans le langage, il en est de même pour l'éducation.

1 - <https://www.unapei.org/actions/lexique/>

I-2 - L'organisation et la prise en charge des écoles

La complexité de l'éducation et le nombre d'établissements différents sont considérables. Tout d'abord, regardons quelques chiffres donnés par le gouvernement :

- 361 300 élèves en situation de handicap étaient scolarisés dans les écoles et établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale à la rentrée 2019 (1er et 2e degré).
- 70 000 enfants scolarisés en unité d'enseignement médico-sociale ou sanitaire.
- 29 989 étudiants en situation de handicap recensés pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur à la rentrée 2017.

Si on constate un nombre d'élèves en situation de handicap, de 1er et 2eme degré, considérable dans les écoles, il n'en est pas de même pour les établissements d'enseignement supérieur. Pourquoi cela ? Sans doute du fait de l'incapacité pour certain, mais aussi et surtout de l'inadaptation des structures et à la non-considération de ces enfants. En effet, si certains ont la chance de pouvoir suivre des études dans les établissements "normaux", on constate que 70 000 sont scolarisés dans des unités d'enseignement médico-sociale ce qui les éloigne considérablement de toute chance d'intégration dans des études supérieures avec une réintégration en cursus "standard". Mais pour quelle raison ? C'est sans doute la non-inclusion de ces enfants et la peur de la part des chefs d'établissement qui est la principale cause du problème d'intégration. C'est pourquoi l'État fait de l'école inclusive une priorité. Cette priorité entre aussi dans les consciences de notre société. Une auto-évaluation de l'adaptation des établissements et de ceux qui y travaillent est même mise à disposition de tous les établissements. C'est le guide Qualinclus, Guide d'auto-évaluation pour une école inclusive, nous y reviendrons plus en détails dans la seconde partie qui concernera les moyens mis en œuvre par l'état.

Intéressons-nous au système éducatif actuel de ces enfants en regardant comment la prise en charge est évaluée aujourd'hui pour ces enfants ?

Tout d'abord, lorsque la famille constate que leur enfant est atteint d'un handicap, une inscription à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) est nécessaire. Présente dans chaque département, cette structure accompagne et facilite les démarches auprès des familles et des personnes concernées par un handicap. Suite à cette inscription, il faudra constituer un dossier, le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), constitué en collaboration avec la MDPH, l'enfant et les parents, ce dossier est *"l'outil de pilotage du parcours de scolarisation, il assure la cohérence d'ensemble du parcours scolaire de l'élève en situation de handicap"*¹. Les décisions pour la scolarisation de cet enfant seront prises à la suite de la réalisation de ce dossier par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). *"La scolarisation peut être individuelle ou collective, en milieu ordinaire ou en établissement médico-social"*. À la suite de ce choix, une ESS (Equipe de Suivi de la Scolarisation) sera mise en place et présente à différentes étapes de la scolarisation de l'enfant afin de s'assurer de son bon accompagnement.

Viennent ensuite les différents types de structures. Dans le cas d'une scolarisation en milieu ordinaire, deux types sont possibles, la scolarisation individuelle ou la scolarisation collective. Tout dépend de l'importance du handicap de l'enfant. Dans la scolarisation individuelle, l'enfant est considéré comme un élève à part entière, il peut tout de même avoir recours à une aide humaine AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap) ou matérielle ainsi que des aménagements si nécessaire. La scolarisation collective fait appel à un suivi plus important. Dans ce cas, ce sont les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) qui entrent en jeu. Scolarisés dans un milieu ordinaire, les enfants présentant des troubles ont tout de même des temps de regroupement dans *"des salles de classes réservées à cet usage"*. À travers ces ULIS, on peut déjà constater une ségrégation du fait que tous les établissements ne proposent pas cette inclusion.

Dans le cas d'une scolarisation en milieu médico-social, la prise en charge n'est plus seulement scolaire mais aussi éducative et thérapeutique, avec des enseignants spécialisés. Cette scolarisation se fait dans des ESMS (Établissements ou Services Médico-Sociaux) de types IME (Institut Médico-Educatif) ou ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), par exemple. À partir d'un certain âge, ces écoles forment au monde professionnel pour ainsi permettre à l'adolescent d'intégrer une structure professionnelle plus facilement.

Ce qu'il faut aussi savoir à propos de ces enfants, c'est que le suivi peut être très lourd et leur prendre la majeure partie de leur temps. Ce temps, ce n'est pas seulement les enfants handicapés qui en souffrent mais aussi leurs parents qui doivent se rendre disponible pour les accompagner tout au long de l'évolution de l'enfant. En effet, en plus de l'école, d'autres organismes interviennent tel que les SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile), ou encore depuis 2018 les PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés) au sein même des établissements.

Peu de personnes en ont conscience, sans doute du fait de la méconnaissance dans le domaine. Peut-être qu'une peur s'installe du fait de la complexité du sujet. Lorsque l'on demande les écoles que la société connaît, les plus connus sont souvent ULIS et SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). Si ces 2 enseignements reviennent lorsque l'on parle de handicap c'est sûrement du fait qu'on les retrouve dans de nombreux collèges. Un grand nombre de personnes étant né dans les 30 dernières années ont connu un collège accueillant ULIS et SEGPA. On constate que leur développement les rend plus familier et plus "standard". C'est avec cette perception de familiarisation que le handicap ne sera que plus standardisé lui aussi. Pourtant, si l'on s'y intéresse réellement, la SEGPA n'est en aucun cas réservée au handicap mental mais concerne aussi d'autres difficultés liées à la scolarité. Pour le reste, certains connaissent les IME, ils en ont souvent juste déjà entendu parler mais ne savent pas réellement à quoi cela correspond. Pour le reste la phrase la plus souvent entendue est : *"Niveau écoles pour être honnête je n'en connais pas"*.

Nous allons développer l'exemple des IME, car parmi tous les instituts énoncés précédemment, ce sont eux qui poseront les plus grandes difficultés à l'inclusion, nous allons voir pourquoi. Tout d'abord les IME sont aujourd'hui des établissements différents non intégrés aux établissements d'école ordinaire. Les établissements sont mieux adaptés et permettent de recevoir seulement les enfants et adolescents en situation de handicap mental ou présentant une déficience intellectuelle. En plus de l'architecture prévue à cet égard, les enseignants sont des éducateurs spécialisés. Tout est fait pour accompagner l'enfant dans un cadre qui n'est pas révélateur du monde ordinaire. Le regard des autres est souvent problématique pour ces enfants et d'autant plus à l'adolescence, c'est pourquoi une inclusion de ces enfants semble aujourd'hui compliquée malgré le bon vouloir du gouvernement et des organismes qui l'entourent. Lorsque l'on regarde plus en détail les enseignements et ateliers proposés au sein des différents IME, on constate qu'ils sont singuliers à chaque étudiant et propose un parcours personnalisé. On voit aussi que le monde professionnel est une priorité dans le suivi de ces adolescents. Pour que l'intégration se fasse le plus facilement possible dans la vie active, l'enseignement se présente en temps qu'éducation, il sensibilise à des métiers envers lesquels l'insertion sera plus facilement envisageable. On retrouve cet

1 - <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>

apprentissage beaucoup plus tôt dans leur cursus que pour les autres enfants. L'objectif de cette institution n'est plus la scolarité, mais l'autonomie par le biais de l'éducation.

Et si c'était eux, les IME, les acteurs principaux de l'inclusion scolaire ?

Depuis longtemps, les IME ont initié cette inclusion en proposant aux enfants des temps dans les établissements "ordinaires", et quand cela est possible une réintégration totale de l'enfant dans ce milieu. Pour certains, c'est même une scolarisation à temps partiel en école qui est mise en place et ce, de plus en plus tôt avec les UE (Unité d'Enseignement) telles que les UEM (Unités d'Enseignement Maternelle) ou encore les UEEA (Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme) qui sont des enseignements délocalisés dans des écoles voisines. Là où nous pouvons voir que les IME sont au cœur de l'inclusion, c'est aussi dans le processus d'accompagnement. Contrairement à un lycée ordinaire, où passé 18 ans, l'élève est livré à lui-même et doit choisir et construire son parcours / son orientation, l'IME accompagne l'adolescent même après sa sortie, généralement prévue entre 17 et 18 ans. Ils ont pour mission principale de trouver une place au jeune adulte dans une structure qui lui conviendra et bien souvent cette structure est l'ESAT. Seulement, par manque de place dans les ESAT, les IME sont dans l'obligation de continuer l'accompagnement en attendant de le voir intégrer à un de ces établissements.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

II / L'ÉCOLE INCLUSIVE

II - 1 - Le projet de l'état pour une école inclusive

II - 1 - 1 - L'histoire de l'école inclusive

Depuis la loi du 11 février 2005, loi égalité pour tous, le gouvernement a contribué à l'amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap. Même si cette loi a beaucoup fait bouger les choses, ce n'est pas seulement depuis cette période que l'inclusion est questionnée.

Déjà entre 1627 et 1632, Jan Amos Komenský autrement appelé Comenius, publiait un livre intitulé La Grande didactique ou l'art universel de tout enseigner à tous. Ce philosophe, théologien et pédagogue parlait déjà d'enseigner à tous. Lorsqu'on regarde le titre de son ouvrage, on devine que ce n'est pas chose facile avec l'emploi du mot "art" pour parler d'enseignement. On constate aussi qu'il imaginait que sa volonté était réalisable, partout et pour tous, avec le mot "universel". Il évoque dans cet ouvrage ses envies de supprimer le rabaissement et d'améliorer le monde dans lequel on vit. Mais aussi il questionne, l'enseignement doit-il être résolument universel dans son objet, sa méthode, son public, sa finalité. D'après Magdalena Kohout-Diaz (professeure des Universités en Sciences de l'éducation et de la formation) dans la conférence "pour une école inclusive" présentée le 7 avril 2019 avec MLF Monde, Comenius était un précurseur de cet "idéal" d'école inclusive. Il nommait "Pampaedia", l'art universel d'enseigner tout à tous. Il insérait cet art dans une forme générale de la pensée humaine. Elle regroupait l'universalisme, la fin des discriminations, l'humanisme, la justice sociale et la citoyenneté mondiale.

En regardant, La difficile intégration des enfants handicapés dans le système scolaire sur l'INA¹, on comprend un peu mieux l'évolution du XXème siècle.

¹ - https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/s789270_001/la-difficile-integration-des-enfants-handicapes-dans-le-systeme-scolaire

En 1961, la question de l'intégration des enfants handicapés était déjà problématique. L'INA démarre son reportage par : *"Un parcours du combattant parfois impossible déjà en 1961"*. Lorsque l'on regarde la complexité du sujet aujourd'hui, on peut facilement imaginer l'impuissance que devait affronter les parents d'enfant extraordinaire à l'époque. Ensuite, on entend la journaliste parler de la maladie comme "prison". Le handicap était donc considéré comme un sort pour lequel on ne pouvait pas grand-chose. On passe ensuite en 1964, où un exemple d'école spécialisée du Sud-Est est cité, mais les conditions ne sont pas adaptées à cet accueil. Les locaux sont décrits comme *"vétuste et exigüe"*. De plus, l'appareillage et les aménagements ne sont pas adaptés pour ces enfants et seraient *"bien sûr souhaitable"* comme le décrit ce journal. Pour autant, c'est l'une des premières considérations que donne la société à ces enfants. Le journaliste le définit d'ailleurs comme exemple lorsqu'il dit : *"même modeste [...] a la valeur d'exemple"*

En 1975, une première prise de conscience nationale a lieu, l'État met en place la loi d'orientation. Elle préconise "l'obligation d'éducation des enfants handicapés" mais encore une fois l'INA le décrit comme *"texte symbolique jamais suivi des faits"*.

Les premières classes spécialisées au sein des écoles "ordinaires" sont mises en place seulement en 1980.

En France, le gouvernement évoque réellement ces envies sous J. CHIRAC, en 2005. Avec la Loi du 11 février 2005, qui viendra créer les MDPH. Cette loi permettra aussi de remplacer le terme et les actions d'intégration en inclusion, en obligeant l'accessibilité pour tous dans tous les établissements publics. Lorsque l'on regarde aujourd'hui les établissements recevant du public (ERP), principaux visés par cette loi, une grande amélioration a été faite sur l'accessibilité pour tous. Mais il n'est quand même pas rare de voir certains d'entre eux toujours pas aux normes, plus de 15 ans plus tard. Pourtant, depuis cette loi, l'inclusion est une priorité de l'État et les textes de loi sur le sujet se multiplient.

En 2013, une nouvelle loi concernant l'inclusion fait son apparition, la *loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République*. Elle consacre pour la première fois, dans ses articles, le principe d'inclusion scolaire. Elle comporte des dispositions de formation pour les enseignants, des principes de coopération entre les différents acteurs et la formation des élèves aux outils numériques. Le 25 septembre 2013, le comité interministériel du handicap se réunit et acte 71 mesures concrètes, dont plusieurs concernent l'école.

En 2014, c'est un nouvel article qui est paru, dans le but de faciliter l'inclusion en créant le statut d'AESH, l'article 124 de la loi de finance initiale pour 2014 dans

le code de l'éducation article L. 917-1. Le 11 décembre 2014, la "Conférence nationale du handicap" se clôture et le relevé de décisions contient plusieurs mesures en faveur d'une école toujours plus inclusive. Cette conférence constituait un point d'étape du comité interministériel de 2013.

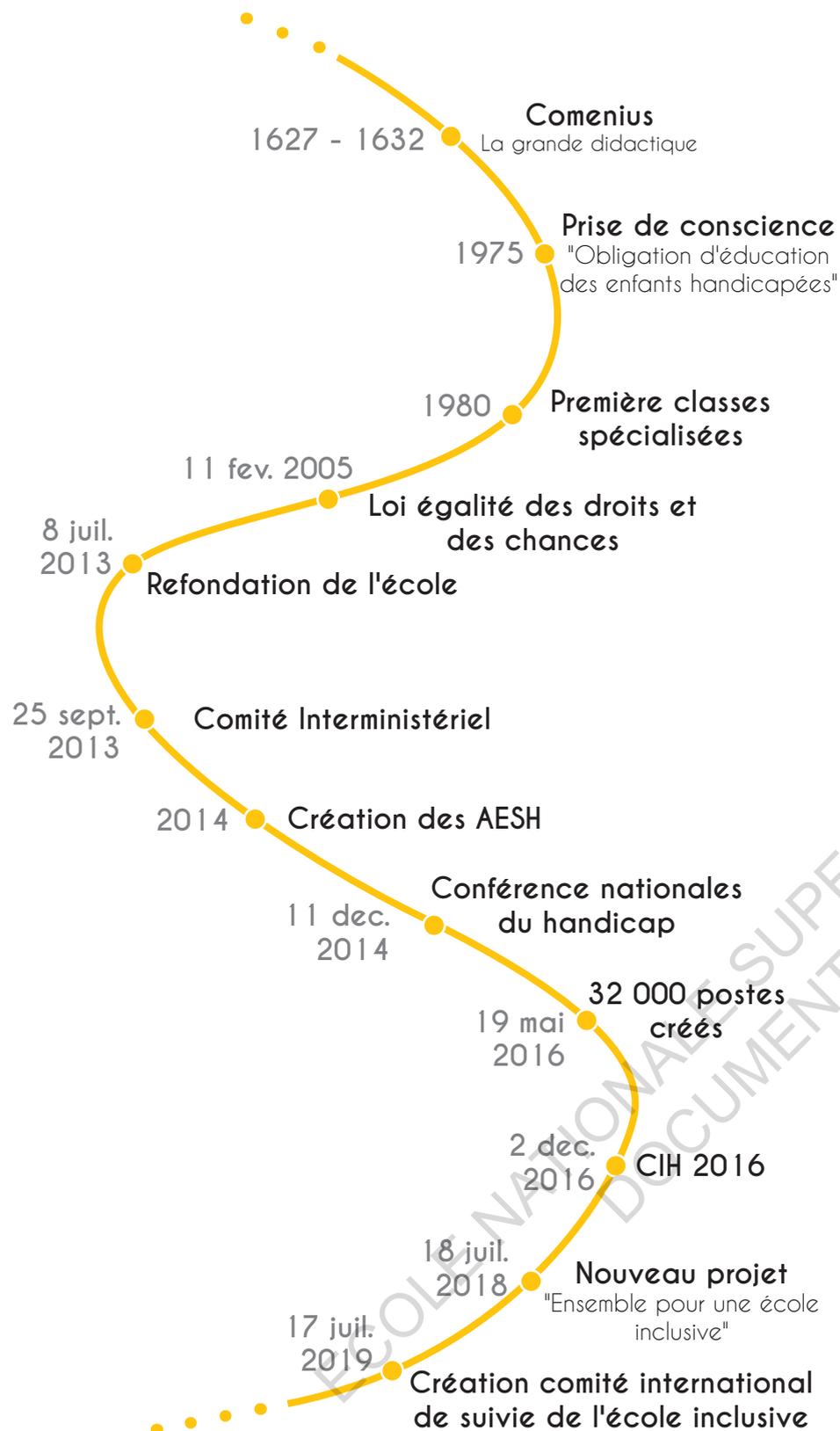
En 2016, le 22 janvier, la signature d'une convention de partenariat pluriannuelle avec la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et Unifaf (Union du fond d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale) a lieu. Elle favorise les coopérations interprofessionnelles entre le personnel de l'éducation nationale, les MDPH, les ESMS et des ARS (Agences Régionales de Santé). Le 19 mai, le gouvernement annonce la création de 32 000 contrats d'AESH dans les 5 années qui suivent, en transformant des contrats d'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) en celui d'AESH. 80 000 AVS se dévouent aujourd'hui pour passer 20 heures par semaine en tant qu'aide contre 35 heures pour les AESH. Cette décision a déjà permis d'augmenter l'aide dans les établissements à plein temps. Le 2 décembre, le comité interministériel du handicap prévoit d'amplifier l'engagement du gouvernement pour un enseignement inclusif de la maternelle à l'université avec l'utilisation du numérique et un meilleur accompagnement.

Le 18 juillet 2018, le ministre de l'éducation nationale présentait le projet "Ensemble pour une école inclusive" pour les années à venir. Dans la même année, l'état constatait un bilan positif pour l'école inclusive. Le nombre d'élèves accompagnés par une aide humaine a été multiplié par 6 depuis 2005, le budget de l'État en est la principale cause. Seulement entre 2017 et 2019, le budget pour la scolarisation des personnes en situation de handicap a augmenté de 25 % (ce qui représente 2.4 milliards d'euros pour 340 000 élèves).

En 2019, le gouvernement annonce que 50 % des élèves pris en charge dans les instituts spécialisés seront accueillis dans les écoles dites ordinaires d'ici 2020. Le 17 juillet, Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel installent le Comité national de suivi de l'école inclusive. Ce comité est chargé de suivre le développement de l'école inclusive en identifiant les réussites et les échecs au fil de la mise en place de cette école.

Aujourd'hui, la majorité des élèves inscrits dans les établissements médico-sociaux bénéficient d'un temps en établissement scolaire ordinaire durant la semaine.

L'état a pour objectif d'ouvrir 250 ULIS supplémentaires en lycée et de permettre à 80 % des jeunes en situation de handicap d'être en inclusion totale d'ici 2022. Mais qu'est-ce que l'état met réellement en place pour cette école inclusive.



II - 1 - 2 - Ensemble pour une école inclusive d'ici 2022

La définition que donne le gouvernement à propos de l'école inclusive est : "Adaptation de l'école à chaque besoin de tous". Cette définition reste vague, et ne définit pas réellement ce que représente l'école inclusive. Lorsqu'on se renseigne sur le site du gouvernement, on comprend plus clairement ce qui est mis en place par l'État pour cette inclusion. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec le secrétariat d'état en charge du handicap et le secteur médicosocial a décidé de mettre en place un plan en 4 points pour tout le secteur professionnel concerné par cette inclusion :

1 Mise en place de formations spécifiques dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation, qui concernent le handicap en général

Mise à disposition de formations continues sur le handicap pour les enseignants via la plateforme appelé M@gistère **2**

3 Mise en place d'une convention de partenariat pluriannuelle (signé le 22 janvier 2016)

Cédésation des aides (AESH,...) **4**

1 - <https://www.education.gouv.fr/>

Qualinclus, Guide d'auto-évaluation pour une école inclusive est un autre moyen mis en place par le ministère de l'éducation. Ce guide est proposé pour une auto-évaluation des établissements. Le chef d'établissement peut donc proposer à ces enseignants de s'auto-évaluer à propos de sa capacité pour inclure un élève ayant des besoins éducatifs particuliers. Cette évaluation est proposée en 5 thèmes : accueillir et scolariser, s'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves, former et accompagner les équipes éducatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap, sécuriser le parcours de l'élève en situation de handicap, et pour finir, travailler en partenariat.

Toutes ces mises en place restent simplement des écrits et très peu d'actes sont mis en œuvre pour aider l'inclusion, pourtant prévue très prochainement. La pandémie a sans doute ralenti le processus. On peut tout de même se demander si les choses auraient évoluées différemment sans la COVID. De plus, avec les élections approchant à grand pas, si les mises en œuvre n'évoluent pas très vite, on peut supposer qu'elles soient laissées de côté encore pour quelques années.

Tous ces moyens et dispositifs ne sont pas les seuls mis en place par le gouvernement et ces acteurs. La favorisation de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap est elle aussi au centre de l'attention. Pour cela, les établissements qui accueillent ces élèves doivent permettre la réalisation de stages de découverte pour amener vers la formation et l'insertion professionnelle. Toutes ces méthodes montrent la volonté de prolongé l'enseignement des personnes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur.

Depuis 2017, tous les établissements auraient dû adopter un schéma directeur handicap comme on peut le voir sur le site du gouvernement : "A l'issue de la Conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014, il a été décidé que d'ici trois ans, toutes les universités devront avoir adopté un schéma directeur handicap tel qu'il est prévu par la loi du 22 juillet 2013". Et pourtant aujourd'hui, en 2021, ce n'est toujours pas le cas. D'après le même site, ce schéma consistait à :

1 | **Consolider les dispositifs d'accompagnement**

Augmenter la cohérence et la lisibilité des formations et des recherches dans le domaine du handicap | 2

3 | Développer l'accessibilité des services offerts par les établissements

Mais l'État ne se voile pas la face, on peut retrouver les chiffres dans le même paragraphe. Ils disent ouvertement qu'en 2013 seulement 2 universités avaient adopté le schéma. Puis, même si un an après 77 % des universités s'étaient engagées dans l'élaboration de ce schéma, seulement 10 % l'ont adopté.

La création de nombreuses Unités d'Enseignement pour les enfants relevant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) fait aussi partie des objectifs. C'est plus de 110 UEM qui ont été créées entre 2013 et 2017, depuis la mise en place du plan autisme présenté le 2 mai 2014.

L'apport numérique est multiplié pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. Le numérique peut être un atout auprès des élèves en situation de handicap. Il en est de même pour leur accompagnement. En effet, il permet de faciliter l'accessibilité des documents avec des visuels adaptés ainsi que de l'audio. Dans les écoles le numérique permet un meilleur suivi et la possibilité d'individualisation des méthodes pédagogiques.

On peut se poser la question de l'intérêt d'une inclusion, et pourquoi l'État souhaite autant le développer. Depuis la loi du 11 février 2005, le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile est une priorité du gouvernement et il l'expose à de nombreuses reprises. Par exemple, l'ex-ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem, avait dit : "Je défends le thème de l'école inclusive. Ce n'est pas à l'élève de s'adapter au système, mais au système de s'adapter aux spécificités des élèves." Ou encore avec cette citation présente sur leur site : "Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers." À l'université, par exemple, le nombre d'élèves en situation de handicap est passée de 8 000 à 20 000. Les chiffres ont plus que doublé entre 2005 et 2015.

En ce qui concerne les bénéfices de l'inclusion, ils ne sont pas seulement pour les enfants aux besoins spécifiques, mais pour tous ceux qui les entourent. Pour les enfants autistes, il est prouvé que l'intégration en classe standard dès le plus jeune âge est bénéfique à leur développement. Pour la plupart des troubles mentaux, les enfants touchés par ce handicap fonctionnent beaucoup par imitation. Le fait de les placer dans un contexte ordinaire leur permet d'évoluer plus rapidement. On sait donc que l'inclusion est bénéfique pour les handicapés mentaux, mais qu'en est-il de leurs camarades et des enseignants ?

"A condition qu'elle soit bien faite, l'inclusion tout le monde avait à y gagner." Cécile MARTIGNAC (mère d'un autiste)

Les classes qui ont pu expérimenter l'inclusion sont bien souvent étonnées des bénéfices que celle-ci apporte à la société. En effet, les enfants atteints de trouble amènent un regard original sur les choses. Non, seulement par leur franchise, mais aussi avec leurs gestes instinctifs. Grâce à leur présence, les camarades changent leur perception du monde et sont moins conditionnés sur leur façon de penser et de réagir. Ça leur permet aussi de voir le handicap d'une manière différente. Avec l'inclusion, ils en prennent connaissance dès le plus jeune âge et pendant toute leur évolution. De plus, les enfants ont peu de peurs, et se posent moins de questions, le fait donc d'intégrer un camarade "extra-ordinaire" permet de les habituer à leur futur et au fait que la différence est une normalité. On peut retrouver cette démonstration d'absence de questionnement et de peur dans l'expérimentation réalisée à Moscou en 2020 pour la pub de la fondation "Naked Heart". Cette publicité démontre une expérience basée sur l'inconscient de l'enfant à des âges différents. Le principe de l'expérience est de proposer à des enfants, individuellement, 2 univers pour jouer. Le premier étant une salle avec une multitude de jeux et un enfant différent. Le second univers est seulement composé d'une salle de jeux similaires à la première. Les experts ont présenté ces 2 salles à des enfants âgés de 7 à 9 ans ainsi qu'à d'autres âgés de 3 à 5 ans. Pour les plus âgés, il leur a été difficile de faire un choix et de ne pas tenir compte de la différence. Finalement, ils ont tous choisi la salle de jeux sans l'enfant à besoin spécifique. Les plus petits, au contraire, ont montré beaucoup moins d'hésitation, c'est le sourire aux lèvres et le regard épanoui qu'ils ont tous rejoints la première salle avec l'enfant différent. Plus jeunes, les enfants ne voient pas la différence. Ils préfèrent aller partager un moment et faire des rencontres. Par ailleurs, autres atouts de l'inclusion, les méthodes d'apprentissages utilisées pour les enfants autistes permettent aux autres aussi d'évoluer sous un nouvel angle (avec des repères visuels, des outils pour la gestion du temps, ...).

L'enseignant aussi s'y retrouve, il n'est plus isolé comme seul adulte dans la classe, mais les aides et moyens apportés permettent de travailler en équipe avec l'enseignant. L'équipe prend confiance (la peur de mal faire) et développe sa créativité pédagogique.

"Vivre avec la différence c'est aussi garantir que l'enfant ordinaire sera, au fil de sa vie d'enfant, d'adolescent et d'adulte, plus enclin à voir la différence à l'apprécier et en tirer parti comme une composante ordinaire de la société"

Cécile MARTIGNAC (mère d'un autiste)

"Un conseil à tous les enfants et adolescents qui ont dans leur école une classe ULIS : poussez la porte de cette classe lorsque vous êtes en récré, allez rencontrer ces camarades, leur parler, constater tout ce que vous pouvez partager. On vous garantit que la rencontre sera aussi enrichissante pour vous que pour eux !"

Article Blogphotoys

II - 1 - 3 - Les exemples d'école inclusive

En Europe, 7 pays se sont lancés dans la mise en place de l'école inclusive avec le projet "Cap sur l'école inclusive en Europe"¹. Lorsque l'on regarde les évolutions des autres pays, la France n'est pas en avance par rapport à ces voisins. En Angleterre, le système de l'école inclusive est déjà mis en place. Tous les enseignants sont formés pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap et toutes les écoles sont en mesure d'accueillir ces jeunes. Il existe encore des écoles spécialisées, mais elles ne sont ni obligatoires, ni systématiques. Le choix de l'école spécialisée ou non est laissé aux parents. Au Portugal, depuis 1991, les écoles spécialisées ont été transformées en Centre de Ressources en soutien aux écoles "ordinaire". En ce qui concerne la Suède, elle a déjà un système bien développé et présent. L'objectif est d'offrir la possibilité à chacun les mêmes possibilités. L'intégration d'une école spécialisée est possible mais exceptionnelle, le pays préfère que les jeunes dans cette situation profitent d'une scolarité ordinaire. L'Italie est particulièrement engagée dans l'inclusion. Les classes spécialisées ont disparu depuis 1971². Tout comme l'Angleterre, tous les enseignants sont formés pour répondre aux besoins spécifiques. Pour finir, la Belgique, quant à elle, est à un stade similaire à la France malgré quelques exemples d'inclusion. Les enseignants spécialisés collaborent avec ceux "ordinaires" et chacun doit adapter sa pédagogie.

Lorsque l'on étend notre liste, on peut voir encore d'autres méthodes. La suède, par exemple, extrêmement développée sur le sujet, considère l'absence d'inclusion comme une atteinte au droit civique. Au Canada, c'est

une méthode d'autorégulation qui est appliquée depuis plus de 15 ans. Aramis (AutoRégulation de l'Autisme en Milieu d'Inclusion Scolaire) est une méthode qui permet aux enfants atteints de TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) de s'auto réguler. C'est en régulant leur stress et leur concentration sur des temps autonomes où l'éducateur spécialisé n'est pas à leur côté que cette méthode est appliquée. Elle est expérimentée dans quelques écoles françaises de Nouvelle-Aquitaine depuis 2016.

Malgré le même objectif par rapport à l'inclusion scolaire, les pays européens ne sont pas du tout au même niveau d'inclusion. Hoptoys identifie 3 types de pays :

Les pays avec la quasi-totalité des élèves en école ordinaire. (Au nord, Suède, Norvège ou Islande et au Sud, Italie, Portugal ou Espagne.)

Les pays où les classes spécifiques sont très développées (Belgique, Allemagne, Pays-Bas, République Tchèque ou Hongrie)

Les pays qui combinent les 2 systèmes (France, Royaume-Uni ou Pologne)

Lorsque l'on regarde plus en détail ce qui se passe en France, on constate qu'elle est loin d'être considérée comme un exemple de l'inclusion scolaire. Mais les mises en place des dernières années sont considérables et encourageantes. De plus, si elle est mauvaise élève dans le milieu scolaire en terme d'inclusion, elle n'a pas grand-chose à envier aux autres pays européens dans le monde professionnel. Déjà en 2011, d'après europa.eu la France présentait un taux d'emploi de personnes en situation de handicap de 56.2 %, largement au-dessus de la moyenne européenne. Pour les taux les plus hauts, on retrouvait la Suède, le Luxembourg, l'Autriche et la Finlande avec un taux supérieur à 60 %. Et pour les moins bon, la Hongrie et l'Irlande avec des taux aux alentours de 25 %. Les efforts à produire sont donc principalement focalisés sur l'école. Mais quels moyens la France a-t-elle mis en place jusqu'à maintenant ?

Les classes "Comme à l'école". Ces classes consistent à accompagner les élèves autistes dans un milieu qui reprend le fonctionnement et les outils d'une classe ordinaire afin de favoriser l'inclusion en milieu scolaire. La France compte 9 établissements répartis dans 5 régions avec ces salles. C'est le cas de l'EEEH (Établissements Expérimentaux pour Enfants Handicapés) de Lacordaire à Marseille, depuis 2013.

Les UEM, ce sont les principales écoles inclusives en France. En effet, depuis 2014, 30 UE sont créées chaque année dans les écoles maternelles

1 - <https://www.bloghoptoys.fr/>

2 - <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/inclusion-scolaire-lexemple-de-litalie/>

"ordinaires". Chaque UE permet d'accueillir 7 enfants âgés entre 3 et 6 ans. Ces enseignements sont principalement pour les enfants atteints d'autisme. La maternelle Jean-Moulin, à Mauguio dans l'Hérault en est un exemple. C'était d'ailleurs la première à accueillir une UEM.

L'école coopérative "Terre et crayons". Depuis 2017, l'association Terre et crayons a ouvert une école dans l'Hérault. 5 places sur 30 sont réservées aux enfants qui ont besoin d'accompagnement. Cette école propose d'étudier avec le respect de l'environnement.

Les ULIS, elle aussi font partie intégrante de l'inclusion. Présente dans les établissements de tous les degrés (primaire, collège et lycée), les ULIS accueillent toutes les formes de troubles. Le programme est "sur-mesure" et adapté à chacun en fonction de son PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). C'est une méthode idéale du fait d'avoir des exercices adaptés et légèrement différents par rapport à l'ensemble de la classe. Ainsi, il ne peut pas avoir de comparaison sur leur niveau avec leurs camarades de classe. Cela entraîne une meilleure inclusion et limite les moqueries, très présentes dans ces âges.

En Belgique, l'école Saint-François à Basècles. 4 élèves sont encadrés par une professeure spécialisée dans l'autisme. Ils alternent entre les moments en groupe (cours dans la classe ordinaire) et les moments individuels (pause qui leur permet de s'isoler et de prendre le temps).

Les exemples européens restent la Suède et l'Italie. Avec un dispositif d'inclusion présent depuis plus de 40 ans, l'inclusion italienne représente 99.5 % des jeunes en situation de handicap¹. Pour cela, l'Italie a fermé la majorité des établissements spécialisés depuis 1977 pour mobiliser au sein des écoles ordinaires l'ensemble des professionnels du secteur (Psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur,...). En ce qui concerne la procédure, elle ressemble à celle proposée en France depuis moins longtemps. L'enfant porteur de handicap est repéré, le diagnostic est posé, un certificat lui est établi et donné de la part du service de santé local (équivalent MDPH). C'est avec ce certificat que les besoins de l'élève seront adaptés. D'après l'Italie, le fait d'installer un enseignant spécialisé en soutien à l'enseignant ordinaire est le point essentiel pour que l'inclusion soit réussie. Du fait de ses 40 années d'expérience, le handicap est devenu une banalité dans la société, l'Italie est devenue experte dans la socialisation bilatérale. Il reste tout de même quelques problématiques. En effet, selon la région, l'inclusion n'est pas toujours possible, les régions ont la liberté de gestion. Ainsi, les jeunes atteints de troubles ne sont donc pas pris en charge de façon égale suivant leur localisation dans le pays. De plus, si l'école italienne reste un exemple pour l'inclusion, ce n'est pas du tout le cas dans le monde professionnel. Les adultes en situation de handicap peinent à se faire une place dans le monde professionnel.

Pour conclure, on peut considérer que les choses vont dans le bon sens. Même si le chemin est encore long. De nombreux dispositifs et accompagnements ont été mis en place. Cependant, lorsqu'on regarde la réalité, la France n'est pas en avance sur l'inclusion. Son développement est même tardif mais il n'est pas trop tard. L'état a décidé de bousculer les choses et de raccourcir l'échéance. Même si le délai de 2022 semble difficile à respecter, il aura eu le mérite de faire évoluer la recherche.

1 - <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/inclusion-scolaire-lexemple-de-litalie/>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

II - 2 - Les moyens mis en œuvre pour l'inclusion par les établissements

II - 2 - 1 - La pédagogie mise en place

La pédagogie mise en place aujourd'hui est différente d'un établissement à l'autre. Suite à plusieurs entretiens, j'ai pu prendre connaissance du déroulement de l'inclusion au sein d'un IME. J'ai surtout pu relever que chaque école à une méthode différente. Certains IME, par exemple, ne propose pas de journée d'inclusion au sein d'autres établissements. En effet, ayant demandé des entretiens avec de nombreuses écoles, j'ai pu prendre conscience que certaines écoles ne portaient aucun intérêt à cette inclusion. Ce non-intérêt peut être dû à différentes raisons. Pour pouvoir proposer l'inclusion à ces élèves, c'est à chaque IME de démarcher les autres établissements en espérant rencontrer des confrères qui veulent, eux aussi, tenter l'expérience. Cependant, il n'est pas facile pour eux de faire comprendre, à un collège ou un lycée, leur démarche. Même si ce projet est né au sein du gouvernement, il n'impose pas aux établissements ordinaires d'accueillir ces enfants. Il est donc compliqué pour les IME de se faire entendre. M. Le Corre, éducateur spécialisé à l'IME du Valais de Saint-Brieuc a su m'expliquer cette première problématique : *"C'est un peu dans les relations que tu noues, toi professionnel, avec les collègues. Puisque c'est pas encore une demande pleine de l'éducation nationale, c'est pas une obligation pour eux. Nous, par contre ça l'est."* C'est lors de réunions, lors de rencontres dans le réfectoire, par exemple, que les projets naissent au sein de l'équipe pédagogique. M. Le Corre explique que même lorsque l'établissement (collège ou lycée ordinaire) accepte l'expérience, c'est à eux de démarcher les professeurs de l'établissement et les sensibiliser à vouloir tenter une expérience inclusive avec eux. On peut vite comprendre pourquoi, certains instituts se découragent et n'expérimentent pas l'inclusion.

Si on s'intéresse à cet IME en particulier, on constate que même s'il propose des journées d'inclusion à ces élèves, le choix leur est laissé à eux et leurs

parents. L'adolescent doit donc être volontaire de tenter l'expérience. Une fois l'expérience entamée, l'enfant peut avoir des blocages et un sentiment de mal-être durant ces journées. C'est pourquoi, les éducateurs cherchent des solutions adaptées pour chaque élève individuellement.

De plus, il y a plusieurs barrières à l'inclusion qui naissent des textes du gouvernement. Par exemple, l'éducation nationale impose l'inclusion au sein d'une classe du même âge. *"...dans les collèges, il demande de faire de l'inclusion par rapport à ta tranche d'âge. Que si l'on accompagne des jeunes de 14 ans, il faut qu'ils soient en 3ème. [...] C'était dans les textes, c'était une demande de l'éducation nationale."* Clément Le Corre. On peut vite imaginer que cette demande peut être un frein à l'inclusion. En effet, si un enfant ordinaire est en difficulté scolaire on va le faire redoubler. Ce redoublement permet de le remettre à niveau par rapport à ses difficultés. Alors pourquoi ne pas laisser le choix aux éducateurs, de placer les enfants qu'ils suivent dans une classe où le niveau leur est plus adapté. Ce choix permettrait peut-être une meilleure intégration de l'enfant "extra-ordinaire" par ses camarades. Les effectifs des classes sont eux aussi un frein à cette inclusion. Il est impossible pour un professeur qui a déjà 30 élèves, de lui en imposer 3 autres, et encore moins en difficulté mentale. Clément Le Corre, éducateur me l'a confié : *"Il y a eu des projets intéressants, mais tu te confrontes vite au nombre, au nombre de places, au nombre 30, c'est pas possible. On peut pas venir, nous, rajouter 3 jeunes qui ont besoin d'un accompagnement davantage individualisé."* Pour que cette inclusion soit possible, du moins en partie, il faudrait que les effectifs soit réduit et que l'on ajoute des accompagnants instituteurs ou éducateurs dans les salles. Ces accompagnements pourraient permettre de soulager les professeurs et venir en aide non seulement à l'inclusion mais aussi aux élèves sans handicap, qui sont en difficulté scolaire. La dernière contrainte qu'impose les textes du gouvernement représente les temps d'inclusion. L'inclusion représente 12h, mais qu'est ce qui est compris dans ces 12h ? Est-ce en une seule journée ? *"dans les textes de l'éducation nationale, eux, ils sont 12h, 12 élèves, mais on sait pas quelles sont vraiment leurs attentes, vraiment. Est-ce que c'est 12h de contenu pédagogique ou est-ce que c'est 12h de présence"*

A contrario, une éducatrice d'un autre IME, qui elle ne pratique plus que l'inclusion, explique avec un nouveau regard. Étant donné que l'établissement pratique l'inclusion au sein de lycées professionnels depuis 2012. Ayant seulement des déficients mentaux légers ou moyens, l'inclusion se déroule plutôt bien. Avec une expérience développée depuis maintenant 9 ans, dans 3 lycées privés, les jeunes déficients s'intègrent plus facilement au sein du lycée ainsi qu'avec leurs camarades. Même si les éducateurs peuvent encore relever des barrières. Le bon déroulement de l'inclusion et l'intégration des personnes en situation de handicap ne se sont pas fait du jour au lendemain. L'IME met en place de nombreuses démarches de sensibilisation envers les lycéens, à commencer par les portes ouvertes. Lors de ces journées, les éducateurs sont présents, ainsi les parents comme les futurs lycéens sont mis au courant

de cette inclusion, ce qui amène une bienveillance envers les jeunes extraordinaires lors de leur scolarisation. De plus, durant l'année, principalement à la rentrée, les éducateurs passent dans toutes les classes pour des journées de prévention envers ces jeunes, ce qui permet, encore une fois de mettre en place une bienveillance envers la personne en situation de handicap.

II - 2 - 2 - Le fonctionnement dans l'inconnu

Étant donné que chaque institut médico éducatif doit faire sa propre expérience, sans qu'il y ait d'aide de mise en place de la part de l'État. Il n'y a pas de fonctionnement spécifique à ce type d'inclusion. Nous pouvons voir 3 cas différents :

- Le **premier** est celui qui s'est déjà confronté ou non à des barrières et qui ne pratique plus ou pas l'inclusion.

- Le **second** développe au fil des années différents moyens de mise en place petit à petit d'une inclusion qui fonctionne. Comme expliqué précédemment, plusieurs années de recherches d'établissements sont nécessaires. Pour le cas que j'ai pu étudier, l'inclusion se pratique au sein de 3 établissements, avec 3 environnements et raisons différentes. Cela c'est fait en 3 temps, pour arriver à un collège et deux lycées. Le collège a été la première expérience, et sans doute la plus difficile pour plusieurs raisons : la première est sans doute due à l'âge *"c'est vrai que le regard des autres sur le collège et la mise en place d'UE et de l'inclusion dans cette tranche d'âge, collégien, est pas facile de par le développement de l'adolescent, de tout ça, mais ça fonctionne"* Clément Le Corre, la seconde, due à l'expérimentation dans l'inconnu. Il a donc fallu l'adapter au fil des années et cela fait 4 ans que cette inclusion est disponible. Pour les lycées, c'est plus récent, 3 ans pour l'un et 1 an pour l'autre. Ce sont des lycées professionnels, le plus ancien a été sélectionné principalement pour ses filières jardins espaces verts et floriculture. Le second, propose principalement les métiers de la propreté, de la restauration et métiers de bouche. L'établissement m'a donc naturellement interpellé, de par, leur palette d'expériences et leurs diversités. Malgré l'expérience des éducateurs, chaque inclusion est différente. Il a fallu adapter chaque rentrée, avec le retour d'expériences des précédentes, et ceux, au sein de chaque établissement, car ils ont tous leurs particularités. L'inclusion que propose cet IME, représente 1 à 2 jours par semaine. Au début, 8h par jour,

pour répondre au 12h d'inclusion du gouvernement (en classe). Seulement, avec le temps, la pratique a évolué et a permis de se rendre compte que 12h de classe en inclusion en 2 jours, c'était trop. *"il y avait des temps de tensions, qu'on remarquait et qui étaient vraiment verbaliser"* Clément Le Corre. C'est pourquoi, aujourd'hui, les temps de repas et de récréation font partie de ces 12h. En effet, c'est principalement dans ces moments que l'inclusion se fait vraiment. C'est dans ces moments qu'ils sont réellement confrontés au regard des autres et que l'expérience prend tout son sens. Pour autant, ce sont aussi ces moments les plus difficiles et les plus stimulants pour les personnes de l'IME. On a pu voir que la stimulation des sens trop importante pouvait ne pas être compatible avec certaines pathologies. En ce qui concerne les cours, ils ne sont plus, ou très rarement en commun avec les autres élèves. Le nombre et la diversité en est la principale raison. Ils ont, par contre, lieu dans une salle de classe à part et avec un professeur de l'établissement. L'éducateur accompagne l'instituteur dans sa pédagogie pour le soulager et mieux accompagner les élèves. Toutes ces expérimentations ont pu permettre de constater que l'inclusion à 100 % n'est pas envisageable. Elle apporterait plus de mal-être chez les adolescents en situation de handicap que de bénéfices. Pour preuve, lors des journées nationales des IME, IEM et IEAP, les idées d'inclusion ont changé. Avec des objectifs d'inclusion à 100 %, au fil des années ce chiffre a évolué, jusqu'à ne plus être présenté en tant que tel. *"ils se sont bien rendu compte et on s'en rend bien compte aussi sur le tas que le 100 %, ça ne correspond pas au besoin ni au fonctionnement"* Clément Le Corre. Les objectifs sont aujourd'hui de rendre l'école plus inclusive mais plus entièrement inclusive, pour le moment en tout cas.

-Enfin, le **troisième** cas pratique une inclusion totale. C'est le fonctionnement de l'IME, où travaille Mme L.. L'inclusion au sein du lycée propose une inclusion à temps plein. Les jeunes arrivent le lundi et repartent le vendredi, hormis certains, pour qui les difficultés d'inclusion ne permettent pas d'y passer une semaine complète au sein du lycée. Les jeunes sont donc placés à l'internat avec leurs camarades lycéens. En ce qui concerne la semaine, elle est divisée en 2 temps. Durant la 1ère partie de la semaine, les jeunes ont des temps de classe, qui ne se pratiquent pas avec les autres jeunes "ordinaires" mais seulement sur les lieux. La seconde partie de la semaine s'est principalement consacrée à des ateliers qui sont mis en place, dans le lycée mais aussi à l'IME (qui ne sert plus que d'atelier). Cet échange permet également au lycée de pouvoir proposer des temps d'échanges en atelier à leurs adolescents, au sein de l'IME, où un restaurant pratique est présent. Encore une fois, Mme L. a pu remarquer des points positifs ainsi que des points négatifs à cette inclusion. Parmi les points négatifs on retrouve principalement, la perte en autonomie de ces jeunes et les troubles psychologiques qu'entraînent le fait d'être dans un lycée où il y a environ 800 jeunes : *"ils ont de plus en plus de troubles du comportement et des troubles psy du fait de vivre avec d'autres jeunes. Enfin, c'est que nous par exemple, sur Pontivy, c'est quasiment 800 jeunes en fait, qui sont au sein du lycée, donc ça peut être beaucoup. Par rapport au public qu'on accueille et il y a ce gros manque en fait,*

au niveau du soin". En effet, du aux regards ou aux moqueries, mais aussi à un fonctionnement différent d'un IME ordinaire, ces jeunes ne se permettent plus de faire autant de choses, de peur d'être jugé : *"faut aussi qu'ils se contiennent, ils ne peuvent pas forcément s'exprimer comme ils le veulent par la peur du regard de l'autre"* Mme L. A contrario, les bénéfices sociaux sont bien présents, et ceux, pour tous les adolescents, déficients ou non.

Avec cet exemple, on peut voir que l'inclusion est possible mais elle demande du temps. Encore beaucoup de choses restent à faire pour arriver à une inclusion totale. On imagine aussi qu'un échange, entre école, sur des méthodes, des expérimentations, permettrait d'enrichir la connaissance et éviter les échecs à répétition. Le fait que chaque école expérimente individuellement ne permet pas d'avancer rapidement dans cette inclusion. On constate déjà, de grandes différences d'inclusion entre les différentes écoles. Certaines ne la pratiquent pas du tout tandis que d'autres l'exécutent à temps plein. Tous les éducateurs que j'ai pu rencontrer m'ont parlé de ce partage pour faire avancer les choses. *"Si c'est une démarche collective, ça marchera mieux que si chaque établissement fait son petit truc dans son coin et que ce soit aussi réciproque"* Clément Le Corre



II - 2 - 3 - Le rapport à l'espace

M. Le Corre explique que le temps de repas est un des lieux les plus compliqué. Le bruit, les grandes ouvertures, la lumière, ... viennent perturber l'enfant suivant son handicap. Il ne se sent pas à sa place dans cet environnement. Il se dépêche donc de manger en moins de 20 min, pour ensuite aller s'isoler dans un espace qui lui convient mieux. C'est aussi le cas dans la cour de récréation où nombreux sont les regards qui se posent sur l'enfant en situation de handicap, sans pour autant lui permettre d'aller jouer avec eux. L'adolescent se sent donc rejeté et pas à son aise dans cet environnement.

A l'inverse, Mme L. a pu constater que la majorité des jeunes présentant un retard sont inclus avec leurs camarades, lors des pauses. *"quand c'est les beaux jours, ils vont aller jouer au foot avec les autres jeunes. [...] ils font quand même beaucoup plus de choses de leur âge, avec d'autres personnes. Plus que s'ils étaient dans un IME traditionnel"* Ce n'est pas rare de les voir jouer ensemble, sans qu'il y ait de jugement. Cette inclusion est peut-être dû aux multiples campagnes de sensibilisation que font ces éducateurs mais aussi au nombre d'années qu'ils pratiquent cette inclusion. Avec le temps, le regard des autres adolescents change envers ces jeunes. Si, lors de leur premier mois de scolarisation, les nouveaux lycéens peuvent présenter des moqueries, ils se rendent vite compte que la différence est devenue une banalité pour leurs camarades plus âgés. Cette banalité s'intègre donc avec le temps, et ce, des 2 côtés pour ne plus laisser place à la stigmatisation des jeunes en situation de handicap.

Pour autant, l'espace est sans doute un des principaux freins à l'inclusion. En effet, il est déjà difficile de mettre en place des aménagements ou des conceptions architecturales qui répondent à tous les handicaps au sein des

instituts spécialisés. Il est donc difficile d'imaginer le bien-être de ses adolescents au sein d'une école qui n'a pas été pensée en prenant l'inclusion et le handicap en considération. Nous avons tendance à chercher à cause de qui, de quoi ? Mais personne n'a plus de tort que l'autre. La conception, la société, évoluent et nous sommes dans une époque de transition. Seulement, il va falloir que l'on apprenne, architectes, citoyens, etc à penser différemment les nouveaux projets.

Le handicap ne doit plus être une contrainte dans la conception mais une des composantes avec laquelle naît la conception. Comme le constate Design for all foundation, ce qui est fondamental pour 10 % de la population est nécessaire pour 40 % d'entre elle et peut sans doute être confortable pour 100 %. Bien évidemment, il peut être compliqué de composer avec tous les principes d'accessibilité dans l'existant mais il faut réaliser le maximum de ce qui est faisable. Le plus compliqué à mettre en place étant l'accessibilité moteur, si cette dernière est réalisable pourquoi pas l'ensemble de l'accessibilité. Elle passe principalement par la signalétique, les couleurs et le contraste dans un premier temps. Ce n'est pas le plus compliqué à mettre en place, même au sein de l'existant. Le reste semble encore flou dans la conception de l'architecture, mais en mettant en place des principes simples dans les établissements publics, de nouvelles idées naîtront par la suite.

Seulement, comment l'architecte peut connaître toutes les attentes de tous les handicaps ? Il ne peut pas intervenir seul pour penser et réaliser un projet inclusif. En effet, si aucun cours ne soulève la question du handicap pendant sa formation, il existe des personnes et organismes spécialisés dans le domaine. C'est pourquoi, pour chaque programme de bâtiment public le maître d'ouvrage ou le programmiste devrait faire appel à un de ces organismes ou professionnels accompagnant de jeune en situation de handicap. L'accompagnement de l'architecte, tout au long du projet serait bénéfique pour tout le monde. L'architecte pourrait prendre connaissance de nombreuses réponses architecturales, et réfléchir à de nouvelles grâce aux clés qui lui seraient données et surtout composer dès l'esquisse avec ces idées.

"Mauvais programme, mauvais projet"

Michel Boureau (APAJH 44)

Lorsque l'on entend toutes ces paroles, ces difficultés, ... On peut se demander si l'inclusion proposée par le gouvernement n'est pas seulement une question de budget et d'apparence. Est-ce vraiment un bien pour ces adolescents en situation de handicap ? Est-ce réellement adapté pour tous ? Le temps nous le dira. Ce que l'on peut affirmer, c'est que dans l'état actuel, l'inclusion totale n'est en aucun cas possible à 100 %. On peut facilement imaginer avec toutes ces barrières que les textes sont à revoir. Tant que l'éducation nationale ne mettra pas des principes imposés, à chaque établissement "ordinaire", encore une fois l'inclusion ne sera pas réalisable, comme eux la décrivent. Si l'on veut que cette inclusion se fasse rapidement, il faut agir, car le peu d'établissements scolaires qui tentent l'expérience, risquent de se décourager avec le temps. Le ministère pourrait aussi commencer par une adaptation de ces établissements, avec de nouvelles normes, qui permettraient qu'avec le temps, de plus en plus de bâtiments seraient adaptés à ces personnes, à l'image de ce qui a pu être fait pour les personnes à mobilité réduite (même les ERP non adaptés sont encore nombreux). Mais quels principes ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

III / L'ARCHITECTURE AU SERVICE DE L'INCLUSION

III-1 - Des principes architecturaux

Lorsque l'on parle d'aménagement architectural pour le handicap, c'est premièrement l'accessibilité qui est questionnée. L'accessibilité ne comprend pas seulement les accès moteurs, tel que les rampes, les ascenseurs, mais aussi tous les aménagements de déplacement. Ces accès ont bien évolué et rentrent dans les mesures courantes, même si, on retrouve encore un grand nombre d'établissements non accessibles. En effet, lorsque l'on parle d'accessibilité sensorielle (malvoyant ou aveugle), les mesures mises en place sont encore très pauvres. Elles sont pourtant beaucoup plus simples à mettre en place. Dans un premier temps, seulement un marquage au sol permettant de se diriger avec une canne ainsi que des vitrophanies ou encore le braille disponible dans tous les établissements seraient nécessaires. En ce qui concerne l'accessibilité cognitive (trouble de la compréhension ou de la mémoire), l'architecture n'a pas encore de solution à proprement parlé. Elle peut simplement faciliter la compréhension des espaces, en matérialisant chaque espace. En plus de l'architecture, le cahier des charges pourrait demander une signalétique adaptée pour ces personnes. Cette dernière permettrait non seulement, à certains de se repérer, mais aussi à d'autres de limiter leur anxiété. Si l'on prend le cas extrême des gares ou aéroports, la simple observation des utilisateurs de ces lieux permet de se rendre compte que ces lieux sont une source d'anxiété. Cela est principalement dû à leur complexité qui pourrait être amélioré par une signalétique plus simple.

À contrario, l'architecture peut largement aider les personnes atteintes de TSA. Ces personnes ont des troubles de la perturbation lorsque tous leurs sens sont stimulés. Les individus atteints de TSA représentent plus de 1% de la population. Les aménagements qui leur conviennent, peuvent convenir à toute la population. Ils sont principalement basés sur la simplification des

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

compréhensions des espaces, des lieux d'isolement, ... En plus de l'architecture, certains établissements tel que les musées ou les cinémas ont mis en place des dispositifs appelé : "heure calme". Il consiste à couper les musiques, les sèche-mains des toilettes et les escalators de ces établissements, pendant des temps impartis pour limiter le bruit. Afin d'amplifier cette tranquillité et éviter le stress, les lumières sont tamisées. On peut imaginer que ce calme n'apaise pas seulement les jeunes atteint de TSA.

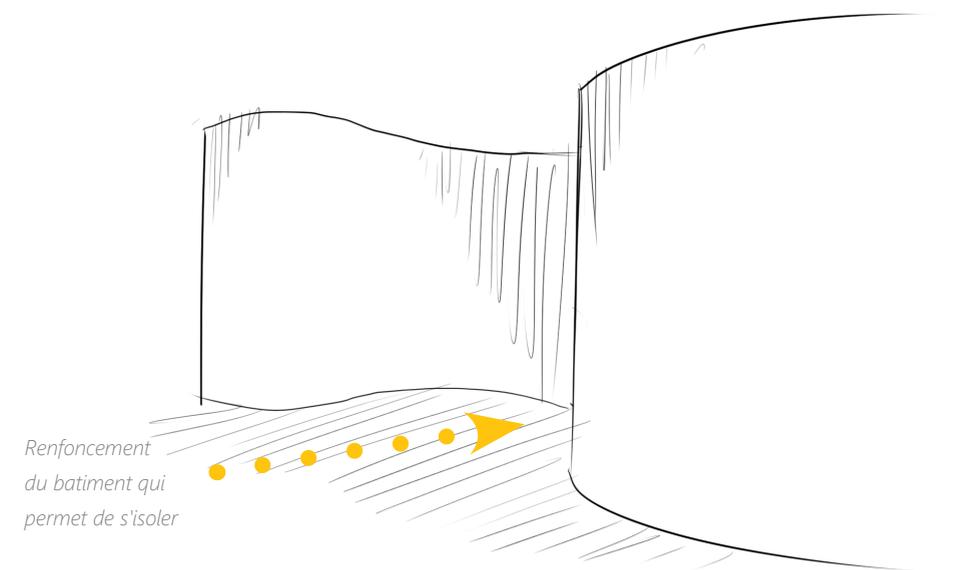
III - 1 - 1 - La cour de récréation

Comment réinventer l'école sans penser à la cour de récréation ? Elle fait partie de l'apprentissage et permet de coexister en société. Avec les articles de société inclusive Hoptoys, on peut prendre conscience des autres problèmes de la cour de récréation qu'il y ait un handicap ou non. "D'après plusieurs études, c'est aussi le premier endroit où l'on va observer l'inégalité hommes-femmes... Au centre, le terrain de foot, où l'on trouvera donc essentiellement des garçons qui imposent leur jeu. Les autres enfants, c'est-à-dire les filles et les garçons exclus par leurs camarades, doivent se contenter de la périphérie. On laisse toute la place à ceux qui jouent avec un ballon et ils refusent bien souvent que des filles se joignent à eux. Pourtant, en maternelle, cette scission fille-garçon n'existait pas. Les enfants jouaient tous ensemble, quel que soit leur genre." Les différences de genre font elles aussi parties des problématiques que l'on peut réussir à régler avec l'aménagement que l'on propose pour l'inclusion. Une cour de récréation inclusive, c'est quoi ? Tout d'abord, l'accès est important, des rampes, des grands espaces, des activités possibles... Tous ces derniers, doivent être mis en place pour les handicaps moteurs. Ce serait une façon de sensibiliser au handisport et à la conception des espaces publics. En ce qui concerne les enfants autistes, ils ont tendance à s'isoler en récréation. Pour certains, cela va même jusqu'au fait de ne pas sortir dans la cour. Cela est dû à différentes choses, les espaces trop grands, le bruit, la peur du regard des autres (après la prise de conscience), ... Pour les rares autistes qui arrivent à sortir dans la cour, ils se contentent d'essayer de comprendre, se poser des questions, faire des allers-retours, courir seul, parler tout seul, ... Et parfois, sans doute la partie la plus intéressante de l'inclusion, ils imitent ! Pourtant comme le dit l'article sur Hoptoys : "Une cour de récréation inclusive est donc une cour accessible à tous et qui propose différents coins et recoins pour que chaque enfant puisse y pratiquer son activité préférée : jouer au foot, faire des explorations dans la terre, bavarder, dessiner..."

Si on applique certains fonctionnements intérieurs, qui ont pu être concluant auprès des adolescents atteints d'autisme, on peut imaginer qu'ils amélioreraient l'extérieur. La cour de récréation rectangulaire est sans doute le premier souci, et ce pour tous les enfants, comme on a pu le voir précédemment, avec la hiérarchie. Il serait intéressant d'imaginer une cour sans angle droit, peut-être

pas un cercle parfait mais avec une forme organique. De plus, cette forme organique permettrait de venir créer des recoins, des lieux plus ou moins isolés, tout en étant ouvert sur les autres. Ainsi, les enfants qui souhaitent s'isoler, pourraient le faire dans ces zones, qui donnent cette sensation d'isolement, le fait d'être entouré, tout en étant malgré tout visible de tous, et surtout des surveillants bien entendu. Lors de mon entretien avec M. Negrone une phrase m'a interpellé : "Le végétal est très important, il faut qu'il soit toujours présent, qui soit un peu partout. Ce sont des choses qu'il faut prendre en compte parce que le monde animal, le monde végétal, ont une importance énorme dans ce type d'établissement et ils ont des ressentis avec les animaux que nous on n'a pas forcément. Ils ont des connexions qui se font beaucoup mieux que nous". Si le végétal est important pour ces individus, il l'est tout autant pour nous et notre planète alors pourquoi ne pas en profiter s'il convient à tout le monde. Il permet non seulement d'apporter des coins d'ombre mais aussi et surtout une sensibilisation à la biodiversité. De plus, la nature permet de créer des ateliers autour de cette cour, avec des potagers par exemple. Cela permet aux enfants de stimuler la motricité et leurs sens mais surtout d'échanger avec leurs camarades différents, à part égale. On peut aussi imaginer que la nature permet de venir créer des cachettes et donc encore une fois des lieux "d'isolement".

De plus, comme le dit Isabelle Badbington, spécialiste de l'intégration sensorielle : "Dans une école idéale, il y aurait des lieux pour des pauses en solo. Les enfants en surcharge sensorielle auraient la possibilité de faire une pause dans un petit coin calme et éloigné des autres"





III - 1 - 2 - Le réfectoire

L'un des espaces intérieurs les plus problématique à l'inclusion, se rapproche de la cour de récréation, le réfectoire. Cet espace imposé à tous les élèves est l'un des espaces avec le moins d'agencement, et pourtant c'est lui qui après la cour, reçoit le plus de monde au même moment. De ce fait, bruit, lumières, regards, ... sont les principales sources d'anxiété de ces jeunes, et d'autant plus, dans l'inclusion qui nous intéresse, qui se trouve principalement dans les collèges et lycées. Il n'est pas rare de voir des selfs accueillir entre 100 et 400 personnes en même temps. Cet espace n'étant pas adapté, les jeunes déficients y passe le moins de temps possible. Cette course chrono, peut avoir d'autres répercussions. En effet, elle empiète sur les problèmes alimentaires, mauvaise digestion, ... M. Le Corre a pu le remarquer depuis qu'il amène ces jeunes en inclusion : *"Un réfectoire à 300 personnes, c'est juste impossible. Donc forcément, on y mange en 20 Min. Mais voilà, ce n'est ni reposant, ni sur un point de vue éducatif [...] En termes de régime alimentaire aussi en fait."* Pas reposant, en effet, puisque lorsque ces enfants ont terminé où peuvent t-ils aller ? Ils vont tout simplement s'isoler et attendre que la pause soit terminée, puisqu'on a pu voir précédemment que la cour est elle aussi un lieu d'angoisse. Ils retournent donc dans la salle de classe avec une surcharge mentale dont ils ne peuvent se séparer, ce qui entraîne une problématique de concentration et donc d'apprentissage.

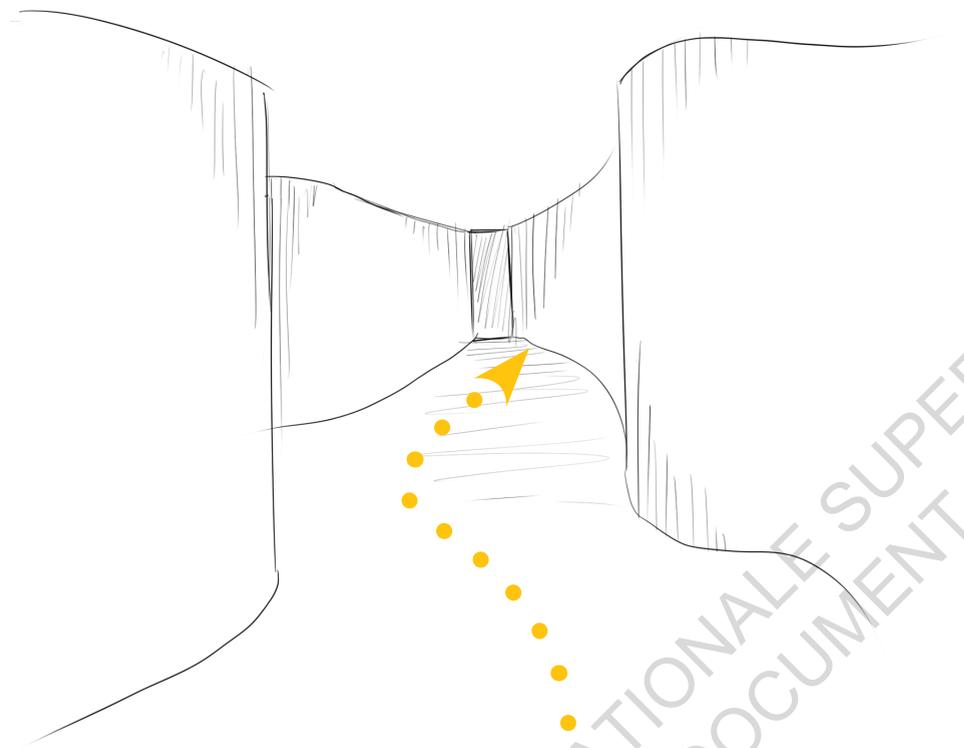
Lorsqu'on y réfléchit, ces espaces proposent tellement de surface qu'il est facilement envisageable de les améliorer. Les points principaux sont bien entendu, l'acoustique ainsi que le nombre de personnes. Alors pourquoi ne pas expérimenter des tables avec moins de personnes, des espaces plus enclavés, ... sans oublier des lumières moins agressives, nous connaissons tous le ressenti que procure un néon (type de lumière majoritairement utilisé dans ces espaces), ce type de lumière n'est pas agréable et pas adapté à un

lieu de pause. Cette lumière de couleur blanche et son intensité peut être très dérangement pour tous dans un lieu de restauration. Encore une fois ces aménagements plus adaptés pour les personnes en situation de handicap, seraient plus agréables pour tout le monde. Pour se rendre compte de ces problématiques, le principal est de se poser les bonnes questions. Par exemple, pour la question de l'aménagement d'un lieu de restauration au sein d'un établissement, il suffit de se demander où préfère-t-on se restaurer ? Réfectoire, cantine, self ou restaurant ? Atteint de trouble mentale ou non, tout le monde répondra restaurant. C'est l'ambiance que propose ces établissements qui est importante. Les lumières ne sont pas agressives, les tables sont plus ou moins isolées, ... Il faudrait reproduire la même chose pour un réfectoire.

III - 1 - 3 - Les espaces de circulations

Un autre espace que l'on peut soulever, qui lui aussi accueille beaucoup de monde à la fois et qui n'est pas forcément le lieu le plus agréable pour tous, le couloir et la circulation intérieure. Cette circulation, qui dessert un grand nombre d'espaces, finit majoritairement sous forme de couloir, cela pour différentes raisons, le manque d'espace, la facilité de distribution, le budget moindre que les maîtres d'ouvrage veulent dédier à un espace qui n'est pas un lieu où l'on reste longtemps, ... Tout cela devient une habitude dans la conception de ces établissements, habitude qu'il faut perdre. Encore une fois, sans parler du handicap, ce ne sont pas des lieux agréables et apaisants. Tout se ressemble, succession de portes, entre 2 murs. On le constate lors des premières fois dans un établissement inconnu. Le stress de ne pas trouver la salle, d'arriver en retard, de se tromper d'étage, de bâtiment, ... encore une fois source d'anxiété pour tous. C'est pourtant ces lieux que les élèves traversent avant de rejoindre leur classe. Comment être dans un bon état d'esprit pour pouvoir emmagasiner un maximum de connaissances, suite à du stress. Ces circulations devraient être pensées comme des espaces de transition, permettre de limiter les tensions, petit à petit, et changer d'environnement au cours de la déambulation, sans transition nette. Ce changement d'environnement est, là aussi, une source d'angoisses et de tensions pour les élèves en situation de handicap. Pour y remédier, il faudrait permettre à l'architecte de leur consacrer plus de place. En effet, si l'architecte peut se permettre de créer une circulation plus grande, elle ne sera sûrement pas totalement droite sur 100 mètres de long. Elle peut venir proposer des petits espaces de repos, des courbes, ... tout cela en commençant à prévenir du prochain espace pour ainsi créer une transition. C'est aussi ce qu'a pu m'expliquer l'architecte de l'agence Archivision : *"Entre les zones, les gens peuvent se retrouver à une personne seule, peuvent être 2 personnes, 3 personnes, 4 personnes et tous ensemble. Pourquoi c'est très important ? C'est exactement le*

même principe du village, c'est à dire que c'est là pour atténuer les tensions. On ne se retrouve pas avec 20 personnes brutalement, en passant par un couloir anxiogène avec 20 personnes autour de soi." Il faut que les cahiers des charges arrêtent d'imposer un pourcentage à ces circulations ainsi que d'arrêter d'imposer des cellules. Ces contraintes entraînent la création à la réduction du principe de boites consécutives distribuées par un long couloir. De plus, une circulation pas rectiligne, permet de traiter en partie l'acoustique et peut créer des repères visuels soit par sa forme soit par sa matérialité.



Espace de déambulation
avec renforcements qui fait
transition

III - 1 - 4 - La matérialité

En ce qui concerne la matérialité des espaces, là aussi on peut venir accompagner les déficiences, en prêtant attention à sa texture, sa couleur ainsi que son lieu de pose. Pour commencer, les matériaux acoustiques sont importants. Mais attention, il ne suffit pas d'appliquer n'importe quel type de matières acoustiques. M. Negrone s'en est rendu compte dans un de ses projets qu'après avoir conçu des murs acoustiques avec de la tôle perforée en surface, il a pu observer que cette tôle n'était pas la plus adaptée à l'autisme, par exemple. En effet, la perforation rapprochée produit un effet visuel qui trouble la vision et donc stimule le sens de la vue. Rien d'inquiétant pour ce cas particulier, mais la preuve en est, il faut expérimenter pour comprendre. Pour ce qui est des matériaux, on sait que le placo est l'un des matériaux les plus utilisés, majoritairement pour son coût et sa pose rapide. Pour autant d'autres matériaux peuvent être plus durables avec un budget légèrement plus élevé. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Le choix des matériaux peut être important dans les établissements scolaires car handicap ou non, les chocs contre les parois y sont fréquents. Plusieurs expérimentations permettent de dire que les angles droits ne conviennent pas non plus à certains handicaps mentaux. L'automutilation en est la principale raison mais aussi visuellement. Les courbes apaisent et changent notre comportement, notre façon de déambuler dans une circulation, par exemple. Encore une fois le côté organique permet de se sentir en sécurité, ou du moins, moins agressé. Une fois la forme et la matérialité réfléchi, il reste à décider de sa colorimétrie. On entend beaucoup qu'il faut différencier les espaces pour créer un repère visuel. Seulement, il faut faire attention à ne pas utiliser des couleurs trop agressives. La couleur n'est pas interdite, au contraire, mais elle doit être utilisée intelligemment. Pour donner un exemple, plus l'espace est grand plus l'on peut se permettre de mettre de la couleur, mais attention à ne pas trop multiplier celles-ci.



©Negrone Archivision

La contrainte principale de l'architecte dans ces projets, est le budget qui leur est dédié. En effet, les maîtres d'ouvrage de ces établissements, comme pour la majorité des projets, demande un bâtiment qualitatif avec un budget le plus restreint possible. Seulement, la qualité et la réflexion ont un prix. Lors de la construction d'une école publique, l'État participe à l'aide financière. Pour autant, cette aide ne rentre pas en compte, ou n'est pas tiré du budget mis en place pour les personnes en situation de handicap. Si les instituts spécialisés pour ces personnes sont amenés à disparaître, c'est en partie pour éviter de les financer. On peut donc se demander si une partie du financement "gagné" ne pourrait pas être ajouté à la conception ou la réhabilitation d'école ordinaire. En sachant qu'aujourd'hui les aides de l'État atteignent 40% de subvention envers ces établissements¹ Ces subventions ajoutées à certaines pour le handicap envers les maîtres d'ouvrage de ces établissements, permettraient aux architectes de pouvoir développer le sujet du handicap à travers leurs aménagements et leurs matériaux. M. Négroni me révélait qu'aujourd'hui un établissement pour autiste pouvait atteindre 2500€ du m² : "j'en étais à l'époque à 2000€, mais bon, c'était vraiment... Ça a été tiré partout hein, les prix ont été tirés partout, mais maintenant, faut compter 2500€." Ce budget peut paraître élevé, mais lorsque l'on regarde les matériaux et les prouesses techniques utilisés pour ces bâtiments, le budget reste moindre. De plus, lorsque l'on s'intéresse au budget moyen dédié à la muséographie, ce budget reste moindre. Surtout lorsque l'on regarde en détail les prestations et à qui s'adresse le bâtiment.

Si on oublie le côté budgétaire de ces aménagements, c'est aux normes d'évoluer. Trop peu de normes s'intéressant au handicap sont présentes. Certains diront que "c'est déjà beaucoup", car elles sont souvent prises comme contrainte et pas comme méthode de conception. La vision de la conception par rapport au handicap moteur, a déjà beaucoup évolué. Alors pourquoi ne pas amener petit à petit vers une vision pour tous. De plus, chaque norme qui a été mise en place jusqu'aujourd'hui a pu faire évoluer les choses, la technique ainsi que la façon de penser. Comme le dit M. Négroni, "je pense qu'il faudrait vraiment créer des règles. Pour que chaque concepteur puisse y répondre et à sa façon. [...] On ne construit pas pour des personnes avec déficiences et personne autiste, trisomique, ... Comme pour monsieur tout le monde, voilà". Ces propos sont partagés par Patrick Sadoun fondateur et président d'Autisme Liberté et du RAAHP (Rassemblement pour une Approche des Autismes Humaniste et Plurielle) : "pour s'engager dans l'accompagnement de personnes autistes, il faut accepter de perdre tous ses repères habituels. C'est valable également pour les architectes. Ce qui est bon et bien pour un lièvre ne l'est pas nécessairement pour un hérisson". Plus le nombre de personnes sur le sujet sera élevé, plus des solutions apparaîtront, sans oublier que la plupart

des techniques correspondant à ces personnes conviennent à tous. Ce qui est intéressant de trouver pour l'architecture, c'est avant tout un équilibre, comme représente l'affiche suivante :



Comme on peut le voir, ce qui est indispensable pour certains peut être nécessaire pour d'autres et surtout confortable pour tous. "Quand c'est simple pour les personnes avec handicap, c'est simple pour tout le monde !".¹

C'est le principe même de l'inclusion, cette affiche accompagnée de la citation parle d'elle-même : "L'égalité, c'est donner les mêmes choses à tout le monde, sans distinction des besoins. L'équité, c'est donner des solutions adaptées aux besoins de chacun pour rétablir une égalité n'existant pas à la base. L'inclusion, c'est construire une société pensée pour prévenir et anticiper les besoins de chacun, afin que personne ne soit lésé du fait d'un besoin spécifique."

¹ - <http://coublevie.info/quelles-sont-les-leviers-de-financement-dune-nouvelle-ecole/>

¹ - <https://www.bloghoptoys.fr/le-design-pour-tous-revolutionne-nos-usages>

III - 2 - Les expérimentations / projets

Le **musée Fabre** à Montpellier est un exemple d'accessibilité pour tous. Dans son projet d'agrandissement, le musée a décidé de prendre en compte les 4 types de handicap (moteur, visuel, mental et auditif) en partenariat avec des associations et institutions. Pour la visite autonome de ces personnes en situation de handicap, le musée met en place des outils accompagnements, qu'il soit matériel, avec des plaquettes, mais aussi numérique et humain. Il en a même créé une plaquette qui s'intitule Le musée Fabre sans exception. Guide pour les visiteurs en situation de handicap disponible sur leur site. On peut imaginer un début d'inclusion avec des exemples comme celui-ci, pour autant l'architecture y est encore trop peu réfléchie. On constate qu'aucune attention particulière n'a été donnée en acoustique, par exemple, ou de lieu de décharge mentale (lieu d'isolement), ...

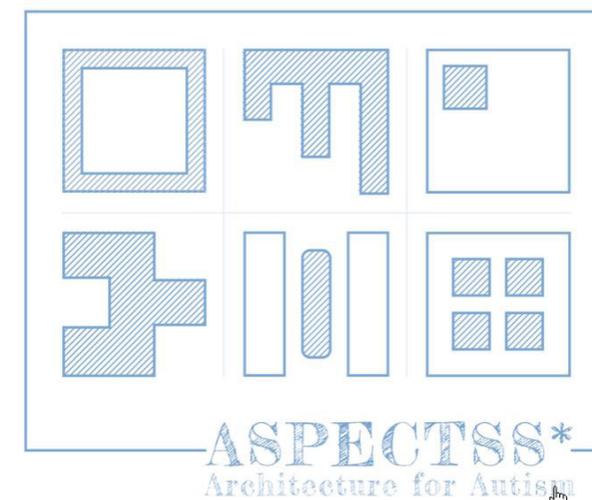


Les jeunes porteurs de TSA sont hypersensibles. Les changements brusques, que ce soit le bruit, la température ou la lumière peuvent déclencher une anxiété. Il faut donc concevoir avec une attention particulière au niveau des couleurs, des volumes et des matériaux. En France, depuis les années 2000, une attention particulière est donnée à ces troubles dans la conception des IME mais on peut encore voir des projets qui ne prennent pas en compte ce handicap. L'agence Crea7, par exemple, conçoit elle aussi des IME en prêtant attention à différentes zones (stimulantes, mixtes, apaisantes, neutres) en donnant à chacune une couleur et une matérialité différente. L'importance de cette méthode est que les élèves puissent ainsi comprendre à quoi chaque salle est dédiée et diminuer leur anxiété. On peut y voir, ci-dessous des exemples, la couleur orange, pour les activités physiques et le mauve pour un espace détente. De plus, chaque entrée est différenciée par une matière et une couleur, qui amène les utilisateurs à une sensation se rapprochant de l'espace vers lequel ils se dirigent. L'agence a décidé de séparer les espaces en 4 zones "zone stimulantes, mixtes, apaisantes ou encore neutres"

"Pour s'engager dans l'accompagnement de personnes autistes, il faut accepter de perdre tous ses repères habituels. C'est valable également pour les architectes."

Patrick Sadoun

Magda Mostafa, architecte égyptienne, est l'une des pionnières à s'être spécialisée dans l'autisme au monde. Elle a tout quitté pour se consacrer entièrement à l'autisme. C'est en 2002 qu'elle est repartie d'une feuille blanche, suite à une demande de conception d'un centre pour autisme au Caire. Elle a du tout réapprendre au côté de parents d'autistes. Suite à ça, elle a mis en place un cadre de conception pour autisme, ASPECTSS design Index. Sa conception s'appuie sur 7 critères principaux de réflexion : l'**acoustique**, qui devrait être gérée de différentes façons en fonction du niveau de concentration demandé dans la pièce. Plus la concentration demandée est élevée, plus le contrôle de l'acoustique doit être important. Le **séquençage spatial**, les zones doivent être organisées avec un ordre logique, et présenter "une circulation à sens unique dans la mesure du possible, avec un minimum de perturbations et de distractions". Les **espaces d'évasion**, ils permettent aux autistes de s'isoler dans un espace neutre et enclôsné suite à une stimulation trop importante de leurs sens. La **compartmentation**, elle consiste à donner une fonction unique à chaque espace. Chaque espace étant traité d'une façon adaptée à la future demande. L'autiste sera prévenu de l'utilité de chaque espace par des indices sensoriels ambigus. L'espace de transition, il permet aux porteurs de TSA de "recalibrer" ses sens durant la transition entre deux espaces à ambiance différente. Le **zonage sensoriel**, consiste à organiser les espaces en fonction de leur qualité sensorielle plutôt que par leur fonction. La **sécurité**, est sans doute le point le plus important envers les personnes vulnérables. Elle consiste à penser aux matériaux, aux formes, ... Pour ainsi éviter tout risque, tel que les coins tranchants, ... Pour elle, l'organisation du bâtiment doit être pensée autour des sens plutôt qu'autour de son utilité. Aujourd'hui, elle travaille dans plusieurs lieux du monde en tant qu'architecte conseil et avec plusieurs écoles pour créer la première classe d'inclusion de l'autisme, dans l'enseignement supérieur.



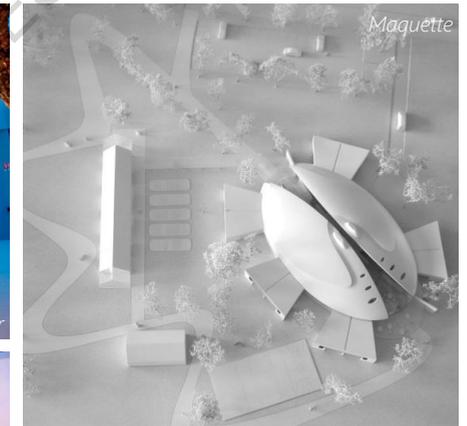
©ASPECTSS

L'architecte Emmanuel Negroni propose une conception sensitive avec une priorité aux volumes, à l'acoustique et à la lumière de chaque espace. Au sein de son agence, une cellule appelé "architecture sensorielle" a été développée. Cette entité développée depuis les années 2000, permet de rechercher et de mieux connaître les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Elle permet aussi de les appliquer en toute connaissance dans les projets de l'agence, d'ailleurs récompensé à multiples reprises. M. Negroni définit cette volonté architecturale comme "une volonté architecturale adaptée et accordée à leurs différences"

L'un de ses projets phares s'appelle "l'éveil du Scarabée". Ce centre pour autiste de tout âge est né d'une page blanche. L'architecte a dû se mettre en question et apprendre les particularités de ces personnes. Ayant eu la chance d'être accompagné et soutenu par la maîtrise d'ouvrage, ils ont pu, ensemble, appliquer de nombreuses solutions techniques. La fonction devient design et esthétique comme peut le dire l'architecte : "Rien n'est fait sans raison particulière". Les circulations ont une place importante dans l'établissement, permettant de créer des transitions souples entre les différentes zones (privées et publiques principalement). L'acoustique a été traitée par différentes cloisons, principalement représentées par des couleurs "douces". Chaque espace privé est d'une matière différente, permettant aux résidents de se repérer plus facilement dans l'espace et d'avoir, chacun, un sentiment de singularité. Ajouté à ça, tous les angles sont traités de façon arrondie, et ce, pour les cloisons mais aussi les menuiseries. Étant réalisé en 2014, M. Negroni a pu avoir des retours d'observation comportementale des habitants. Pour la grande majorité ces espaces conçu pour eux, évitent considérablement les crises dû à l'hypersensibilité. Nombreuses sont les personnes qui y vivent de façon apaisée. Le directeur de l'établissement, M. Sanchis a pu donner quelques exemples lors d'un communiqué de presse : "D., qui depuis des années démontait inlassablement tous les appareils électriques et dénudait tous les fils, a cessé ses pratiques le jour-même de l'emménagement et n'a pas repris à ce jour". "Moelle R. qui ne passait pas un jour sans dire qu'elle avait fait une colère ou jeté les chaises, tient désormais les discours contraires et se plaît à dire qu'elle n'en n'a pas fait depuis qu'elle est au Scarabée. Bien d'autres exemples sont à suivre". On constate une évolution par rapport aux tensions que pouvait apporter l'établissement d'accueil précédent. Une fois toutes ces tensions limitées, les crises se fond de plus en plus rares, voir disparaissent.



Mobilier



Maquette



Circulation



Végétation



Restaurant



Restaurant



Accès chambres

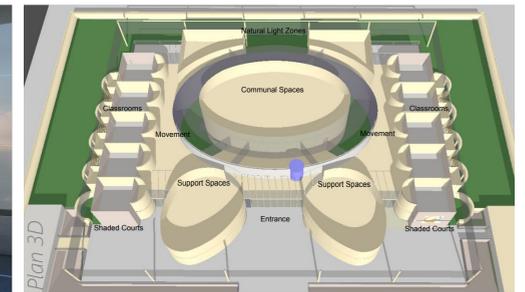


Chambre

Simon Humphreys, est un architecte anglais spécialisé lui aussi dans l'autisme. Son travail est basé sur le design universel. Pour cela, M. Humphreys compose avec 7 piliers : l'utilisation équitable, la flexibilité, l'intuition, la perception, la tolérance, l'effort et la proximité. Lorsqu'on s'intéresse à la conception de son architecture, on constate une façon différente de traduction et de mise en application par rapport à celles vue précédemment. En effet, pour lui, la perturbation des espaces, envers les autistes, sont principalement dû à leur complexité. C'est pourquoi dans la conception du centre de l'autisme d'Abu Dhabi, par exemple, la construction est basée sur un principe de symétrie. Pour la proportion de ses établissements, cet architecte juge que les anciens systèmes de proportions donnent une beauté intuitive et direct à un objet : "Ancient Proportional systems resonate with something within the human mind or heart which recognises beauty in a very direct and intuitive manner." Il utilise principalement le nombre d'or de Fibonacci dans toutes ses réalisations. En plus, d'avoir des espaces qui se répètent, ils sont simplifiés par leur forme mais aussi par l'utilisation d'une seule texture. L'architecte limite sa palette de couleur pour ne pas perturber l'autiste. En ce qui concerne les aspects visuels, ils sont limités avec des vitrages translucides qui simplifient l'extérieur visuellement. Les ombres aussi sont simplifiées, en concevant avec des volumes simples. Ces simplicités sont à la base de tous ses projets en rapport avec l'autisme. Les salles de classe du Centre de l'Autisme d'Abdullatif Al Fozan sont non seulement conçues de façon simple, sans couleur, mais aussi avec une grande zone de rangement. Cette large pièce permet de vider l'espace par rapport aux besoins, pour ne pas avoir trop d'objets en même temps qui pourraient stimuler l'enfant atteint de TSA. Dans ses établissements, M. Humphrey conçoit le mobilier pour qu'il soit utilisable pour tous et sans distinction. Enfin, on peut retrouver une pensée similaire aux précédents cas : la végétation ainsi que des petits espaces de cachette restent indispensables pour l'autisme. Il vient même créer des petites cours derrière chaque classe entourée d'un mur pour proposer à l'enfant de se libérer de tension avec un sentiment de sécurité. Il faut aussi noter qu'il utilise, lui aussi, de façon importante la courbe. A contrario, le réfectoire est pensé comme un espace très vaste et multifonctionnel. Il peut recevoir aussi bien les enfants autistes lors de la pause déjeuner qu'une exposition à un autre moment de la journée.

"In architecture it is sometimes what you don't do that has impact"

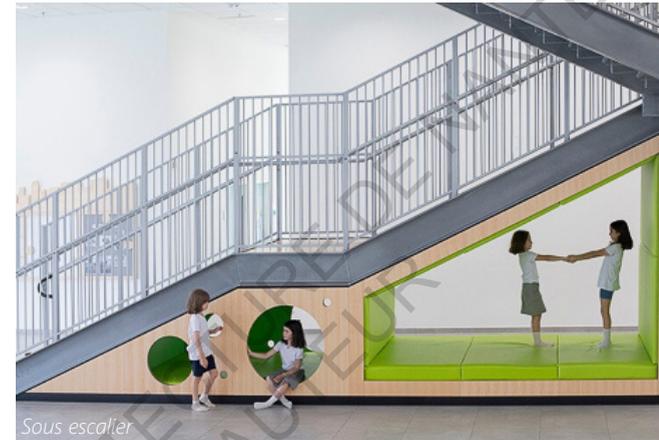
Simon Humphrey



Centre de l'Autisme d'Abdullatif Al Fozan ©Simon Humphrey

On constate que dans le domaine de l'architecture les expérimentations peuvent être très vaste et même contradictoire dans certains cas. Voilà pourquoi il serait intéressant de se confronter en plus grand nombre à cette architecture sensorielle pour trouver de réelles solutions. Ce que l'on peut tout de même affirmer c'est que l'on peut entièrement s'inspirer de ces architectures. Eux qui expérimentent, chacun de leur côté et qui pensent à construire pour tous, (et notamment avec l'exemple de l'autisme. Appelé "architecture sensitive" ou encore "architecture sensorielle"). De nombreuses personnes peuvent transmettre que l'architecture prévue pour l'autisme convient à de nombreux autres handicaps. Tout comme ça peut déjà être le cas dans différents apprentissages.

Lorsque l'on regarde plus en détail les architectures dédiées à l'école inclusive, on trouve encore trop peu de bâtiment prévu à cet effet. Cependant, on peut tout de même trouver des personnes comme des designer d'espace qui s'y sont intéressés. C'est le cas de Sarit Shani Hay, cette designer de formation s'est vue repenser l'intérieur d'une école à Tel Aviv, en Israël. Étant donné que 25% des élèves présentent un handicap (physique, émotionnel, TSA, ...), elle a dû jumeler sa connaissance de l'enfance à celle du handicap pour venir repenser l'architecture intérieure de cette école. Dans la réalisation, elle a pensé chaque salle par rapport à son type d'apprentissage, allant de la salle de yoga aux cours privés. Tout est pensé pour limiter les stimulations et offrir des moments de répit à chaque enfant. Le mobilier réalisé sur-mesure et modulable est constitué de couleurs douces et en bois brut pour éviter toute surcharge émotionnelle. De nombreux percement viennent créer des "cabanes" en matelas, dans les différents espaces de cette école. Ces petits espaces permettent non seulement à chacun de jouer mais aussi de pouvoir s'isoler si besoin. Pour finir, le mobilier a été entièrement pensé autour de l'apprentissage et notamment des différentes langues comme par exemple le boulier géant qui prend en compte le braille et la langue des signes. Sarit Shani Hay prend cette expérience comme un lancement d'un renouveau dans la pensée architecturale : *"La mission de mon studio est que l'environnement éducatif du 21e siècle continuera à adopter et à mettre en œuvre un apprentissage inclusif afin que tous les enfants grandissent en étant des partenaires égaux dans la société"*



École de Tel Aviv © Sarit Shani Hay

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS LIBRE

Prévue en 2024, la future école de la ZAC de Joly Jean, à Avignon, fait l'objet d'une section d'inclusion pour les personnes atteinte de TSA. L'architecte Matthieu Husser, habitué des groupes scolaires et des établissements bioclimatiques, ajoute, cette fois, le handicap mental à sa conception. Reste à voir ce qui sera mis en place dans la réalisation définitive pour cette inclusion. On sait déjà que seulement 1 salle de classe sur 11 sera prévue à cette inclusion. Certains visuels qui ont été dévoilés permettent déjà de soulever des points positifs, comme l'utilisation de la courbe, des couleurs neutres, la présence de panneaux acoustiques, certes en placo, mais bien présent. Mais aussi de point négatif, tel que le réfectoire qui semble avoir une surface importante et entièrement pensé comme un seul et même espace. En ce qui concerne la cour de récréation elle semble avoir été pensée différemment de ce que l'on peut voir actuellement. La réalisation finale suite aux modifications apportées au fil de la conception de l'établissement nous dira si oui ou non l'architecte et la maîtrise d'ouvrage ont réellement pris en compte de cette section.



©Husser architecte

INTERNATIONAL DOCUMENT
PRÉSENTÉE D'ARCHITECTURE DE NANTES
SOUHMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Il reste encore un long chemin pour arriver à l'objectif de l'État, qui rappelle qu'il était d'avoir une école inclusive à 100% pour cette année. En sachant que ce n'est peut-être pas la solution la plus adaptée pour ces enfants, ou en tout cas, pas pour une partie d'entre eux. Les avis sont partagés à ce sujet. L'inclusion à plein temps ne sera pas réalisable pour tous les handicaps. D'après les expériences réalisées jusqu'à aujourd'hui et le besoin d'accompagnement médical pour certains, on a pu remarquer que certains jeunes ne pouvaient pas supporter la scolarisation dans un établissement "standard". On a quand même pu voir qu'elle peut être bénéfique pour une grande partie des adolescents déficients ou non. Que ce soit au niveau éducatif mais aussi pour faire évoluer les mentalités, la considération et reconnaissance des personnes en situation de handicap dans notre société.

En ce qui concerne l'architecture, les mentalités, les idées et les conceptions qui naissent évoluent avec le temps ainsi que les expériences autour du sujet. Dans tous les cas, il faut changer notre manière de fonctionner. Aujourd'hui, principalement basée sur le principe du Modulor de Le Corbusier, il faut que ce principe puisse évoluer et s'adapter à la société. Lorsque l'on se penche plus en détail sur le sujet, on se rend vite compte que cet outil est réfléchi pour standardiser tout ce qui nous entoure dans une aire où la majorité souhaite du "sur mesure". De plus, ce standard est pensé pour un homme de 1.80 m qui ne présente aucune déficience, aucun handicap ou déformation. Ce dernier représente une minorité de notre population. Voilà pourquoi il est important de garder le Modulor comme base mais de ne surtout pas en faire une réponse "standard" pour tous les projets quel qu'ils soient. Ne jamais faire d'un cas, en architecture, une généralité est la principale conclusion que l'on peut tirer de ces recherches. Comme le dit M. Negroni : *"si c'est pour faire ce qui*

ne fonctionne pas, je fais autre chose." Cette phrase prend tout son sens lorsque l'on regarde la différence entre ce que l'on pourrait imaginer et ce qui est réalisé généralement pour ces déficients.

Le problème de certaines conceptions vient principalement des mots employés pour définir un espace. Parfois, il faut faire attention au sens des mots que l'on utilise. Ce sont eux qui nous permettent de nous ouvrir à une autre pensée pour un même espace. Le simple fait de remplacer le mot "réfectoire" par "restaurant" permet de le penser différemment. On y fait la même chose (manger) et pourtant rien que si l'on imagine un espace pour chacun de ces mots, ils n'auront rien à voir l'un avec l'autre. C'est aussi le cas pour le mot "circulation", on le rencontre souvent dans les cahiers des charges, pourtant il est préférable de le remplacer par "déambulation", par exemple. Cela permet de modifier notre pensée ainsi que notre imagination sensorielle. L'espace que nous concevons sera différent. C'est à chacun de remettre en question le vocabulaire qu'il utilise pour définir les espaces en fonction de ce qu'il souhaite réellement concevoir.

Comme le dit Lumière de la ville : *"finalement, ne faut-il pas changer les processus de conceptions architecturales pour faire de l'inclusivité un automatisme ?"* C'est peut-être le moment d'intégrer la problématique de l'architecture sensorielle au sein des écoles d'architecture. Cette intégration permettrait non seulement de sensibiliser les étudiants au sujet, qu'ils en prennent connaissance et qu'ils l'interprètent à leur façon, comme ça peut déjà être le cas pour d'autres sujets (l'écologie par exemple). Il y aurait beaucoup plus de personnes à se concentrer sur le sujet, les idées autour de ce dernier se multiplieraient. De plus, en l'enseignant dès la formation, ce type d'architecture pourrait, en effet, devenir un automatisme dans notre façon de concevoir. C'est à notre génération d'amorcer la recherche pour qu'elle devienne une banalité pour les générations futures.

Que l'inclusion prenne place à 100% ou non dans les écoles, l'important est de repenser notre manière de concevoir. Toutes les nouvelles constructions doivent prendre en compte les grandes lignes de chaque individu pour ainsi créer une architecture inclusive. Une architecture pour que chacun ait la possibilité d'accès et s'y sente bien. Les réglementations des établissements recevant du public pourraient elles aussi évoluer afin que chaque architecte prenne connaissance de ces problématiques et s'entoure des bonnes personnes afin d'y remédier.

On cours des générations, la prise en compte du handicap s'améliore. C'est aux nouveaux architectes de faire évoluer les choses, espérer que leurs successeurs seront encore plus sensibles à ces handicaps et qu'ils en prendront compte dans toutes leurs réalisations. Nous sommes peut-être au début d'un nouveau mouvement architectural **"l'Architecture Universelle"**.

1 - <https://lumieresdelaville.net/larchitecture-sensitive-demarche-therapeutique-service-de-lautisme/>

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ADAPT, **Handilearning**, Pour un autre regard sur le handicap, Le handicap mental https://www.ladapt.net/handilearning/ressources/handicap_mental.pdf

Alain Rey, **Le Robert, dictionnaire historique de la langue française**, 4833 pages, Nathan, 1992

Denis Vaginay, **Découvrir les déficiences intellectuelles**, 230 pages, Eres, 2018

Eric Santamaria, **Handicap mental et majorité**, 169 pages, L'harmattan, 2009

Gérard Zribi et Jean-Louis Chapellier, **Penser le handicap mental**, 266 pages, Presses de l'EHESP, 2005

Jean-Charles Juhel, **La personne ayant une déficience intellectuelle**, 446 pages, Chronique sociale, 2012

Ministère de l'éducation, **Ensemble pour l'école inclusive**, 18 juillet 2018, http://cache.media.education.gouv.fr/file/07_-_Juillet/80/0/DP_Ensemble_pour_l_école_inclusive_complet_984800.pdf

Travail handicap entreprises 2025, **Scolarisation et élèves handicapés**, <https://www.travail-handicap2025.fr/wp-content/uploads/ETH-2025-DOSSIER-Scolarisation.pdf>

Studio de création MAIF, **Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap**, 2018, <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2019-11/guide-pour-la-scolarisation-des-enfants-et-adolescents-en-situation-de-handicap-1109.pdf>

Articles

Dominique Bruneau, **Europe : Inclusion scolaire, l'exemple de l'Italie**, 16 mai 2019

Lumière de la ville, **Architecture sensitive, une démarche au service de l'autisme ?**, 5 avril 2019

Nathalie Reymond, Communiqué de presse, **Éveil du scarabée, maison d'accueil pour autistes, Lauréat !**, 5 mars 2015

Office et culture, **École "inclusive" à Tel Aviv**, 5 mars 2020

Pierre Baligand, **Les IME toujours d'actualité**, 2 mars 2019

Audio

Fanny, prof spécialisée pour jeunes sourds et malentendants et Cecile, prof spécialisée pour jeunes déficients visuel, podcast, **L'école inclusive**, 14 janvier 2021, <https://open.spotify.com/show/7eqvSxwVF23wBKaxK47got>

Vidéos

INA, **La difficile intégration des enfants handicapés dans le système scolaire**, 2019

Magdalena Kohout-Diaz, **Conférence : pour une École inclusive**, avril 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=GQW1veOygyw>

Naked Heart Foundation, **Born inclusive**, Russie, 2020, <http://www.culture-pub.fr/videos/born-inclusive/>

Ombeline Castres, **Centre pour autistes, l'éveil du scarabée**, Juin 2014, <https://www.youtube.com/watch?v=STs3Y4Dqz5U>

TEDx Talk, **The ASPECTSS™ of Architecture for Autism | Magda Mostafa | TEDxCairo**, mai 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=0H-6ilyQ9Bs>

Sites

<https://www.autism.archi/>

<https://www.bloghoptoys.fr/>

<http://www.culturepub.fr/>

<https://dailygeekshow.com/>

<https://dictionnaire.lerobert.com/>

<https://ecole-et-handicap.fr/>

<https://www.education.gouv.fr>

<https://www.emmanuel-negrone-archivision.com/>

<https://european-union.europa.eu/>

<https://www.gouvernement.fr/>

<https://www.husser-architecte.fr/>

<https://www.ina.fr/>

<https://museefabre.montpellier3m.fr/>

<https://shanihay.com/>

<https://www.simonhumphreys.co.uk/>

<https://www.unapei.org>

<https://www.who.int/>

<https://fr.wikipedia.org/>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTERVIEWS

Qu'est-ce que le handicap mental en une phrase ?

"Pour moi je dirai de grosses lacunes de mémoire et des difficultés à apprendre liées à la naissance ou à un problème survenu au cours de la vie de la personne". Titouan

"L'handicap mental pour moi, peut être une maladie dû à une mal formation à la naissance et souvent dans ce cas l'handicap est lourd mais pas que. Il peut aussi venir avec le temp dû à des coups durs liés à la vie ou à de l'addiction à fortes doses de drogue d'alcool, ect." Anthony

"Des particularités au niveau du développement du cerveau qui font que la personne est "en retard" par rapport à la majorité des personnes et que ça l'empêche de faire certaines choses facilement, plutôt dans la vie quotidienne" Gwendoline

"Le handicap mental selon moi est très varié et nécessite souvent une adaptation du quotidien afin d'accompagner la personne déficiente mentalement." Mina

"Le cerveau qui ne fonctionne pas correctement sur les faits et gestes" Fabien

"Pour moi l'handicap mental c'est quelque chose qui t'empêche d'être autonome et indépendant. C'est aussi être confronté à une société qui commence à peine à prendre en considération les personnes en handicap mental. Je pense qu'il y a différents "niveaux" mais qui influent totalement sur tes décisions et ton comportement..." Alwyn

"Une particularité au cerveau qui te distingue de la majorité des gens" Damien

Quel type d'école connais tu pour ces personnes ?

"Niveau école pour être honnête je n'en connais pas des masses à part celles de Saint-Brieuc où est ta sœur et les classes de collège types SEGPA ou ULIS" Titouan

"Pour les écoles, il y a des classes spécialisées du style ULIS, SEGPA après je n'ai pas de nom exact pour ces écoles" Anthony

"Les IME" Gwendoline

"Niveau école, je n'ai pas de structure précise en tête mais plutôt des classes d'intégration comme les CLIS ou les ULIS" Mina

"Foyer et IME" Fabien

"Non je n'en connais pas, mais je sais que vivant à Paris je vois plusieurs bus scolaires pour personnes à handicap. Dans mon lycée il y avait une classe pour eux mais c'était un très grand établissement. Lycée Diderot de Paris" Alwyn

"Je connais pas d'école particulière mais d'expérience, un enfant touché d'un handicap mental va rapidement être sorti du système classique." Damien

ENTRETIENS

Clément Le Corre, éducateur spécialisé au sein de l'IME du Valais, Saint-Brieuc.

Moi

Et bah c'est bon pour moi... Alors du coup, si vous pouvez vous présenter rapidement ...

M. Le Corre

Oui, donc Clément Le Corre éducateur spécialisé, à l'IME du Valais, j'accompagne des jeunes à partir de 16 ans dans la réalisation de leurs projets. Projets alors, soit professionnel, projet de vie en fonction des envies, des potentialités de chaque jeune et des souhaits exprimés, soutenu évidemment par la famille. Et puis des missions de coordination d'équipe et de l'inclusion professionnelle, l'insertion professionnelle, voilà. Sur la mise en place de stages et avec les ESAT dans le milieu protégé. En lien avec le projet professionnel, là on est plus sur l'aspect professionnel. Voilà mes grandes missions donc sur l'IME du Valais.

Moi

D'accord, j'ai aussi pu voir que vous étiez, vous faisiez partie de l'APAJH ? Est-ce que vous pouvez en parler rapidement ?

M. Le Corre

Oui, l'APAJH, donc au départ une association qui s'est transformée depuis 3 années, je crois maintenant, sur un groupement, un GCSMS, groupement de coopération des établissements médico-sociaux. En fait, au départ, l'association, c'était dans le 22, puis, ce groupement a fusionné avec le 29 et le 35. C'est une association de parents, hein. Dans la même création que l'ADAPEI, avec des valeurs différentes, mais qui défendent l'inclusion, la laïcité, des personnes que nous accompagnons. Enfants et adultes puisque l'APAJH accueille, accompagne, pardon, tout âge dans la vie des personnes présentant

un handicap ou en situation de handicap.

Moi

D'accord. Du coup on va passer sur le projet du gouvernement. Est-ce que vous pouvez me dire votre pensée par rapport au projet de l'école inclusive ?

M. Le Corre

Ouais, l'école inclusive, alors nous, on y participe pleinement depuis 3 ans puisque on a mis en place au sein de l'IME des unités d'enseignement externalisées ce qu'on appelle des UEE. On en a 3 désormais, au sein de l'IME. Donc une qui intervient principalement dans un collège. Donc un collège de l'agglomération, un collège de Saint-Brieuc. Pourquoi les jeunes de 13 à 14 ans que nous accompagnons ? Et 2 UEE sur des lycées pro, des lycées professionnels, pourquoi le lycée professionnel ? Bah parce qu'on s'aperçoit que l'inclusion c'est intéressant de par la technicité des métiers ou en lien avec la visée professionnelle. Ça marche davantage, c'est davantage adapté pour les jeunes que nous accompagnons dans ces UEE. Voilà pour les 15, 16, 17 ans. Je rejoins, j'ai lu un peu forcément ce que vous m'aviez proposé, c'est vrai que le regard des autres sur le collège et la mise en place d'UE et de l'inclusion dans cette tranche d'âge, collégien, est pas facile. De par le développement de l'adolescent, de tout ça, mais ça fonctionne. Il y a de tout. Les jeunes qui y sont, participe, alors nous, c'est sur la base du volontariat. On a commencé comme ça, on n'oblige personne. Et après les projets en découlent. On les adapte aussi en fonction des vécus, des jeunes, mais aussi de ce qu'on en perçoit et de ce qu'ils ont envie de travailler et envie de faire dans ces UEE.

Moi

D'accord, ça fait combien de temps que vous l'avez mis en place ? Ce principe d'inclusion ?

M. Le Corre

Au collège Anatole Le Bras, à Saint-Brieuc, c'est la 4e année. Au lycée Saint-Ilan, c'est la 3e année.

Moi

D'accord, OK.

M. Le Corre

Et au lycée professionnel Jean Moulin, c'est la première rentrée, première année.

Moi

Pour vous, par rapport à ces années passées, l'inclusion reste possible ? Ou alors vous trouvez que ça reste un idéal du gouvernement et que ça sera compliqué à ce qu'elle soit totale ?

M. Le Corre

Comment dire ? ça peut paraître compliqué. Ça peut paraître comme ça compliqué, qu'elle soit totale. Dans un premier temps, quand on voit comment ça fonctionne actuellement. Parce que faut réfléchir l'école inclusive. Nous, il y a 2 entités y a nous, fin nous, professionnels de l'éducation spécialisée qui, accompagnant de personnes en situation de handicap et l'éducation nationale. Et là entre les 2 entités, sur ces 2 versants d'accompagnement les problématiques et les attentes sont pas les mêmes. Du côté de l'éducation nationale, on dit école inclusive. OK. Sauf que nous, professionnels et jeunes que nous accompagnons, on est vite confronté aux classes de 30, à cette difficulté d'accompagner, d'individualiser l'accompagnement... Que les élèves qu'on accompagne ont besoin, et ça c'est une limite actuelle de l'inclusion et de l'école inclusive. Après, si ce champ là, si cette mentalité, si... Moi j'y crois, je pense que c'est possible et que toutes les personnes, tous les jeunes, tous les ados que nous accompagnons ont une part à prendre dans cette école inclusive. Alors comment ? peut-être pas à temps plein, peut-être pas 35 h peut être pas voilà mais tout le monde en fait... Ils ont tous des choses, peu importe la difficulté ou les incapacités. Ou les problèmes momentanés, ils peuvent en tirer bénéfice sur un certain versant de l'accompagnement, peut-être. La mobilité peut-être. On va aller chercher l'UE pour travailler la mobilité auprès de la personne, peut être pour gérer les temps informels, les temps de repas, peut être que pour certains ça va être des temps de sport purement technique et voilà... Mais y a moyen et je pense que l'école inclusive dans ce dans cette réflexion individualisée et avec l'accompagnement adapté, on va dire peu marcher.

Moi

Donc pour revenir à ça, ça reste libre, à chaque étudiant de faire le choix de l'inclusion, chez vous. Et du coup, lorsqu'il veut y participer, c'est sur des journées complètes ou... Comment ça se déroule ?

M. Le Corre

Non, non, non, en fait, sur le collège, on y participe 2 jours dans la semaine, le lundi et le mardi, voilà donc là, le jeune y participe. S'il dit, Bah tiens "Tac j'y vais !" Là, on s'inscrit dans la durée. On travaille aussi un projet parce qu'il y a une inscription dans la durée, on peut pas travailler l'inclusion si on y va une fois tous les 3 mois, tous les trimestres, parce que j'ai envie, et etc, etc. Donc il y a une forme d'inscription et donc du coup, de démarche pour le jeune que nous accompagnons de dire : «Bah Moi je participe à...» donc le jeune et sa famille, moi, je participe à l'UE au collège Le Bras. Parce que j'ai ça à travailler, parce que j'ai envie de découvrir ça, parce que voilà. Et ça, nous, on les, on les accompagne sur aussi, qu'est ce que toi tu vas pouvoir travailler en bénéficiant de cet accompagnement là. Pour les jeunes, sur le professionnel on va dire. Lycéenne, là c'est plus technique en lien avec leur filière et leur choix de filière, c'est à dire que, à l'UE Saint Ilan. C'est les jeunes que nous accompagnons,

bénéficiant de temps de jardin. Espace vert, c'est la filière jardins espaces verts, floriculture. Donc c'est un travail en serre, un travail d'entretien extérieur, etc. Donc là c'est davantage professionnel. Et ils évoluent avec les jeunes qui sont aussi en CAP. Voilà, donc dans cette dynamique de filières pro quoi. Et à l'inverse, la filière à Jean Moulin, l'UEE à Jean Moulin, c'est tout ce qui touche les métiers de la propreté, de la restauration et métiers de bouche. Voilà, on va travailler le service en salle la blanchisserie etc. Donc là, c'est davantage inscrit dans une démarche professionnelle et donc là, on participe en début d'année et on y est sur l'année quoi. Après évidemment, si ça génère de l'angoisse, ça génère de l'incapacité pour certains, on revoit le projet. Mais ça, ça reste bien dans la filière. Dans cet emploi du temps annualisé.

Moi

D'accord et donc juste pour comprendre plus simplement une semaine type d'un étudiant qui participe à cette inclusion... Est-ce que vous pouvez la décrire rapidement ? Même au sein de l'IME voir un peu, les ateliers que vous pouvez mettre en place et est ce qu'il serait possible de les intégrer dans un collège ou lycée normal, en ayant les bons accompagnants ?

M. Le Corre

Ouais, alors pour les l'UE au collège Le Bras, on y participe. Alors c'est pareil hein, depuis 4 ans, il y a 4 rentrées à ce collège là, on est pas reparti sur la même base. Il a fallu qu'on adapte tous les ans en fonction des retours qu'on avait. L'année dernière par exemple, on y participait tout le mardi, tout le jeudi. Donc on faisait 8h, 8h. Cette année, on s'est rendu compte que, bah ça correspondait pas aux besoins de nos jeunes. Ils avaient besoins, ils exprimaient se fait de passer ces temps informels, avec leurs camarades, avec leur pairs. Voilà, il y avait des temps de tensions qu'on remarquait et qui étaient vraiment verbaliser. Là, on le fait. Ils y participent donc le lundi et le mardi après-midi. L'UE dans, dans les textes, c'est 12h de présence, mais on n'est pas sur des temps purement pédagogiques quoi. 12h00 de présence. Et nous, on y compte aussi dans ses 12h des temps de repas. Pour nous, ça fait aussi partie de l'inclusion. Sauf que dans les textes de l'éducation nationale, eux, ils sont 12h, 12 élèves, mais on sait pas quelle sont leurs attentes, vraiment. Est-ce que c'est 12h de contenu péda ou est-ce que c'est 12h ? Voilà de présence. Voilà.

Moi

C'est un peu ce que j'ai pu remarquer par rapport aux textes, où, tout ça reste très flou et c'est plus à vous de mettre des choses en place, mais sans forcément avoir les clés pour..

M. Le Corre

C'est ça. J'ai participé à un colloque, colloque des IME là, sur Saint-Malo au mois d'octobre, je crois. Il y avait un, enfin, ouais, un scientifique, ou quelqu'un qui avait réfléchi sur ce thème de l'inclusion, qui disait que 80% des UE, ils y

participent 12h certes, mais dans ces 80%, je crois que c'est moins de 6h. De cours. Dans ce contenu des cours. Donc voilà. Parce que c'est pédagogique, ou est-ce que c'est social, éducatif ?

Moi

C'est ça. En fait, l'inclusion est en cours mais aussi lors des moments de pause de récréation et...

M. Le Corre

Nous on défend ça en tout cas, Ouais. D'ailleurs, sur ces temps au lycée pro, l'inclusion, dans ces temps informels, temps de repas est importante et l'élément clé un peu du projet. Puisqu'on mène des projets un peu entre, avec d'autres classes transversales. Mais quand notre collègue instit' intervient à l'UE. C'est que avec les jeunes que nous accompagnons dans l'IME. On va pas faire cours pour des CAP, SAPAT ou je sais pas quoi. Non. Il fait cours, on délocalise la classe à l'UE mais on bénéficie des temps d'inclusion. Bah alors après, chaque éduc ou professionnel met des projets en place avec les professionnels ou les étudiants qui le souhaitent, mais c'est nous, entre nous quoi.

Moi

D'accord, ouais, les temps de cours sont pas... D'accord, OK ça, j'étais pas forcément...

M. Le Corre

Ils ne sont pas croisés. Ça c'est pareil. Il y a 3 ans, à Le Bras, on faisait, moi, j'accompagnais des jeunes sur des temps d'anglais, sur des temps de sports. Depuis 2 ans, ça a rechangé. C'est plus les mêmes. Et on a rechangé le projet parce que c'était pas... Déjà, il faut aussi que l'éducation nationale et les profs ai la possibilité c'est très donnant, donnant quoi. C'est à dire que OK, on peut aller en anglais, mais le prof doit adapter vachement ses cours, on intervient, bref. Et des fois bah en fonction de qui travaille au même moment. Ben on sait pas. Pour en revenir à l'emploi du temps des jeunes sur l'UE et Jean Moulin.

Moi

Oui, pardon.

M. Le Corre

Sur Saint Ilan, ils y participent tout le mardi, toute la journée et le vendredi matin. Voilà, donc le reste de leur semaine, pour ces jeunes là, c'est soit des temps pédagogiques, des temps de classe, 1h30, 3h, voilà par demi-journée, des temps d'atelier pro, beaucoup, menuiserie et en atelier de menuiserie. Un peu d'activité physique adaptée, de sport, qu'on appelle classiquement du sport. Et puis des temps de JEV, jardins, espaces vert.

Moi

D'accord, ça, c'est au sein du lycée ou de l'IME ?

M. Le Corre

Non, IME.

Moi

D'accord, OK.

M. Le Corre

Mais l'UEE à Saint Ilan, c'est tout le mardi et le vendredi matin.

Moi

Par rapport à ces inclusions, sur différents temps, vous avez dit qu'aucune rentrée était la même. Est ce qu'il y a des principes que vous avez mis en place dû au non fonctionnement ou à des problématiques que vous avez pu remarquer ? Qui aujourd'hui viennent en aide à ses enfants.

M. Le Corre

Alors sur tous les UE, les 3 UE. Il y a une équipe donc, avec la chef de service et puis le collègue psychologue, et puis, le collègue éduc technique qui mènent ça. Qui interviennent en amont ou qui vont présenter un peu, qui on est, pourquoi on vient, pourquoi on sollicite le lycée et pour répondre à quel besoin. On présente aussi, les jeunes que l'on accompagne et leurs problématiques et leurs potentialités évidemment. Ce qu'on vient travailler en venant dans les UEE. Mais également, on vient aussi en appui, parce qu'on s'aperçoit aussi dans les lycées que les professionnels... Alors, ça, c'est avec expérience, les 3 ou 4 années d'UE. Qui sont en problématique avec l'accompagnement de chaque jeune, qui pourraient être accompagnés par des établissements spécialisés ou des services spécialisés. Pour des problématiques de concentration, pour les problématiques de dyslexie, pour des jeunes qui n'ont pas les compétences scolaires, pour des retards massifs de compréhension, etc.. Donc on vient expliquer, mais aussi être en appui pour certaines équipes où certains profs. C'est aussi ça, c'est nouveau ça. Au départ, c'est pas dans les missions d'une UEE donc on vient pas à guider, mais ouais, soutenir. Les profs ou les équipes pédagogiques. Mais pour autant, bah c'est des questions sur lesquels on est pas mal sollicité, ouais !

Moi

Est ce qu'il y a eu des choses qui ont été mises en place pour vous, vous accompagner, pour cette inclusion, pour vous aider justement ? Est-ce que l'État a mis quelque chose en place ou alors des associations qui viennent ?

M. Le Corre

Non ! On a un collègue qui est coordinateur pédagogique, donc qui lui est en

lien avec l'inspection académique, etc. Puis, madame la directrice est souvent en lien avec les ARS sur ces missions là, sur le fonctionnement des UE. Donc on a des demandes et des prérogatives, on va dire des obligations. Après, non, on intervient et on se forme. On participe à des temps de réflexion avec d'autre, à de l'Interconnaissance, on va dire, avec d'autres, d'autres collègues, d'autres établissements. Mais non, il y a pas de... Non, y'a pas sur un plan associatif. Sur un plan national, l'ARS évidemment, Inter connaissance, partage d'expérience etc.

Moi

Par rapport à l'État, en fait, c'est des paroles et puis après vous êtes un peu libre de le faire comme vous voulez...

M. Le Corre

Ouais c'est ça. Ils déterminent un cadre et nous, dans ce cadre-là, comment on y intervient ? Tu vois par rapport à l'introduction que j'ai pu lire, on parlait de 80%, ça c'est quelque chose qui a évolué quand on parlait au colloque là, sur le colloque des IME, les journées nationales IME. Pardon ça s'appelle comme ça IME, IEM. Il parle plus de pourcentage. Avant, c'était 100% inclusifs, après 80%, mais, c'est plus école, plus inclusive... Ouais, ils se sont bien rendu compte et on s'en rend bien compte aussi sur le cas. Que le 100 %, ça ne correspond pas et au besoin et au fonctionnement.

Moi

Ok, Ok.

M. Le Corre

Non, non, ça c'est... Prendre son temps, l'adapter, l'individualiser et prévoir en amont. Bien prévenir les jeunes, leur expliquer, leur faire découvrir au préalable, l'année d'avant, etc. Alors des fois, ça ne marche pas, des fois c'est pas assez, des fois c'est pas assez expliqué ou il aurait fallu qu'on le refasse différemment, mais c'est un peu la philosophie quoi.

Moi

D'accord, Ok. Ouais, enfin, après on revient un peu dans ces dans ces idées là, mais vous avez des difficultés que vous avez rencontrées au sein de l'inclusion, durant les premières années ? Que ça soit au niveau de l'éducation ou même par rapport aux autres élèves, en fait. Est ce que vous avez eu des grosses difficultés dont vous avez dû prendre... ?

M. Le Corre

Ouais, on a arrêté et on arrêterait pas mal de projets hein. Projet de jeune. Ils ont arrêté. Certains ont arrêté, surtout là, au collège. C'est difficile. Difficile qu'on te demande : «tu es dans quelle classe ?» Quand tu vas manger, tu fais la queue du self, donc bah : "t'es en quelle classe ?" Voilà. Moi je sais, le regard

des autres est pas facile. Les jeunes que nous accompagnons se sentent pas forcément à leur place... Alors, je dis pas que c'est, que tous les gamins du collège les regardent : "oh oh la la gnagna". C'est pas ça du tout, c'est, que eux, de notre place, on ne se sent pas légitime à aller au collège, en fait. Tous les jeunes que nous accompagnons, ont bénéficié soit d'école primaire, même avec un accompagnement, mais l'école primaire. Ou alors même collège. Du coup, a été vécue difficilement quand on est en échec dans les apprentissages, c'est pas... L'accompagnement n'est pas individualisé. Dans les collèges, dans les écoles. Donc, même s'il y a des AESH, c'est souvent pas assez. Donc, de retourner, de repartir sur une dynamique collège éducation nationale. Des fois c'est pas facile. Ouais, c'est souvent vécu comme ça. Et donc on adapte beaucoup les temps informels, les temps qui sont compliqués. Ce sont pas les temps de classe, c'est pas les temps où ils travaillent en classe avec l'institut ou entre pairs, c'est tout les temps informels, les temps de repas, les temps de récréation. C'est que dans un collège le temps de récréation, c'est 2h. Nous les jeunes que nous accompagnons, bah, dans un réfectoire de 300 personnes, ils mangent très vite parce que bah voilà, t'es un peu gêné, donc du coup, tu manges en une demi-heure. Et qu'est ce que tu fais après pendant 1h30 ? Bah t'es sur le plateau mais est-ce que tu peux aller jouer avec les autres ? Au foot ? Quand tu présentes des ... non c'est pas facile. Donc on a adapté des temps, on a trouvé des SAS, des lieux SAS, des lieux ressources, des temps de CDI... On utilisait, on détourne, et puis on l'aménage, mais ça a demandé de la réflexion et puis de la prise en compte des besoins de chacun en fait.

Moi

Et pour revenir au temps commun, est ce que durant ces 4 ans vous avez vu une amélioration du point de vue des autres ? Dû à, je ne sais pas, une habitude du fait que ses enfants intègrent le collège ou le lycée. Est ce que ça a pu changer un peu la vision ?

M. Le Corre

Ouais... ça va être difficile pour moi de répondre, parce que j'ai pas assez de recul par rapport à tous les autres collégiens. En tout cas, les professionnels sont... Comment on appelle ça ? Les encadrants, au collège qu'on a, pas les pions mais les assistants éducatifs, voilà bref. Oui, eux, la bienveillance, le lien, la relation client avec les jeunes que nous accompagnons, ouais ça, ça a évolué. Le regard a évolué, mais de parler des adolescents, je pourrais pas dire. Je sais qu'il y a eu de bons projets menés, au collège. Je sais qu'au lycée, les temps informels sont vécus moins difficilement, qu'il y a plus d'engouement quand on a 15, 16 ans, 17 ans d'aller sur l'UE, que quand t'as 13 ans ça, c'est globalement perçu. Mais ça permet de travailler énormément de choses l'UE

Moi

Par rapport à l'État, est ce que, une aide de financement ou de moyens mis en place pourraient vous venir en aide ? Plus facilement... Ou alors là, le

fonctionnement, il demande juste du temps en plus ?

M. Le Corre

Voilà, ce qu'il faudrait, c'est si on veut aller dans l'école inclusive, ou pleinement inclusive, ou plus inclusive. Bref, c'est pas possible, des classes de 30. on peut pas aller dans une classe de 3, 4e. Faire j'sais pas, faire monter un projet radio en anglais ou un truc comme ça. Il y a eu des projets intéressants, mais tu te confrontes vite au nombre, au nombre de place, au nombre 30, c'est pas possible. On peut pas venir nous rajouter 3 jeunes qui ont besoin d'un accompagnement davantage individualisé. Je dis pas 1 pour 1. Je dis davantage plus accompagner dans une classe, où le prof il est tout seul avec 30 et avec des adolescents et qui sont aussi eux en difficulté, certains etc.. C'est pas possible. Donc c'est même pas une aide financière, c'est une réflexion de l'emploi du temps des classes en fait, des moyens, qui sont mis dans ces collèges... Après ça, c'est plus au lycée, parce que bah les étudiants aussi ont une autonomie différente. On est moins dans le rappel des règles que avec des cinquièmes, quatrièmes, là. Donc bon ça, ça se fait plus, mais ouais on est souvent confronté à ça.

Moi

Dû à l'âge, il y a peut-être moins de moqueries aussi au niveau de la...

M. Le Corre

Oui oui, une maturité différente. C'est pour ça que c'est plus facile dans les UE... Alors ça, et aussi les équipes, les équipes pédagogies, ça joue vachement, dans cette dynamique-là. Parce que l'équipe est dans cette dynamique et a envie de créer des projets, c'est plus facile. C'est comme ça. Et ça, c'est un peu dans les relations que tu nous, toi professionnel, avec les collègues, puisque c'est pas encore une demande pleine de l'éducation nationale, c'est pas une obligation pour eux. Nous, par contre ça l'est.

Moi

Mais pourtant, ils annoncent 2022 quoi... Après peut être que la crise sanitaire n'a pas aidé mais je ne suis pas sûr que ça aurait énormément changé pour vous ?

M. Le Corre

Oui ! On l'a bien vu. Par exemple, nous a l'UE, on avait plus le droit d'aller..

Moi

Ah ?

M. Le Corre

Voilà, on parle d'inclusion, nous on y participait avant. Voilà, il y a un moment donné, il y avait ce roulement dans ces classes-là, donc c'était une semaine sur

2. Je sais plus. Ou un jour sur 2, enfin bref. Bah non, pour nous non on n'est pas là. Tu vois, ça montre aussi les limites quoi.

Moi

Ouais.

M. Le Corre

Alors qu'avant... voilà.

Moi

Par rapport aux élèves qui veulent faire cette inclusion, vous avez tout type de handicap ?

M. Le Corre

Oui, c'est des élèves présentant une déficience intellectuelle légère. Avec des difficultés. Donc dans les apprentissages peut y avoir, des troubles associés, beaucoup dyslexie, etc.. Et puis, problème de comportement. Majoritairement, dû à des carences éducatives aussi. Après, sur un point de vue médical. Il y a aussi d'autres, que je pourrais pas aborder, parce que je maîtrise pas, mais voilà. On accueille évidemment des personnes présentant des troubles du spectre autistique. Mais ça accompagne, ça demande un accompagnement différent bien sûr, en fonction de ça. Mais oui. Mais on n'accueille pas d'enfants en situation de handicap physique et moteur.

Moi

Oui, bien sûr, ça oui.

M. Le Corre

C'est pour ça que des fois on a des jeunes qui physiquement, ne sont pas... Voilà, tu vois pas sur eux qu'il y a des difficultés importantes, donc du coup, dans la relation avec les collégiens ou des lycéens, hop, ça parle, parce que physiquement ça s'y prête bien. Et puis finalement, bah là, le jeune en face n'a pas les concepts, n'a pas les compétences à répondre du TAC au TAC, ou est en confiance... Bref ! Et ça, ça marque aussi le...

Moi

C'est là que ça vient, ça vient bloquer dans l'inclusion, dans un groupe ?

M. Le Corre

Oui, c'est ça.

Moi

Et pour vous donc, c'est quoi ? Ce sont les collèges et les lycées qui viennent vers vous ou c'est plus vous qui allez les chercher ?

M. Le Corre

Non ! C'est nous. Les 3 fois, c'est nous qui les avons sollicité.

Moi

Et il n'y a pas eu un moment de réticence, un peu, au sein de la direction du collège ou du lycée par rapport à cette inclusion ?

M. Le Corre

Alors, si, je sais qu'il y en a eu. Après, moi j'y participe pas hein, c'est plus Madame la Directrice qui fait ça. Et donc voilà, je sais pas ce qui se dit dans ces réunions un peu plus... Pas au sommet mais plus dans l'obligation pur de répondre à ces injonctions, voilà. Parce que c'est des fois, des injonctions, si. Il y a eu, notamment pendant le COVID quoi... Il y a eu des clash parce que forcément, quand on dit oui, les collégiens peuvent y participer et pas vous, pas les IME. Pourquoi ? Pour qui ? De quel droit ? Voilà...

Moi

Bien sûr !

M. Le Corre

Mais non, sur le lycée pro, on était plutôt bien reçu, des équipes motivées et...

Moi

Ouais, parce que, bon bah je vous demande ça tout simplement juste pour vous expliquer le contexte, c'est parce qu'en fait j'ai pu lire, ou regardez des conférences qui parlaient de cette inclusion et en fait beaucoup répondaient qu'une des problématiques était au sein de la direction des collèges ou lycées. Par rapport au point de vue des autres parents d'élèves ... En fait, où ça pouvait venir bloquer certain.

M. Le Corre

Ouais, ouais.

Moi

Avant de passer sur l'architecture, vous donc, il y a jamais eu d'essais d'inclusion dans une classe avec les autres.

M. Le Corre

Si, on a fait. On faisait, j'ai accompagné des jeunes en anglais, j'ai accompagné des jeunes en sport. Alors oui, une collègue avait fait avec une prof de français. Voilà mais c'est en fonction aussi des relations qu'on noue et des projets qu'on monte avec les profs. C'est pas une dynamique collective et des démarches globales, en fait. Toi, en fonction des affinités que t'as pu voir en mangeant, avec tel prof... Voilà, tu dis : «Bah tiens, quelle classe est-ce que t'es ?» Voilà, «Moi ça m'intéresserais de faire pareil là...» Si il te dit non, il te dit non. Tu peux

rien dire, donc tu vois, c'est très... Le sport pourquoi ? Parce que physiquement, le mouvement du corps, ça marche bien pour les élèves qu'on accompagne, donc du coup là, l'intérêt est réel. Ouais, l'engagement de chacun est réel et donc on a participé à un cycle de badminton, de course d'orientation... Voilà des choses comme ça.

Moi

Oui et puis cet esprit, un peu d'équipe où, là du coup, il est obligatoire d'avoir un groupement avec les autres. D'accord... Bon, je vais passer à l'architecture peut être que je reviendrai sur d'autres questions si ça me vient.

M. Le Corre

Ah si une dernière juste, dans les collèges, il demande de faire de l'inclusion par rapport à ta tranche d'âge. Que nous si on accompagne des jeunes de 14 ans, faut qu'il soit en 3e.

Moi

OK.

M. Le Corre

Voilà, ça, c'est en France.

Moi

D'accord ? Pour vous, ça serait plus facile de l'intégrer, par exemple à une 6e ?

M. Le Corre

Ouais peut être pas 6e, mais ouais 5e, tu vois sport en 5e aussi. Bon oui, parce que ça on n'est pas assez réactif. C'était dans les textes, c'était une demande de l'éducation nationale.

Moi

Ah oui, c'est même pas le collège qui vous demande ça, c'est...

M. Le Corre

Ah non, non, non. Non, ça, c'est dans les règles de l'UEE.

Moi

D'accord, OK.

M. Le Corre

Mais maintenant, c'est plus. Du coup, il y a plus cette inclusion obligatoire dans les temps, comment dirais-je, les temps pédagogiques. On les fait plus sur certains projets.

Moi

Au niveau, par exemple, de ces temps pédagogiques, si on parle seulement au niveau des classes pour le moment, est ce qu'il y a eu des aménagements mis en place aménagements architecturaux ou aménagements d'espace, pour ses élèves ?

M. Le Corre

Non, non. Ouais, ça aussi. Il a fallu qu'on se bagarre pour des salles adaptées. Non, pas la première salle en rentrant à droite là, au coin, à côté des toilettes. Non. Mais la priorité est donnée aux enseignants qui y sont à l'année, donc c'est eux aussi qui ont les classes les plus sympa. Avec multimédia, le Vidéoprojecteur, ... Voilà, toi, pour avoir une armoire il faut...

Moi

Et du coup, pour comparer au sein de l'IME, il y a des aménagements particuliers dans les salles ?

M. Le Corre

Ouais, l'aménagement multimédia, peut être ça, c'est un aménagement important, parce que les jeunes que l'on accompagne ont souvent besoin de voir sur un support projeté. C'est un bon support pédagogique, de projeter. Quoi d'autre ? Non, après sur les pieds peut être. Certains jeunes bénéficient, pour pas qu'ils aient les pieds en l'air, c'est les pieds posés je dirais, pas de rehausseur, mais voilà. Des choses comme ça mais sinon non, pas d'aménagements.

Moi

Ouais, il y a pas d'aménagement particulier, architectural quoi ?

M. Le Corre

Ouais, pas qu'il soit un frein pour l'inclusion.

Moi

D'accord, OK. Et du coup, que ce soit l'IME ou au collège en comparaison, est ce que là, les temps de pause, donc la cour de récréation, par exemple, à quelque chose de plus ou moins adapté? Par rapport au handicap ?

M. Le Corre

La taille ! Nous je sais, c'est plus petit, on a qu'une quarantaine de jeunes dans la cour de récréation, donc quand tu te retrouves dans une cour de 300, 400 personnes, c'est pas facile. Il y a plus de bruit, il y a plus de monde, il y a plus de chahut etc.. Nous, il y a beaucoup plus d'encadrement. Il y a 6, 7 professionnels sur la cour de récréation, quant au collège, il y en a 2 pour 400. Voilà, ça c'est sur le point du structurel. Les adolescents, ils aiment bien jouer au foot ou faire du sport pendant les temps de récré, tu vas au collège, ils sont 50 avec

un ballon, nous ils ont un ballon pour 10, donc forcément c'est pas facile de trouver sa place. Après, les lycées, maintenant Jean Moulin, ou alors, Saint Ilan, bah les jeunes, ils vont dans les foyers, ils ont leur téléphone. Déjà, c'est vrai que le téléphone ça montre l'appartenance de chacun, quoi. On n'est pas là, tout le monde a un téléphone, que tu sois élèves à l'IME ou machin, là ça se voit pas. Tout le monde utilise son téléphone et c'est une forme de normes en fait. Ils utilisent tous les mêmes réseaux sociaux, et ça, ça facilite aussi.

Moi

Ah oui d'accord, ça facilite, c'est pas un frein pour l'inclusion non plus ?

M. Le Corre

Bah c'est un frein dans la relation à l'autre, ça peut être un frein, voilà. Mais quand tu es, informel, quand tu te poses sur un banc avec des potes et que tout le monde a son téléphone... Du coup, tu passes un peu inaperçu, mais t'es étudiant comme ça. Dans la cour de 600 personnes, c'est aussi un bon outil pour les élèves de l'IME, qu'on accompagne.

Moi

Ouais OK.

M. Le Corre

Ils se sentent aussi rassurés par...

Moi

Bien sûr. Est-ce que vous savez si, lorsqu'il y a une construction pour un IME, par exemple, est ce que l'architecte est mis en collaboration avec une équipe ou avec un spécialiste dans le handicap ?

M. Le Corre

Ah, je sais pas ça. Nous quand ça a été créé l'IME en 2000, euh, 2010, non ? Je crois.

Moi

Je ne pourrais pas vous dire

M. Le Corre

Je crois, bah la partie là dans lequel je suis, 2008, 2010. C'est l'équipe qui a été, on a été un peu sonder, sur ça, avec le cabinet d'architecte et non pas l'architecte qui vient avec l'équipe.

Moi

D'accord, Ok ?

M. Le Corre

Ils vont nous dire : «Allez discuter un petit peu avec l'architecte, ça bien de parler» voilà. Après, il y avait des prérogatives aussi, des obligations. Il fallait qu'il y ai une bibliothèque, il fallait..., voilà. Par exemple, la Cour, la Cour de l'IME, la Cour des plus grand là, des 15, 18 elle est au Nord. Donc il n'y a pas un gamin qui y va, parce que ça caille... Alors que c'est le parking, c'est la médiathèque, la bibliothèque qui donne plein sud, devant la route etc.. Parce que de faire partie des bibliothèques de La Baie, c'est intéressant.

Moi

J'avais pu avoir comme contact Madame Divet lors du semestre dernier et justement, elle m'avait parlé un petit peu que l'IME était d'un côté agréable et d'un autre ça fonctionnait pas du tout. C'était plutôt des grands espaces, alors que pour certains enfants ça pose énormément de problème, est ce que vous avez remarqué ?

M. Le Corre

Jeanne, elle a des compétences importantes dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique. Donc du coup, de par cette connaissance là, elle sait très bien que plus la salle est petite et contenant, plus ça sécurise certaines personnes autistes. Et nous c'est vrai que c'est des grands espaces, beaucoup de luminaires, tout ajouré vers l'extérieur et ça pour les personnes présentant les troubles autistiques, c'est juste insupportable. Après, pour les problèmes de comportement pour les jeunes qui ont besoin de se défouler, d'évacuer, c'est bien, il y a pas de souci, mais ça correspond pas à tout le monde.

Moi

Oui, et c'est aussi, peut être, le problème au sein de l'inclusion, puisque, lorsque vous allez dans un lycée, c'est beaucoup de grands espaces et donc...

M. Le Corre

De lumière, de bruit. Alors que sur un point de vue sensoriel pour les personnes autistes, on sait que le bruit, on sait que la lumière, on sait que c'est très envahissant, angoissant. Venir en bus tout ça, ça... Bah tout ça, c'est un frein. Et puis c'est pas adapté. Voilà pourquoi, pour une école inclusive, il va falloir aussi, sur un point de vue sensoriel, se mettre à la place des personnes parce que plus ça va, plus on accompagne des personnes diagnostiquées autistes. Je dis pas qu'il y en a plus, hein. Je dis qu'elles sont plus diagnostiquées. Donc, voilà, il faut bien que l'accompagnement soit adapté. Et donc les lieux, la structuration des lieux, le bruit, ... Dans les lieux pédagogiques où ils accueillent que des jeunes autistes il y a un environnement, une architecture, il y a un environnement qui est adapté quoi... En terme de bruit, en terme de luminosité, de fenêtre, en termes de siège, de regard des autres, etc..

Moi

Et est-ce que, en connaissant des lieux adaptés à l'autisme, est-ce que vous pensez qu'il y aurait possibilité de créer des espaces un peu similaires dans un lycée standard ?

M. Le Corre

Ouais, je pense. Je pense que c'est intéressant. Sans le nommer ! Sans dire "tiens là c'est..." Non, mais adapté de par le bruit, baisser la luminosité. Oui, ça, ça peut être fait, mais il faut que ce soit soutenu par les équipes éducatives. Soit les profs ou soit les professionnels qui interviennent en IME en fonction des problématiques repérées, des personnes qu'ils accompagnent. Mais si on veut, oui, il faut. On peut mettre des rampes de sécurité pour des personnes à mobilité réduite, on peut machin, mais pour des personnes autistes. Voilà, il faut ça aussi.

Moi

Est-ce que vous avez des exemples d'aménagements qui sont obligatoire ? Enfin, qu'aujourd'hui, vous pouvez avoir, par exemple, au sein de l'IME où vous voyez plus une architecture pour votre pédagogie sans cet aménagement ?

M. Le Corre

Je réfléchis... Ouais, non, comme ça, non, je sais que nous sur l'IME, on réfléchit, à justement, à adapter les temps de récréation, à trouver des lieux ressources, des temps de répit sensoriel pour les personnes autistes. Tu vois nous déjà sur l'IME, on n'est pas d'accord, et puis on est en réflexion et on... Mise en œuvre de tout ça donc...

Moi

Ouais pour les lycées et les collèges, oui.

M. Le Corre

Il faudra le faire si on veut que l'école inclusive soit adapté pour les personnes autistes. Mais moi je pourrais pas te dire une obligation.

Moi

Pas de problème. Du coup, là on a beaucoup parlé de l'autisme. Est-ce qu'il y a un autre handicap qui demande un rapport à l'espace particulier ? Que donc vous ayez connaissance...

M. Le Corre

Bah non mais tout. Les personnes qui ont du mal à se repérer, dans le temps, dans l'espace. On peut ne pas être autiste, mais avoir une problématique similaire aux personnes autistiques. Voilà, besoin d'avoir des repères de temps, d'avoir des marquages au sol pour s'orienter dans un collège, c'est pas le tout d'écrire, tourner à gauche machin, mais quand tu sais pas lire, comment se

repérer ? L'orientation, le marquage ou les... comment on appelle ça ? Les repères visuels en fait, on va dire visuel, tout ça, c'est des aménagements aussi, à prendre en compte. Arrêter de faire des énormes cours ou tu te sens perdu là-dedans. Travailler plus par SAS, ... D'ailleurs, pourquoi les jeunes que nous accompagnons allait au CDI ? Parce que c'était plus calme, parce que c'était plus sécurisé, parce que t'as moins d'agitation, ...

Moi

Ouais, l'acoustique est un peu réfléchi et donc... Pour être honnête, ce sont des choses que j'ai pu lire par rapport à des architectes ou par rapport à des éducateurs qui parlent des aménagements, eux, disent aussi que pour l'inclusion, il va falloir pas seulement gérer l'architecture intérieur, mais aussi la cour, qui est un endroit qui participe énormément à l'inclusion. Donc, comme vous l'avez dit depuis le début de l'entretien, ou clairement c'est ces moments là, qui sont importants quoi. Est ce que vous connaissez, des exemples de projets ou d'espace créé qui fonctionne très bien ou qui fonctionnerait très bien pour une inclusion, ou qui fonctionne déjà dans des IME qui pourraient être mis en place au sein de lycée ou collègue ?

M. Le Corre

Bon, moi j'en vois un. C'est ce qu'on appelait les foyers d'adolescents quoi... Alors, sans qu'il y ait trop de va-et-vient. Mais pourquoi ça marche un foyer ? Bah c'est parce que c'est un lieu assez sécurisé, c'est accompagné par des adultes. Donc quand t'es un peu vulnérable. Tu te sens vulnérable, tu te dis bah tiens, il y a proximité d'un adulte. Ça marche bien, parce qu'il y a une animation, c'est animé par quelqu'un. Les règles du jeu, c'est pas la cour de l'école, c'est pas la règle du plus fort. La personne en situation de handicap à la même parole que l'adolescent ou lycéen, c'est à dire que s'il veut écouter une musique, bah il peut la demander. Participer à un jeu collectif, un jeu de société, un baby-foot. Bah c'est adapté aussi. Ouais, c'est ces lieux là, mais il faut mettre, les moyens humains. Pour faire en sorte que ça marche. Nous, on a mis en place un foyer depuis un ans, ça marche ! Il y a du monde, mais par contre, de 12h45 à 13h30, il y a toujours un adulte. Ça, ça marche, il y a du monde, c'est investi au collège Le Bras, il est fermé depuis 2 ans parce qu'il n'y a personne, il y a que la vie scolaire pour l'animer.

Moi

D'accord, c'est un peu ce que j'allais demander... Si ça avait été mis en place dans les collèges ou lycées.

M. Le Corre

Au lycée Saint Ilan, c'est ouvert, mais il n'y a pas d'animateur. Parce qu'on part du principe qu'à 16, 17 ans, 18 ans, voilà... Peut-être, mais du coup, ça ne correspond pas.

Moi

D'accord, OK. Du coup, est-ce que vous aviez d'autres questionnements, que vous auriez pu ajouter à ce que j'avais mis ?

M. Le Corre

Ah si ! L'histoire, on n'a pas parlé du réfectoire, mais...

Moi

Ah oui!

M. Le Corre

Un réfectoire à 300 personnes, c'est juste impossible. Donc forcément, on y mange en 20 Min. Mais voilà, c'est ni reposant, ni sur un point de vue éducatif... Voilà, tu vois, c'est pas possible. En termes de régime alimentaire aussi en fait.

Moi

Et en plus de la dimension, est ce qu'il y a des rapports à l'espace ? Peut-être un plafond plus bas ou des choses qui peuvent venir encadrer ces troubles en fait ?

M. Le Corre

Le plafond plus bas, moins de fenêtres. Des réfectoires où, t'as que des baies vitrées sur 50 mètres, c'est pas facile. Des tables de 8, c'est peut-être pas forcément adapté. Peut-être mettre des tables de 2, des tables hautes aussi, un mélange de table de 4. Mais, ouais, pas de 8, faire plusieurs... Privilégier peut-être des salles de 20, voilà. Mais aussi une grande salle, adaptée.

Moi

D'accord.

M. Le Corre

Après vous traduisez ça par des claustras mais bon...

Moi

Oui, c'est venir résoudre le problème par un autre problème, enfin, ... C'est un peu ce qu'on voit dans plusieurs architectures et notamment au sein des écoles, qu'on parle des troubles ou non. En fait, on se rend compte que les grandes baies sur une salle de classe, bah en plein été, ça devient problématique, donc on ajoute des...

M. Le Corre

Sur un plan de l'attention aussi... Toujours happé par l'extérieur...

Moi

Tout à fait.

semble que c'est SABA ?

M. Le Corre

Non, non... C'est un Monsieur sur Saint-Brieuc la... Je ne sais plus. Bonneau ! cabinet Bonneau !

Moi

Bonneau ? OK, je le rechercherai. C'est noté. J'ai pas grand-chose à ajouter.

M. Le Corre

Après, je suis disponible aussi par mail, si il y a besoin d'éléments complémentaires...

Moi

D'accord, Bah c'est super, parce que c'est vrai qu'au fur et à mesure que je vais avoir des entretiens... Vous êtes le premier, en fait. J'ai un entretien avec une éducatrice dans un IME à Pontivy. Sans doute ce week-end et lundi prochain avec l'APAJH 44. Et j'aimerais trouver des architectes qui travaillent autour des IME parce qu'il y en a plusieurs qui font vraiment beaucoup d'écoles et beaucoup d'IME. Voir ce que eux, mettent en place, est-ce qu'ils font des choses, qui mettent en place ou alors est-ce qu'ils construisent une école ordinaire et puis voilà.

M. Le Corre

A Saint Brieuc, c'est Bonneau, Ouais.

Moi

D'accord, OK. Et puis à ce moment-là je reviens vers vous si j'ai d'autres questions.

M. Le Corre

Ouais tu vois, tu me tiens au courant de l'évolution du mémoire. Et puis la fin aussi.

Moi

Ouais, pas de problème. En gros ce que je suis obligé de réaliser, moi, c'est une retranscription de cet entretien qui peut rester anonyme. Il n'y a pas de problème. C'est vous qui me dites ce que vous préférez.

M. Le Corre

Ouais non il y a pas de problème. Vous pouvez, tu peux utiliser mon nom hein.

Moi

Ok ! Et ensuite venir piocher des phrases que vous avez dit pour revenir

argumenter mon discours.

M. Le Corre

Pas de problème.

Moi

Donc voilà, je vais vous laisser tranquille et puis, bon appétit et merci à vous.

M. Le Corre

À bientôt.

Moi

Au revoir.

M. Le Corre

Bon courage.

Moi

Merci vous aussi.

Emmanuel Negroni, Designer au sein de l'agence d'architecture Archivision, Paris

Moi

Et Bien, premièrement, si vous pouvez vous présentez rapidement...

M. Negroni

Je suis Emmanuel Negroni, je suis donc architecte designer. On était 3 associés au départ, on a ouvert notre agence en 2000. Pendant une dizaine d'années, on a fait du marché public classique. Et puis je suis tombé dans le monde du sensoriel en 2005, avec un concours d'architecture, qui a été lancé, sur lequel on a répondu. Concours qui était un centre pour autistes. Voilà, c'est là que tout a commencé. À l'époque et c'est malheureusement toujours le cas, quand on vous donne un cahier des charges, il est assez affligeant donc, j'ai pris le risque de tout jeter à la poubelle. Et puis pour réécrire un cahier des charges je suis parti d'une feuille blanche. Et puis voilà quoi. Donc on a rendu le concours, avec un projet qui était quand même très différent des autres. Tout le monde s'est opposé à ce projet sauf une personne, le président. Et comme lui avait une voix plus pondérante. Jean-Pierre Sanchis. Faut savoir que ce projet ne se serait jamais fait sans lui. Parce que c'est vrai, on partait tellement de loin, d'une page blanche qu'il fallait que le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, soit complètement raccord. Sinon ça n'aurait pas pu se faire. On a mis 7 ans à le faire, ce qui a été très long et très dur. Avec des tas d'arrêt de chantier parce que les intervenants extérieurs et les financiers de gros groupe participaient parce qu'ils estimaient que c'était du luxe pour des déficients intellectuels. Il y en a même certains qui trouvaient ça scandaleux, notamment l'ARS ce qui est très grave. Et puis le Conseil général aussi, s'est opposé au projet, a retiré ses financements pendant un an, a laissé pourrir le projet pendant 1 an à l'extérieur sans hors d'air et sans hors d'eau. Pour ensuite, re financer le projet. Enfin, c'était un chemin de croix, mais on y est arrivé. Le

bâtiment est un bâtiment expérimental, puisque tout ce qu'on y a mis dedans, ce sont des choses qui à l'époque, puisque je parle pour 2005, 2006 étaient complètement nouvelles et même encore maintenant. Parce qu'on ne voit pas grand-chose se construire dans l'esprit du sensoriel. Et donc là je fais ça depuis 15 ans, je suis spécialisé là-dessus, je ne fais que ça. Comme je vous l'ai dit, peut-être déjà, parallèlement à ça, je... C'est important de le dire parce que, il n'y a pas que dans le sensoriel, avec la déficience intellectuelle, il n'y a pas que la théorie, il y a aussi la pratique. Il faut être en contact avec les gens, il faut essayer de les comprendre, il faut essayer, ça c'est très important. Donc parallèlement à ça, moi je dirige une salle de boxe à Paris. Une grande salle de boxe parisienne. Qui s'appelle "Le Ring Parisien" et j'ai ouvert il y a 3 ans, une section pour déficients intellectuels et en 3 ans, on est la plus grosse salle de France pour les déficients puisqu'on est une quarantaine d'adhérents. Ça marche super bien et voilà. Et donc, je suis constamment en contact avec eux. C'est très important pour moi, parce que je suis à la fois dans la pratique, même si c'est un domaine qui est complètement différent et je suis dans la théorie au travail.

Moi

Au sein de cette salle de boxe, vous avez pu mettre en œuvre certains agencements architecturaux peut-être ?

M. Negroni

Non, non, parce que c'est une municipale et on n'a pas le droit, tout simplement. Mais par contre, les crises, je sais, maintenant je sais les appréhender. Je sais que quand il y a quelque chose qui va pas, voilà... Je suis entouré de profs spécialisés aussi, de coachs spécialisés dans le handicap, mais je vais dire que sur ce domaine là, c'est presque moi qui ai plus l'habitude. Quand il y a un souci, on voit tout de suite d'où ça peut provenir, ce qui va, ce qui va pas. Et ça, si vous voulez, c'est un peu les bases communicantes entre mon espace privé et mon espace professionnel, ou les 2 se nourrissent sans arrêt quoi. Je suis toujours en contact avec ce monde là puisque énormément, énormément... Et c'est pour ça que des fois j'ai un peu la dent dure parce que je visite énormément d'établissements en France et je me rends compte que c'est catastrophique, mais catastrophique !... Et même les bâtiments récents, ils sont propres, ils sont beaux, ils ne sont pas adaptés, simplement. Je sors d'un concours d'architecture là, dans le cahier des charges, on vous demandait 10% de circulation. Alors ça veut tout dire ça, ça veut dire qu'ils n'ont rien compris. Quand on fait 10% de circulation, c'est-à-dire qu'on crée des couloirs ensuite anxiogènes on ne peut faire que ça. Et si on crée des couloirs anxiogènes, c'est qu'il n'y a pas de lieu de vie, qu'il n'y a aucun lieu de vie, donc il n'y a pas de déambulation possible, il n'y a rien et donc ça remet en cause tout le concept que j'ai mis au point. C'est-à-dire, au contraire, d'avoir des zones de respiration. Sans arrêt apaiser les tensions. Et quand on voit des cahiers des charges comme ça, qui date d'il y a 3 mois, fait par des soi-disant spécialistes,

un bâtiment moderne, c'est un bâtiment qui est plus petit, mais beaucoup plus ouvert sur le tissu urbain et sur la cours. Mais par contre, beaucoup plus travaillé aussi, c'est-à-dire qu'il doit être vraiment beaucoup plus aménagé pour leurs particularités.

Moi

Je vais revenir après sur les principes architecturaux. Du coup on parlait de l'inclusion, si vous pouvez dire en quelques phrases ce que vous pensez du projet du gouvernement par rapport à l'école inclusive ? Donc on avait déjà on en avait déjà un petit peu parlé, mais si vous pouvez un petit peu développer.

M. Negroni

Bah, de ce que j'en sais c'est nul, c'est une façon de ne pas dépenser d'argent, c'est une façon de ne pas voir, de ne pas remettre en cause, les typologies des bâtiments existants ce qui serait très lourd. J'ai fait une étude pour l'ARS de Corse, où j'ai visité après une dizaine d'établissements, je leur ai fait des rapports. Donc c'est un rapport sur l'architecture, tous ces établissements étaient complètement inadaptés. Donc effectivement, si un jour le gouvernement prend acte de ce qu'il faudrait faire, il serait obligé de modifier beaucoup de choses, alors, il se voile la face en disant : "Non, non va pas aller dans ce sens-là, on va envoyer tout le monde à l'école, c'est ce qui coûte le moins cher" mais ils font parler les gens. Et encore une fois, vous allez envoyer qu'une certaine partie des handicapés mais il y a tous les autres, moi, je peux vous dire d'abord ça de ma salle de boxe, et j'en ai tellement visité des établissements, il y en a qui ne pourront jamais aller dans le cursus scolaire classique, c'est pas possible. Et ceux-là qu'est-ce qu'on en fait, on les laisse dans leurs bâtiments inadaptés ? C'est pas possible. Donc oui, pour moi, c'est nul ce qu'ils veulent faire, il n'y a pas de lien, il n'y a pas de raisonnement de fonctionnement quoi, c'est vraiment pour dire, on est moderne, on va de l'avant... Mais c'est du pipeau quoi...

Moi

Et admettons qu'il y a le financement. Donc dans un idéal, qui ne sera pas réalisable, est-ce que pour vous il y a des aménagements qui pourraient être apportés à l'existant, pour aider à cette inclusion ?

M. Negroni

Oui, bien sûr, bah c'est ce que j'ai fait dans l'appartement, l'appartement il existait déjà.

Moi

D'accord, OK.

M. Negroni

C'est moins visuelle que le Scarabée ou il y avait une liberté mais tout y était.

Et oui, oui, c'est tout à fait faisable mais je crois que le plus important, c'est qu'il faudrait que l'État et le gouvernement, puisque tout passe par là, on a un ministère du handicap, ce qu'il n'y a pas au Québec,... On a un ministère du handicap nous, donc il faudrait qu'il établisse des règles de construction. Et quand je dis des règles de construction, ce ne sont pas des règles techniques, mais c'est des règles sensorielles sur les constructions de ces bâtiments. C'est ça le grand truc et tant qu'on n'aura pas ça, ça va rester anecdotique, c'est à-dire qu'il n'y aura jamais d'avancée. Parce qu'il faudrait qu'on fasse ça pour qu'on puisse continuer à avancer, parce qu'il y a encore des tas de choses à faire. Je vois le Scarabée qui a été fait il y a 10 ans, il a plein de défauts. Mais parce qu'on partait d'une page blanche, et que tous ces défauts on pourrait les corriger maintenant. Mais si on n'a pas de volonté ministérielle derrière, il ne va pas se passer grand chose... Parce qu'il ne faut pas oublier une chose, c'est quoi le monde du handicap ? Pour bien le connaître ce ne sont que des batailles de clocher, je ne me fais pas de copain quand je dis ça, mais il y a énormément de bataille de clocher. Tout le monde pense savoir, mais finalement les choses n'avancent pas beaucoup. Ce n'est pas leur faute parce que je suis conscient de tout ce qui peuvent donner à ce monde-là. C'est un monde très difficile, j'ai mes 2 enfants qui sont au silence des justes, donc je le vois tous les jours, qui travaille là-bas, donc ils donnent énormément, énormément, énormément, mais par contre rien n'est encadré. Dans l'aménagement et s'il n'y a pas d'encadrement, chacun va faire sa propre cuisine. Ça va marcher pour certains et pas pour d'autres et je pense qu'il faudrait vraiment créer des règles. Pour que chaque concepteur puisse y répondre et à sa façon. Mais créer des règles, on ne construit pas pour des personnes avec déficiences et personne autiste, trisomique, ... comme pour monsieur tout le monde. Voilà, c'est tout simple, c'est aussi simple que ça. Mais on n'y est pas encore.

Moi

Et de plus, s'il y avait des règles de mise en place, je pense que ça amènerait à la présence d'un cours durant la formation de l'architecte, par exemple, qui pourrait en parler et aussi arriver à des nouvelles techniques dû au nombre de personnes qui vont se mettre à réfléchir dessus.

M. Negroni

Pour une anecdote, j'ai enseigné pendant une huitaine d'années, à Plieningen, puis après à Strat. Pleiningen, j'ai quitté l'école parce qu'il y a eu un changement de directeur, et parce que je commençais à donner des cours sur l'architecture sensorielle et que ça marchait très bien. Ce qui est assez drôle aussi, c'est un constat que j'ai fait, c'est que ma génération est complètement insensible à ce monde-là. Mais la votre, les étudiants sont très sensibles à ça, je ne sais pas pourquoi, je ne saurai pas l'expliquer, mais j'ai énormément de demandes, comme la vôtre, constamment. Et votre génération est beaucoup plus sensible. Et moi, j'ai commencé à donner, ça marchait très bien et le directeur a dit : "bah non, j'aimerais bien qu'on dessine des lampes, des tables et des chaises" que

fluidité très importante. La frontière est très importante chez les personnes autistes. Le passage est très important, donc il ne faut pas toujours le ressentir, qu'il n'y ai aucune frontière, la frontière crée un blocage.

Moi

D'accord, OK. Donc ça, ça serait plus pour les circulations. Ensuite j'ai, pour revenir à vos projets, ce qui me pose question aussi au sein des écoles, c'est peut-être la cour de récréation. Comment gérer un espace extérieur sans qu'il soit angoissant justement pour ces autistes, est ce que l'architecture peut venir l'englober est ce que vous avez pu l'expérimenter d'une certaine manière ?

M. Negroni

Oui ! Alors ce que j'ai fait dans un dernier projet, mon dernier concours qu'on a rendu, les cours de récréation n'étaient pas rectangulaires, et elles étaient totalement végétales, elles n'étaient pas en mode angulaire donc, il n'y avait pas la notion d'enfermement qu'on peut ressentir dans une cour de récréation classique.

Moi

C'était pour votre projet d'IME à Domont ? Parce que j'ai pu voir que vous aviez expérimenté lors de concours justement, des IME et vu que je me base un petit peu sur les IME, c'était important.

M. Negroni

Non celui-ci c'est Saint Georges.

Moi

Donc ouais plutôt végétal.

M. Negroni

Oui, oui. Le végétal est très important, il faut qu'il soit toujours présent, qui soit un peu partout. Ce sont des choses qu'il faut prendre en compte parce que le monde animal, le monde végétal, ont une importance énorme dans ce type d'établissement et ils ont des ressentis avec les animaux que nous on n'a pas forcément, ils ont des connexions qui se font beaucoup mieux que nous. Même si c'est toujours la même chose, simplement, c'est juste accentué. Et le végétal aussi, c'est quelque chose qui les apaise beaucoup, donc il doit être tout le temps présent.

Moi

D'accord. Par rapport à vos projets, on va parler d'un projet qui a été réalisé, donc l'Éveil du Scarabée, est-ce qu'il y a des personnes qui vous ont épaulés pour comprendre son handicap ?

M. Negroni

Alors ce qui s'est passé, c'est que le concours, je l'ai fait seul. Enfin je l'ai fait avec l'agence donc le concours, la maquette et tout. C'est une grande maquette qui a été faite et qui ressemble comme 2 gouttes d'eau à ce qui a été fait. En revanche, après tout le développement sensoriel, je l'ai fait avec le Monsieur Jean-Pierre Sanchis qui est donc le directeur du Scarabée, qui était une personne qui a une vision sur le monde du handicap que peu de personnes ont. Il avait complètement compris l'importance de l'architecture au travers des besoins que peuvent avoir des personnes avec déficiences. Et effectivement, on a énormément travaillé à 2, c'est pour ça que je disais que sans Jean-Pierre, je ne l'aurais jamais fait. Parce que quand vous êtes sur quelque chose de nouveau, il faut que vous ayez à côté de vous des gens qui vous soutiennent, qui vous guident aussi. Parce qu'il m'a guidé, parce que sinon après vous ne pouvez plus avancer, c'est ça qui fait aussi l'équipe. Mon équipe que j'avais au sein de l'agence, n'était pas forcément sensibilisée à ça, d'ailleurs, moi je ne l'étais pas non plus. Pourquoi je l'ai été à un moment donné ? C'est que j'ai été scandalisé de lire un cahier des charges qui demandait de faire des clapiers. C'est ça qui m'a scandalisé. Et le fait de me scandaliser ça m'a donné envie d'approfondir et de faire autre chose. C'est uniquement ça, finalement. Je ne suis pas du tout touché par ce monde là, autour de moi, même si j'ai 2 de mes enfants qui travaillent là-dedans. Mais c'est le fait de voir comment on traitait cette catégorie de population de cette façon, ce n'était pas très beau, ce n'est pas terrible.

Moi

Oui, bien sûr d'où ma question, justement. Puisque peut-être qu'aujourd'hui, quand vous parliez du gouvernement, ce que je peux trouver dommage, de mon point de vue en tout cas, c'est que si un architecte veut se lancer et créer un IME, il ne va pas forcément être accompagné pour comprendre les besoins.

M. Negroni

Ah mais complètement ! Ce n'est pas de la faute des concepteurs, ce n'est pas la faute des architectes, l'architecte quelque part, il suit le cahier des charges. C'est pour ça que je reviens toujours à la même chose. Si vous avez un cahier des charges qui vous demande 10% de... c'est simple, pour ce concours là, on était à 27% de circulation donc forcément, on a un bâtiment qui est plus grand. Et pourquoi ? Je l'ai expliqué, j'ai fait un mémoire, je l'ai expliqué. Mais on est à 27%. Mais c'est ça qui est important. C'est ça qui fait baisser les tensions. Et du coup bah on a prévu le concours, tout simplement. Parce qu'il est hors de question que je réponde à ce type de cahier des charges, si c'est pour faire ce qui ne fonctionne pas, je fais autre chose. Voilà, ça ne m'intéresse pas, donc effectivement, les architectes ne sont pas à mettre en cause. L'architecte, lui, je pense que dans le dans le lot, dans les 3 équipes, il y en a un qui a répondu pile poil au cahier des charges et ça convenait au maître d'ouvrage, tant mieux. Mais ils refont un bâtiment comme on l'a vu jusqu'à présent, ça c'est sûr... C'est

la typologie qu'il faut changer, c'est ça qui est très important. Il faut revoir la typologie de ces bâtiments, ce ne sont pas des bureaux, ce ne sont pas des bâtiments publics, ce ne sont pas des écoles, ce ne sont pas des... voilà. Il faut revoir la typologie dans le domaine, et elle doit être bien spécifique, la typologie.

Moi

Et est-ce que certains principes, on devrait les retrouver dans chaque bâtiment public, seulement dans certains espaces par exemple ? Vous parlez d'un projet que vous allez avoir au sein d'un musée parisien, ce petit espace tampon devrait être présent partout en fait.

M. Negroni

Ah, bien sûr, bien sûr.

Moi

Est-ce que vous connaissez d'autres architectes qui travaillent sur ces principes d'architecture sensorielle ou d'autre exemple en tout cas ?

M. Negroni

Alors, oui. Je connais 2 architectes, il y en a un que j'ai rencontré, alors il travaille sur l'architecture et l'autisme, avec des visions complètement différentes. Il y a une égyptienne et un anglais. Moi et ma mémoire...

Moi

Mais c'est juste pour savoir si vous avez des... Non mais ce n'est pas grave sinon c'était juste pour savoir si vous en aviez en tête.

M. Negroni

Il y en a peut-être d'autre hein ! Ils ont démarré à peu près dans les années 2000, 2003, 2004. Donc il y en a un qui est basé sur des principes du nombre d'or de Le Corbusier qui a fait donc des bâtiments liés à ça, c'est très intéressant ce qu'il fait. Et l'égyptienne, elle est basée sur des bâtiments avec des couleurs bien spécifique, avec des typologies plus classiques mais avec des volumétries quand même adaptées pour eux. Elle s'appelle Magda Magdalena, je crois. Et lui, il s'appelle je ne sais plus.

Moi

Pas de soucis. Et du coup dans le même principe vous avez des bâtiments, où vous avez pu remarquer certains principes dont vous avez pu vous inspirer ?

M. Negroni

Honnêtement, non. J'ai fait ça un peu dans mon coin. Non franchement je ne me suis pas inspiré, je ne me gênerai pas pour le dire, alors peut être qu'inconsciemment, je me suis inspirée parce que finalement on s'inspire

toujours de quelque chose, mais ça c'est fort possible. Il n'y a pas quelque chose qui m'a guidé, pour moi, la chose primordiale qui m'a guidé, c'est effectivement déjà se mettre un peu à leur place, essayer de se mettre à leur place. Et puis me dire : "si je devais vivre toute ma vie là-dedans, comment j'aimerais que soit les choses" c'est aussi bête que ça. Et pas de faire ce qu'on me disait de faire.

Moi

Ouais...

M. Negroni

Après, j'ai appris, je me suis documenté, je ne suis pas resté tout seul dans mon coin. Je me suis énormément documenté et j'ai appris. Et puis toutes ces années, parce que il n'y a pas beaucoup de constructions. Mais j'ai énormément travaillé là-dessus, j'ai fait beaucoup de projets, là je fais un guide sur l'architecture sensorielle, voilà, c'est un travail. Ce que je regrette c'est qu'effectivement, il n'y a pas beaucoup de monde qui se penche là-dessus, et quand on a quelqu'un qui se penche là-dessus, bah je me je me retrouve toujours à ces cahiers des charges qui ne sont pas adaptés.

Moi

Ouais, et puis, moi le premier quand je me renseigne pour mon mémoire, c'est vrai qu'il y a très peu d'écrits par rapport à l'architecture là-dessus. En fait, il y a aussi ce problème, on est peut-être lancé comme ça dans le projet et puis bah finalement si quelqu'un ne nous épaula pas, bah je ne suis pas sûr que...

M. Negroni

J'avais un mémoire d'une étudiante canadienne, qui est très intéressant et là je vais encore bugger sur le nom... Ouais, qui est très intéressant, c'est ça, on le trouve sur le net là, c'est une québécoise, pardon, c'est une Québécoise. Ah si je dois l'avoir celui là. Pour moi, c'est plus intéressant. Voilà, et j'en ai eu pas mal, mais celui-là, il était vraiment, j'ai senti qu'elle avait vraiment bien compris les choses.

Moi

C'était sur l'architecture sensorielle. Du coup ?

M. Negroni

Oui, oui, elle ne l'appelait pas comme ça, mais c'était très proche.

Moi

Il n'y a pas de problème.

M. Negroni

Enfin bon, là aussi j'ai fait des recherches sur le net, vous pouvez le retrouver.

Moi

Ouais, de toute façon, je vais continuer de chercher de mon côté. Après, si vous avez des noms qui vous reviennent, n'hésitez pas à m'envoyer un message, vous avez mon numéro. Ah si, au niveau des réfectoires, parce qu'on sait que c'est un endroit où il y a pas mal de bruit aussi, plutôt des grands espaces, avec beaucoup de monde.

M. Negroni

Christelle Jaques ! Oui, sur les réfectoires excuse-moi, dis-moi ?

Moi

Ah parfait, merci beaucoup. Sur les réfectoires parce que c'est une autre problématique au sein des écoles. Parce que bien souvent, c'est justement des lieux très ouvert ou il y a beaucoup de monde en même temps. Et dû à un entretien avec un éducateur, j'ai pu me rendre compte que c'était un des lieux les plus problématiques pour cette inclusion. Même au sein des autres établissements et du coup est-ce que, vous, vous avez mis des principes en place ?

M. Negroni

Alors je vais vous répondre par une question. Vous avez prononcé un mot. Réfectoire. Est-ce que vous avez envie de passer votre vie dans un réfectoire ?

Moi

Pas du tout.

M. Negroni

Ouais, est-ce que vous avez envie de passer votre vie dans un restaurant ?

Moi

Tout dépend du restaurant.

M. Negroni

À partir du moment où vous décidez d'aller manger, est-ce que rien que ça, il n'y a pas quelque chose que vous préférez ? Est-ce que vous voulez aller dans un réfectoire ou aller dans un restaurant ?

Moi

Et Ben plutôt restaurant parce que c'est plutôt des petites tables.

M. Negroni

Voilà, voilà. Mais eux, c'est pareil. Par exemple, on s'est rendu compte d'une chose, au Scarabée, c'est qu'on l'a pensé comme un restaurant, avec un bar, avec une cuisine ouverte, ... Alors là, vous allez avoir une belle chanson : "ça, ça ne fonctionne pas machin". Et non... Ils sont super bien, ils sont super contents.

Ils sont au restaurant. Le premier jour, quand on a ouvert le bâtiment, ils étaient tous au bar parce que pour eux, le bar, c'est comme quand ils viennent à la boxe. Une salle de boxe, ils savent ce que c'est, comme un grand boxeur, même s'ils ne parlent pas, ils y vont, ils ont une carte de boxeur, ... Et ça c'est ce qui les rend heureux, ils sont intégrés à la société et c'est ce qu'ils veulent. Et Bah le restaurant c'est pareil, c'est-à-dire que s'ils sont dans une ambiance de restaurant, un peu cocooning avec des zones isolées et tout. Ils vont être très heureux. Après, il faut gérer l'acoustique, il faut gérer la lumière, il faut gérer tout ça pour aller dans leur sens. Mais effectivement, on fait des réfectoires. Mais on oublie que quand on est à l'école, le réfectoire, ça passe, parce qu'on y passe quelques années, eux ils passent leur vie. Le réfectoire au bout d'un moment ils en ont marre. Je ne vous dis pas exactement ce qu'il faut faire, je vous dis simplement les grandes idées, quoi, les grandes choses. Il faut tout repenser de façon différente. Rien que de mettre des mots sur des choses... Les chambres, ce ne sont pas des chambres ce sont des appartements. Alors vous n'allez pas forcément faire des appartements, mais si vous dites que je fais un appartement, votre conception va aller dans ce sens. Inconsciemment. Un couloir, ce n'est pas l'hôpital, donc les couloirs, non. Par contre, vous préférez les grands espaces pour vous asseoir, vous pouvez lire un bouquin, machin et tout et donc voilà, ça change. Et le restaurant effectivement est très très important. La cuisine thérapeutique est très importante.

Moi

Faudrait revoir le vocabulaire utilisé en fait ?

M. Negroni

Complètement.

Moi

Et du coup, si, une autre chose où les avis sont très partagés au niveau de la colorimétrie ? Quels sont vos principes à vous ?

M. Negroni

Alors la colorimétrie, c'est tout à fait envisageable. Avec des points de fuite, c'est-à-dire qu'il faut de l'espace. Donc vous pouvez avoir de la couleur, mais il faut de l'espace. Par contre, sur les petits espaces, il faut être dans des choses assez classiques. Donc vous pouvez, si vous êtes dans un grand espace, pas de couleurs super agressives, mais de la couleur pour qu'ils puissent se repérer, pour mettre de l'ambiance, tout ça c'est juste une question de volumétrie. Elle se met en fonction du lieu, tout simplement.

Moi

Ok, Ok. J'ai pu voir qu'au niveau de l'autisme, il était très compliqué, donc là je reviens un peu dans le milieu de l'école, il était très compliqué de comprendre qu'on pouvait avoir mathématiques et français, pour eux, même si ce n'est

pas forcément les cours comme ça au sein des IME, je sais bien qu'il y a des ateliers, etc., mais on pouvait avoir mathématique et français dans la même salle, pour eux, c'était très compliqué à comprendre. Vous y répondez plus avec les matériaux, c'est ça ?

M. Negroni

Alors effectivement, vous avez raison de dire ça. C'est très judicieux. Ils n'aiment pas les multifonctions. Pour une pièce, pour certains, encore une fois, tout ce qu'on dit, c'est pour certains. Ils n'aiment pas la multifonction parce qu'ils estiment que c'est une pièce pour manger, ce n'est pas une pièce pour telle chose, ou quelque chose donc on revient sur des établissements qui sont énormes et donc pénibles, parce qu'il n'y aura jamais les budgets. Donc moi je tendrais plutôt pour des espaces modulables. Peut être par le mobilier, peut être par des cloisons pivotantes, des choses comme ça, où on change la fonction, l'espace devient différent. J'aurais plutôt tendance à dire ça sans vous assurer que c'est une solution.

Moi

Non, de toute façon, je pense qu'il n'y a pas de réponse binaire, c'est-à-dire que ce n'est pas un oui, un non, c'est expérimenté et voilà.

M. Negroni

La seule chose ou l'on peut dire oui ou non, c'est ce qui ne marche pas. Et on a beaucoup d'exemples de ce qui ne marche pas.

Moi

Est-ce que vous pouvez en donner alors ? Est-ce que vous en avez en tête là ?

M. Negroni

Oh bah c'est le principe de construction qu'il y a dans ces établissements-là, c'est qu'on les conçoit comme des établissements ordinaires, pour du monde ordinaire.

Moi

Ouais ce dont on parlait un peu au début de l'entretien...

M. Negroni

Une personne ordinaire, elles, elles sont juste différentes. Voilà donc tant qu'on n'aura pas compris, ça, on ne fera pas des choses...

Moi

Tout à fait. Sinon donc, pour vos projets futurs, vous, pour les IME par exemple, que vous m'aviez parlé, vous êtes aussi accompagné par un spécialiste du handicap ou quelqu'un qui vous épaulé ?

M. Negroni

Non, non, non, ce n'est pas demandé dans les cahiers des charges.

Moi

D'accord.

M. Negroni

Mais comme moi, comme tous les autres concepteurs. Non, non, il n'y a pas de spécialiste du handicap. Après, oui, quand vous construisez le bâtiment, oui, là, à ce moment-là, vous avez donc les spécialistes du futur IME qui vont venir et qui vont effectivement faire évoluer le bâtiment avec vous.

Moi

Ouais et est-ce que vous ne pensez pas que, donc peut-être pas pour la phase concours mais pour la phase esquisse, ou les premières phases en tout cas, est-ce qu'il serait intéressant pour les architectes d'être accompagnés dès cette phase-là ?

M. Negroni

Bah c'est même indispensable. C'est-à-dire, qu'après, c'est l'échange qui compte. Il y a un concours, quand c'est un projet. Et après il y a des échanges avec les utilisateurs bien évidemment, alors c'est toute la complexité. Il faut qu'on soit sur la même longueur d'onde, et si on est sur la même longueur d'onde, des choix qui ont été fait au Scarabée et encore une fois sans le maître d'ouvrage, sans le spécialiste, je n'aurais jamais pu faire ça. Et donc oui, bien évidemment, après ce n'est qu'un échange. Il y a une chose particulière, alors là. Je le dis, mais je ne me fais pas des amis en disant ça, mais bon, souvent, on me pose la question. Est-ce que je travaille avec les parents ? Alors le problème c'est ce qu'on avait décidé avec Jean-Pierre Sanchis, c'est de ne pas impliquer les parents parce que les parents c'est les plus grands connaisseurs de l'autisme. Je m'explique. Ils sont même plus performants que certains médecins sur la particularité de leur enfant. Et donc ils vont vouloir aller sans arrêt, dans le sens de leurs enfants. Alors qu'un concepteur, doit être un généraliste parce qu'il va s'adapter dans un établissement de soins, que ce soit une MAS ou un IME, il va s'adapter à plusieurs personnes qui restent généralistes... Après, oui, les parents au départ et souvent comme ce sont des associations qui voient souvent des parents qui font des trucs bien général, ça bloque, parce qu'ils ne voient que le mieux-être pour leurs propres enfants et ce qui est logique. Peut-être moi je fonctionnerai exactement de la même façon si j'étais confronté à ça, hein, ce n'est pas une critique. Mais alors que vous, en tant que concepteur, il faut que vous soyez le plus large possible, soyez le plus ouvert possible pour essayer d'apporter les solutions à une majorité de personnes. Au Scarabée, on a 2 personnes sur 20, ça ne leur convient pas, leur chambre. Il y en a un, ça chambre, il l'a rectifié, il y a plus rien, plus d'interrupteur, plus rien. Il a tout rectifier. Ça ne lui convient pas. On ne sait pas pourquoi, on n'a pas trouvé, ils

savent pas, c'est comme ça. En revanche, là c'est 2 sur 18.

Moi

OK, Ouais, on ne peut pas convenir à tout le monde, il ne faut pas chercher à plaire à tout le monde.

M. Negroni

Non. Malheureusement, c'est comme ça, donc plus on va vers des gens qui connaissent bien le sujet, qui sont ultra pointu sur un domaine bien particulier et plus vous vous enfermer dans un cas. C'est paradoxal, et pourtant, je dis souvent que oui, les plus grands connaisseurs doivent participer. Ce sont les parents, ils sont tellement désespérés, ils se documentent énormément, ils lisent tout, ils apprennent tout. Parce que c'est une souffrance. D'abord, pour certains, j'entends, en France, dans le sens où, il y a des cas qui sont très difficiles. Même pour les gens qui les encadrent, les établissements, quelle bravoure ! Quand on voit qu'ils sont payés au SMIC. J'en sais quelque chose. Il faut voir, ce sont des tensions sans arrêt. C'est aussi de la passion, sinon ils ne le feraient pas, mais c'est une population qui est à mettre sur un pied d'estale.

Moi

Tout à fait. Et du coup entre les 2, il vaut mieux aller voir les concernés, donc les autistes, comme vous avez pu le faire plutôt que les proches ?

M. Negroni

Après, ça dépend de votre esprit, si vous avez un esprit qui arrive à cloisonner les choses, qui arrive à mettre des choses de côté, peut-être que les parents c'est une bonne chose, ça, moi, je sais que non, ça ne me convient pas, mais peut être que pour d'autres personnes ils en auraient besoin. Après, ça dépend comment on travaille. Moi je le vois, quand j'étais professeur en école à Plieningen, chaque étudiant avait une façon de procéder complètement différentes. Vous avez une approche sur un projet identique, vous avez une approche complètement différente. On ne le voit pas quand on est étudiant nous-mêmes et quand on est prof, on le voit ça. Et donc peut être que ça peut convenir à certains, c'est pour ça que je ne veux pas en faire une généralité, mais moi, je sais que j'évite. Ça ne plaît pas, mais bon, j'évite, j'essaie d'abord de m'imprégner de la chose, comprendre la chose, sortir quelque chose et après de le faire évoluer avec la maîtrise d'ouvrage. C'est de là que tout le travail commence.

Moi

Oui, oui, tout à fait. C'est là aussi qu'on voit, moi je peux déjà le ressentir au sein de mes études, vous disiez que les étudiants entre nous, on ne le ressent pas forcément. Je pense arriver au bout de la 5e année, on commence un peu à ressentir nos façons de travailler qui peuvent être différentes de certains autres.

M. Negroni

Oui, c'est vrai.

Moi

Et du coup, pour le mémoire, c'est justement ce que je recherche d'avoir un maximum d'avis. Et de venir confronter, tout ça pour ne pas forcément trouver les solutions, en fait. Je ne cherche pas à faire un mémoire qui va répondre à toutes les questions, ça serait plus un mémoire qui vient poser la question aux autres aussi en fait.

M. Negroni

Ouais ou un mémoire sur le ressenti ?

Moi

C'est ça...

M. Negroni

Si vous arrivez à faire un mémoire sur le ressenti, je pense que vous aurez fait une grande partie de votre parcours. Ce n'est qu'une question de ressenti. Si vous arrivez à transcrire ça, à le retranscrire au travers d'un travail, vous avez déjà fait un grand pas. Oubliez la technique, oubliez les matériaux. J'ai envie de dire oubliez les matériaux, oublier la technique, oubliez, oubliez. Tout ça, ça viendra après, puis c'est facile ça. Mais au contraire, on est des éponges, il faut vous imprégner de ce que peut être la vie dans un établissement comme ça, il faut vous mettre à leur place, il faut ressentir les choses. Moi c'est ce que j'adore quand je vais à la salle de boxe, donc je vais les voir alors que je ne donne pas, ce n'est pas moi qui leur fais cours, j'y vais, mais moi je les regarde, je les observe. Et c'est génial parce que ce sont des choses complètement anodines et vous comprenez, je pense, ce que vous allez faire sur l'architecture après. De ressentir des émotions qu'ils vont avoir, par rapport à certaines choses. Je me dis : "bah oui bah donc voilà" peut-être qu'après ça je vais le retranscrire ce sera différent, c'est le ressenti. C'est super important, c'est quelque chose qu'il faut et puis ça se travaille en plus. C'est un truc qui se travaille. Après, quand vous avez cette logique là, vous allez beaucoup plus vite, il n'y a rien d'exceptionnel, hein. C'est juste une mécanique.

Moi

Non, c'est sûr. Et puis je pense que eux, c'est en les observant qu'on apprend. En ce qui concerne le mémoire.

M. Negroni

Les écoutez aussi, alors là pour votre mémoire, c'est compliqué.

Moi

Mais la fin arrive à grand pas et je me rends compte que finalement, j'ai

M. Negroni

Alors je veux quand même rectifier quelque chose parce que par rapport à ce que je dis, je ne suis pas architecte, je m'explique. En fait, ça fait 30 ans, que je fais de l'architecture, que je dessine des bâtiments. Si vous avez vu le site, tous les bâtiments, c'est moi qui les ai dessinés, mais je suis associé avec mon frère, qui lui est architecte et on a chacun une spécificité, moi c'est plus la conception et lui, c'est plus le développement. On s'entend très bien comme ça. Au début, on était 3, j'avais aussi un copain d'école qui faisait partie de l'équipe, de l'agence. Donc je n'ai pas le diplôme d'architecte mais je fais de l'architecture depuis 30 ans, moi je conçois des bâtiments depuis 30 ans. C'est pour ça que des fois, ce n'est pas de la prétention, du tout, parce que je suis très content d'être designer mais simplement parce que je suis constamment confronté à l'architecture. Mais, si je conçois demain un bâtiment mon frère signe.

Moi

Non mais c'est peut-être une bonne chose, c'est peut-être aussi ce côté designer qui vient plus remettre en question les petites choses.

M. Negroni

Mais peut-être...

Moi

Écoutez, je vais vous laisser tranquille, est ce que vous avez juste un message à faire passer à ce propos ? De l'inclusion ou de l'architecture sensorielle ?

M. Negroni

Le message il est pour vous, il faut aller la dedans, vous, votre génération, vous avez un boulevard, il faut y aller. Vous n'êtes pas le seul, mais je pense que c'est un des grands bouleversements de demain. Quand on aura pris en compte la différence des gens qui ont une déficience intellectuelle, notre société, on va faire un grand progrès. Tant qu'on ne prendra pas en compte ça, c'est catégories de gens, au travers de l'architecture, je pense que les choses sont en train de changer, vraiment. Elles sont en train de changer, notre société ne pourra pas évoluer, voilà. C'est un peu comme si c'était un moteur, un cœur et il passe par là. Donc moi, la seule chose que j'ai à vous dire, c'est faites votre mémoire là-dessus, bien, pas bien, peu importe, ce n'est pas grave. Vous avez la vie pour vous rattraper mais après essayer de continuer dans ce domaine.

Moi

Pas de souci.

M. Negroni

C'est un monde qui vous rend... Moi je vois pas, je me lassais au bout d'un moment de dessiner des choses qui n'avaient pas de, qui avaient des fonctions mais qui n'apportait pas grand finalement. Et là tout ce qu'on fait apporter

quand vous y arrivez, vous êtes le plus heureux du monde, vous êtes pas plus riche, je sais pas quoi, mais...

Moi

On fini par être comme les éducateurs, on soulignait tout à l'heure, c'est plus un travail passion que le travail pour devenir riche, j'en suis conscient, depuis un petit moment, il n'y a pas de problème. Et juste une dernière question, si jamais j'ai une petite question ou quelque chose à soulever est ce que je peux vous contacter par téléphone ?

M. Negroni

Oui, il y a pas de soucis alors je suis pas toujours très réactif.

Moi

Super merci beaucoup, il y a pas de souci. Je peux vous transmettre mon mémoire à la fin.

M. Negroni

Oui, ça m'intéresse, au contraire, ça m'intéresse.

Moi

OK, pas de souci, ça sera fait. En tout cas, je vous l'enverrai par mail et puis peut être même je peux vous envoyer un petit SMS en même temps pour vous prévenir.

M. Negroni

Pas de souci.

Moi

Et Ben merci à vous, bonne journée, au revoir.

Mme L., Éducatrice spécialisée au sein d'un IME

Moi

Si tu veux juste te présenter déjà et présenter ce que tu fais ?

Mme L

Me présenter, alors moi, c'est ****. Actuellement, je suis éducatrice spécialisée et là actuellement je travaille pour l'AMISEP spécifiquement pour l'IME Ange Guépin, Pontivy.

Moi

Ok, d'accord. Du coup, t'as dû entendre parler du projet de l'école inclusive, qu'est-ce que t'en penses de ce projet du gouvernement ?

Mme L

Et Ben moi, je suis en plein dedans parce que du coup l'AMISEP a mis en place, c'est peut-être une des premières associations dans le Morbihan, qui a mis en place en fait l'école inclusive au sein de l'IME Ange Guepin. Du coup, en fait, on a plus de nous une structure dans l'ensemble ou du coup il y a tout le monde qui bosse dans le même bâtiment. Là, nous on a des partenariats en fait avec 3 lycées dans le Morbihan et où ils nous mettent à disposition des chambres, d'Internat et une classe pour qu'on puisse faire de la classe pour les jeunes.

Moi

Ok, d'accord, donc vous, vous bossez plus du tout au sein de l'IME ?

Mme L

Non. On est plusieurs équipes, plusieurs personnes réparties en équipe, donc

plusieurs services. Du coup, on a 6 services. On a 3 SISTEP, donc du coup les SISTEP c'est des services d'inclusion au sein des lycées. Où du coup, là, on propose de l'internat. On a à Pontivy, Auray et Locminé. Ensuite, après du coup, on a 3 EPAS dont un individuel, où du coup, là on fait du domicile pour des jeunes qui ne sont pas en capacité de vivre en collectivité et 2 autres EPAS où là du coup, c'est un tout petit collectif. Parce qu'au niveau des SISTEP, là c'est un groupe entre 15 et 20 jeunes, alors que dans les EPAS, ça ne dépasse pas 9 jeunes.

Moi

D'accord, Ok. Et c'est que dans des lycées du coup ?

Mme L

Oui, actuellement. On a depuis la rentrée de 2021, depuis septembre 2021, on fait un essai, on a eu un financement, pour ouvrir du coup à une unité éducative en maternelle et là du coup c'est pour des enfants atteints de troubles autistiques. C'est sur Lorient et c'est une place de 6 petits entre 3 et 6 ans.

Moi

Ok, d'accord. Pour l'IME, c'est que le lycée. Vous n'avez pas de collège quoi ?

Mme L

Non, actuellement, on n'a pas de collège.

Moi

Par rapport à ce que tu dis, vous n'êtes pas en salle de cours avec d'autres étudiants ? C'est plus au sein du même lycée mais...

Mme L

Ouais en fait actuellement, alors ça peut arriver qu'il y ai une passerelle. Mais après tout dépend aussi des capacités et des compétences du jeune, parce qu'en fait, nous les lycées c'est aussi des lycées professionnels. Actuellement sur Pontivy ou je suis, c'est un lycée qui propose des CAP, Bac pro en cuisine et service de salle. Nous, au sein de l'IME on a aussi des ateliers. Parce que du coup on a un restaurant d'application, les jeunes sont intégrés à la journée, enfin, la semaine complète et ça arrive qu'il y ait des passerelles où il y a des jeunes qui peuvent suivre des cours théoriques s'ils sont en capacité, avec d'autres jeunes du lycée, quoi. Et 2 fois par semaine, nos jeunes, avec du coup 2 autres collègues, des éducateurs techniques, vont au lycée aussi et vont dans leur restaurant d'application au lycée.

Moi

OK. Ça fait combien de temps que vous appliquez l'inclusion ?

Mme L

2012.

Moi

2012 ? Dans les 3 communes, vous avez tout démarré en même temps ?

Mme L

Oui.

Moi

Pour toi le projet il est réalisable ? Le projet de l'État à 100% en inclusion est-ce que tu penses qu'il est faisable ?

Mme L

Alors, il va être faisable. Oui, c'est faisable, mais après ça, tout dépend de la problématique. Là, actuellement, on se rend compte que nos jeunes, ils ont de plus en plus de troubles du comportement et des troubles psy. Le fait de vivre avec d'autres jeunes. Enfin, c'est que nous par exemple, sur Pontivy, c'est quasiment 800 jeunes en fait, qui sont au sein du lycée, donc ça peut être beaucoup. Par rapport au public qu'on accueille, il y a ce gros manque en fait au niveau du soin quoi. C'est vrai que là on se retrouve en difficulté, on a de moins en moins en fait de possibilité d'avoir des rendez-vous auprès de psychiatres, en tout cas des suivis réguliers et donc du coup, les troubles du comportement sont de plus en plus visible et le fait d'être en très grand groupe, ça peut vraiment les mettre en difficulté.

Moi

Ouais ça n'améliore rien quoi...

Mme L

Bah c'est ça en fait, c'est que là ça devient, on se rend compte que ça devient compliqué. Après, pour autant ça fonctionne bien, c'est vrai que ce qui est appréciable, que ce soit pour les parents ou même pour les jeunes, c'est de savoir que leur enfant n'est plus dans une structure dite traditionnelle, parce qu'on a quand même plus d'espace, on a quand même plus de possibilités, mais il y a certains moments, ce n'est pas adapté pour eux.

Moi

Ok, on va y revenir après, est-ce que tu peux me décrire, une semaine type d'un enfant au sein du lycée là ?

Mme L

Ouais. Alors nos jeunes ils arrivent le lundi matin, un jeune arrive le lundi matin par le bus scolaire, soit bus scolaire ou ce bus de ville ça après ça dépend d'où il habite. Ensuite, il peut être pris en charge, parce que du coup on fait

plusieurs groupes nous, actuellement, on a des groupes de 20 jeunes, donc il y en a qui peuvent être en classe. Les classes et ateliers techniques, ça se fait sur la journée complète. Il n'y a pas de demi-journée, ni par heure en fait. Donc, du coup, soit, il a classe le lundi, mardi et après le mercredi, jeudi, vendredi, l'atelier technique, ou sinon c'est l'inverse, il n'y a pas de classe le mercredi. Au niveau éducatif, on va dire que par exemple, le lundi, un jeune peut avoir service en salle, il va en atelier technique au sein de notre restaurant d'application et il met en place, c'est tout ce qui est mise en place de la salle et après accueil du client, commande, lui, il sert le client. Ensuite, après, il peut donc après le mardi par exemple, il peut être en cuisine. S'il a fait du service en salle le lundi, le mardi il va en cuisine, donc là c'est pareil, enfin c'est tout ce qui est préparation, faire le service en cuisine avec un peu la pression, du fait qu'il y a des clients qui sont là le midi et après nettoyage, rangement. Le mercredi, on propose aussi des ateliers en ESAT. On a des partenariats avec des ESAT, donc en blanchisserie, par exemple, ou en nettoyage des locaux. Donc ça, ça permet aussi de les préparer pour voir s'ils sont plus en capacité de travailler, soit en milieu ordinaire soit en milieu protégé. Après, il y a la classe, ça peut être la classe le jeudi et le vendredi ils finissent à midi. Ouais, le vendredi ils finissent à midi, donc là, souvent le vendredi matin, on est plus sur des bilans. En fait, c'est bilan de la semaine, des entretiens individuels, avec l'éducateur référent.

Moi

OK.

Mme L

Ensuite du coup, L'internat est du lundi soir au jeudi soir, enfin jusqu'au vendredi matin et là du coup, on est 4 éducateurs spécialisés. Nous, on intervient pour le matin et pour la soirée jusqu'à 22h30, 23h. Et sur le temps de l'internat, avec le COVID ça s'était arrêté, ça commence à reprendre, nos jeunes participent aussi aux ateliers qui peuvent être proposés. Mais les temps de loisirs peuvent être proposés par le lycée par exemple, théâtre, danse, musique... Donc, du coup, généralement, c'est ce qu'ils font. Et nous, en plus de ça, on a 2 appartements pédagogiques, dans la ville de Pontivy, où nos jeunes à partir de 18 ans, peuvent intégrer l'appartement. On a un appartement fille, un appartement garçon. Avec des chambres, cuisine, ... enfin un appartement type quoi... C'est aussi pour les préparer à l'avenir de demain, savoir si oui ou non, ils sont en capacité de vivre en appartement. Et donc du coup nous on intervient aussi le soir sur tout ce qui être pour les cours, sur la gestion de budget, l'entretien d'un logement, tout ça.

Moi

Ouais, ouais OK. Et au sein de l'internat, ils sont à l'internat comme tout le monde ?

Mme L

Ouais c'est ça. Il y a 2 internats, il y en a un fille, un garçon et après, le lycée nous met à disposition, en fonction du nombre. Ça se fait sur l'année, en fin d'année, en juillet, il nous donne le nombre de chambres qu'on peut nous mettre à disposition. Et notre bureau éducatif est aussi au sein de l'Internat, avec les surveillants du lycée.

Moi

Ok, Ok. Et ça, c'est au sein des 3 lycées du coup ?

Mme L

Alors là je te parle pour Pontivy, Locminé, c'est pareil, et Auray il n'y a pas d'internat. Je crois que c'était un choix de la direction, c'est parce que le lycée d'Auray ne propose pas d'internat actuellement. Mais il y a de la mise en place d'appartements pédagogiques dans la ville quoi.

Moi

D'accord, Ok, Ok. Et toi du coup ça fait combien de temps que t'es là-dedans ?

Mme L

Euh moi, j'ai intégré l'IME en novembre 2020. Je travaille au sein des SISTEP, donc les services inclusions, depuis mars 2021.

Moi

Est-ce que des collègues à toi, ou même toi, avez pu voir des mises en place ou des changements dû à un non fonctionnement ou des freins qui se posaient, lors de l'inclusion ?

Mme L

Ouais, en fait nous ce qui se passe, comme on a cette chance là, d'avoir quand même pas mal de service au de l'IME, si on se rendait compte, si vraiment pour le jeune, on sentait qu'il était en difficulté sur le fait d'être aussi en grande collectivité. Enfin, c'est aussi le partage des douches, c'est le partage des toilettes, c'est le self, ... Le self, on s'est rendu compte que bah ça peut être très bruyant quand il y a tous les jeunes. Non, surtout voilà, nous je sais qu'on a accueilli un jeune qui était obligé de porter un casque anti bruit du fait de la population et c'est vrai qu'on a fait une demande de transfert sur un de nos autres services. Souvent, on fait ça, quand on a cette opportunité, de pouvoir naviguer, faire des passerelles par rapport à nos services et qu'on a des EPAS qui eux, sont un peu plus, on va dire cocooning. Par rapport à ce que les jeunes peuvent connaître au sein des SISTEP. Du coup, on fait des passerelles ou inversement. Ou le petit collectif, si ce n'est pas possible, ce n'est pas suffisant pour eux, ils s'ennuient. Bah du coup on les intègre à d'autre SISTEP quand il y a cette possibilité au niveau des places quoi. Après, on fait aussi des modifications d'emploi du temps. Moi actuellement, j'ai un jeune

pour lui. Du lundi au vendredi, ça lui demande beaucoup. Parce que, faut aussi qu'ils se contiennent, ils ne peuvent pas forcément s'exprimer comme ils le veulent par la peur du regard de l'autre. Par exemple, moi je sais qu'on coupe la semaine par le mardi soir. Il revient le jeudi matin.

Moi

Donc là, quand tu dis, vous coupez la semaine, il rentre chez lui ?

Mme L

Ouais, il fait une coupure chez lui. Et comme ça au moins, ça lui fait du bien aussi d'avoir cette coupure, de pouvoir aussi se décharger. Parce qu'on se rend compte que nos jeunes ils se contiennent beaucoup, beaucoup, parce que bah voilà hein, c'est des adolescents. Il y a beaucoup de moqueries, il y a beaucoup d'agitation et c'est vrai que ça demande énormément. Enfin là, nous, on remarque que nos jeunes ont leur demande énormément, il y en a certains qui ont besoin d'une coupure. Qu'on fasse une coupure dans la semaine qui rentre chez eux un petit peu et qui reviennent un peu mieux.

Moi

Ouais bien sûr. Est-ce que vous avez eu des mises en place depuis le début de l'inclusion, de faite par l'État ou par une demande de l'État ? Est-ce que vous avez été accompagné d'une façon ou d'une autre par l'État, ou alors c'est vous qui vous vous débrouillez ?

Mme L

Alors moi je n'étais pas à la création des services, j'étais en étude à ce moment-là. Mais je sais que mais ça a vraiment été en fait impulsée par l'AMISEP, par l'association en elle-même. Il n'y a pas eu, alors si au niveau du financement forcément, il des financements qui ont pu être mis en place. Parce que bon un partenariat, on ne va pas se mentir avec le partenariat au sein du lycée, ce n'est pas des partenariats gratuits. Nous on paye les chambres ou on paye aussi du coup le self. Par contre, nous, on est présent en fait, il y a une convention qui demande à ce qu'un membre de l'AMISEP soit présent de 7h du matin jusqu'à 22h30 le soir, du lundi au vendredi. Par rapport à nos collègues surveillants, qui n'ont pas forcément cette possibilité et ce taux d'encadrement, pour accueillir ce type de public. Il y a aussi donc forcément un aspect financier. Après, voilà un partenariat, ça se travaille, mais là, ça se joue au niveau de la direction quoi. Nous on peut avoir des directives, mais pour l'enseignant spécialisé. Par exemple, de proposer des projets au sein du lycée, pas forcément que pour nos jeunes, mais vraiment pour le lycée au complet. Faire des ouvertures comme ça et inversement pour le lycée quoi.

Moi

D'accord, OK. Et par rapport au cours, c'est quand même un prof "ordinaire" qui donne le cours et vous vous l'accompagnez du coup ?

Mme L

Non en fait, mais on nous a mis à disposition une salle de classe, il y a une prof qui est une enseignante spécialisée qui a été formée par l'éducation nationale, mais qui a été embauchée par l'AMISEP, par l'association, qui donne cours à nos jeunes. Par contre, sur l'aspect technique, parce qu'on c'est un lycée professionnel, sur l'aspect technique, il y a les éducateurs techniques qui travaillent beaucoup avec des enseignants techniques, comme par exemple, pour la cuisine, le service en salle. Je sais que à Kerplouz, c'est l'espace vert, par exemple, du coup là, effectivement, les jeunes interviennent avec un éducateur technique. Mais, ils vont suivre les cours du traditionnel mais sur du technique. Actuellement sur la théorie, c'est vraiment rare quoi. Parce que je sais que sur Pontivy, y a eu qu'un jeunes qui ont pu suivre des cours jusqu'au CAP.

Moi

Moi du coup, on a déjà un petit peu parlé mais je voulais les principales difficultés. Est-ce que t'as des exemples ?

Mme L

Nous en fait, on est un IME. IM PRO, précisément, c'est à dire qu'on a un agrément pour accueillir des jeunes à partir de 12 ans. C'est vrai que nous, on accueille des jeunes plus sur les coups de 15, 16 ans donc, jusqu'à 20 ans, sauf si à un moment on n'a pas de solution, on accompagne toujours la personne. Tu sais qu'il y a une solution vers le monde adulte. La difficulté, on nous demande de les habituer vers l'autonomie très rapidement, donc, par rapport aux appartements. Enfin, par rapport à un logement, transport, par rapport à la préparation de repas, tout ça... Et dans un lycée on ne va pas se mentir, c'est l'internat, c'est ta chambre, tu es appelé pour aller manger au self, tu ne fais même pas ta vaisselle, tu ne débarrasse pas ta table. Et c'est vrai qu'on n'a pas su, par rapport à un IME traditionnel, on n'a plus du tous ces supports. Au niveau éducatif, on a plus tous ces supports, donc malgré qu'on ait des appartements pédagogiques, c'est compliqué en 2 appartements de mettre un jeune quoi.

Moi

Ouais ouais.

Mme L

On est plus sur de l'inclusion, donc c'est vrai que là, nous en tout cas, actuellement, ça fait un an, parce que depuis que j'y suis, ils étaient déjà en réflexion. On continue à être en réflexion, avec des collègues en éducatif, pour pouvoir pallier à ça, parce qu'on se rend compte qu'il y a un gros manque du fait de l'inclusion, c'est vrai, que c'est très intéressant mais par contre sur leur autonomie on a une grosse perte.

Moi

A part les pertes, est-ce que t'as vu des bénéfiques aussi ?

Mme L

Oui, ce qui est hyper intéressant, c'est qu'on a des jeunes qui sont avec d'autres jeunes de leur âge. Enfin, au niveau de leur socialisation, c'est sûr qu'on est sur autre chose. Sur autre chose parce qu'ils vont être en capacité, quand c'est les beaux jours, ils vont aller jouer au foot avec les autres jeunes. Là je sais qu'on a une sortie cinéma, voilà, ils font quand même beaucoup plus de choses de leur âge avec d'autres personnes que s'ils étaient dans un IME traditionnel, ça c'est sûr. Et la peur, je pense, la peur du regard de l'autre, petit à petit, elle s'enlève beaucoup plus facilement, le handicap il se voit plus. Parce que on leur donne aussi cette opportunité. Par exemple, d'aller servir dans un vrai restaurant, on leur donne aussi l'opportunité d'être dans un lycée comme tout le monde. Ça c'est vrai que moi je trouve ça super intéressant pour eux. Et notamment on remarque, moi j'ai pu remarquer ça, qui vient du pôle adulte, parce qu'avant j'ai pu travailler avec des adultes en situation de handicap, maintenant je suis avec des jeunes. Je sais que du coup le handicap est moins marqué, ils n'ont pas cette étiquette "Je suis handicapé" sur le front quoi, pas du tout. Oui, ils ont des difficultés, mais pour autant ils arrivent à affronter, ils ont plus de facilité à affronter les difficultés, ouais. Ils arrivent en fait à passer outre. Moi je trouve que ça c'est intéressant pour eux. C'est vrai qu'au sein des SISTEP on n'arrive plus facilement à intégrer des jeunes en milieu ouvert. Par exemple, en EPAS quoi, c'est du petit collectif et ça, c'est vraiment qu'avec les éducateurs.

Moi

Ouais et au niveau des autres adolescents du coup, tu vois un changement aussi, c'est plus accepté peut être du fait que c'est installé depuis 2012 au sein du lycée ?

Mme L

Alors oui, parce que le lycée, quand c'est les portes ouvertes, l'IME est convié. Pour que nous, on puisse représenter aussi notre service, le dispositif qu'on propose, qu'on met en place. Donc du coup, les futurs étudiants, enfin les futurs lycéens, les parents sont aussi au courant de ce dispositif quand ils intègrent ce lycée et en plus de ça, il y a notre enseignant spécialisé qui tous les ans, fait de la prévention, avec l'accord de nos jeunes, euh. Il fait la tournée de toutes les promos, de toutes les classes du lycée pour parler du handicap.

Moi

Ouais, c'est top, et du coup, au sein de la cour de récré, il y a une bienveillance quand même qui s'installe.

Mme L

Oui, ouais.

Moi

Ils arrivent à trouver leur place au sein de la cour de récré ?

Mme L

Alors oui, bon, après ça dépend de certains, mais il y a toujours du cas par cas, mais en général, donc ça se passe bien.

Moi

Ok, Ok bon, ça change par rapport à d'autres que j'ai pu interroger. Tu connais d'autres IME qui mettent en place ou pas d'ailleurs cette inclusion ?

Mme L

Actuellement ? Non. Enfin, en tout cas dans le secteur, non. Je sais que dans le Morbihan, il y a l'AMISEP, il y a l'ADAPEI et non. L'ADAPEI eux, ils sont encore dans le système traditionnel. Alors après il y a des ULIS, c'est vrai qu'il y en a beaucoup qui peuvent confondre. ULIS et SEGPA, ça par contre, c'est l'éducation nationale qui a mis ça en place. Et c'est complètement différent de ce que nous on propose. Parce que ULIS et SEGPA, c'est vraiment axé sur du scolaire, certes, de l'orientation professionnelle, mais en milieu ordinaire, alors que nous, on peut proposer de l'orientation. Donc on propose effectivement l'orientation professionnelle, mais on propose soit en milieu protégé ou en milieu ordinaire. On a l'agrément avec l'orientation MDA.

Moi

OK, OK. Et parce qu'en fait au sein des IME, ce n'est pas obligé de tester l'inclusion ?

Mme L

Non. Après c'est pas obligé, c'est effectivement le gouvernement. Le gouvernement a proposé sa mise en place, la loi, mais l'inclusion à des différentes formes, ça peut-être aussi le travail avec les partenaires extérieurs, tout simplement. C'est-à-dire qu'au lieu que le jeune, il a orthophoniste par une orthophoniste qui est embauché par l'IME. C'est une orthophoniste extérieure, libérale. Par exemple, pareil pour un kiné, pareil pour un psycho, enfin psychomotricité. Voilà, en fait, de base, c'est pour ça, en fait pour amener le personnel également extérieur.

Moi

OK, OK.

Mme L

Mais il y a aussi cet aspect financier. Le fait de travailler en partenariat, forcément que le coût financier est moins élevée sur une prise en charge que si on restait dans un IME, on va dire traditionnel avec le prix de journée et l'embauche de tous les professionnels qui gravitent autour du jeune.

Moi

Ouais justement au niveau des moyens financiers, moyens humains qui vous ont été mis en place, tu les trouves suffisants ou pour toi y aurait-il encore des choses à faire ?

Mme L

Alors ça dépend des jours et des semaines, c'est si on a des situations d'urgence tous les jours, on n'est que 2 à travailler le soir, une personne par rapport à la convention qui doit rester obligatoirement au lycée, jusqu'à 22h30. Mais bon il y a aussi les appartements à l'extérieur à gérer, donc là des fois, c'est un peu la course. On est en capacité, de dire qu'on court, des fois ont du mal à gérer parce que ça peut péter au lycée et ça peut péter pour chaque appartement, donc c'est un peu compliqué. Mais bon après ça, il y a aussi la nomenclature Sérafin qui arrive actuellement, ça commence à arriver. Nous en tout cas, notre direction a demandé en fait, qu'on s'y mette, dès cette année, pour pouvoir être prêt en 2024 par rapport à nos financements, parce qu'on serait plus sûr du prix de journée, mais on serait financé à l'acte. Donc, comme au milieu hospitalier. Quand on est une institution médico-sociale. Pour tous les établissements médico-sociaux de toute façon, ça va être ça, c'est vrai qu'on se rend compte que petit à petit, le gouvernement demande à ce que les structures n'existent plus et qu'on soit que sur l'inclusion. Ouais, comme si qu'on faisait du libéral, donc cet esprit d'équipe. On voit que ça commence à partir.

Moi

Ouais et ça, tu trouves ça dommage ?

Mme L

Ouais, mais même pour les jeunes, pour les familles, on se rend bien compte que les familles, ça va faire 2 ans qu'ils commencent à voir qu'on nous demande de travailler autrement. Il y a un manque. Parce qu'on nous demande de travailler comme avant, mais avec encore moins de moyens.

Moi

Ouais, ouais. Et au sein de la classe qui vous a été mise à disposition, ce n'est pas une classe particulière ? C'est une classe comme les autres ou alors il y a eu des aménagements ?

Mme L

Non, c'est une classe comme les autres. Par contre, on a vraiment l'agrément pour déficience intellectuelle légère, voire moyenne. On voit tout ce qui est moteur actuellement, nous on n'a pas. De toute façon on ne pourrait pas, cette possibilité là, parce que les locaux au sein du lycée où on est actuellement, ils ne sont pas forcément trop à jour sur les normes.

Moi

Ouais bon comme beaucoup et après au niveau du handicap mental aussi, psychique,... Tu connais des aménagements qui peuvent aider les jeunes, même au sein de l'ancien IME, qui pourraient être reproduit dans les lycées ?

Mme L

Je sais que là actuellement, on a une collègue qui travaille beaucoup la technique. Nous, c'est vrai qu'on se rend compte, le fait d'être dans l'inclusion et entre guillemets, pas chez nous, au sein d'un lycée, on a beaucoup lâcher les outils de communication, pour éviter aussi de stigmatiser les jeunes qu'on accompagne. Voilà, ils n'étaient pas non plus pour, qu'on affiche des pictogrammes un peu partout pour les aider. Mais on sait qu'on a une collègue qui travaille beaucoup là-dessus, notamment pour des conventions de stage qu'on leur demande, des contrats de travail des conventions de stage. On leur demande de signer des documents qui ne comprennent pas. Donc là je sais que l' AMISEP en tout cas à mit en place, pas mal de moyens sur la communication parce que là on a une grosse perte de communication et on voit bien qu'on perd nos jeunes.

Moi

OK, OK.

Mme L

Par contre, au sein du restaurant d'application. Donc pas au lycée mais c'est le restaurant d'application en fait, de l'IME, qui est en dehors de ce bâtiment, effectivement. Toute la salle et toute la cuisine a été pensée pour eux. Sur les outils de communication par exemple, la carte des vins, tous les vins ont pu être pris en photo et il y a un système de code couleur. C'est pareil pour la prise de commande. Sur un bon, derrière l'office, on va dire où le jeune doit annoncer des plats, c'est pareil. Il y a tout un schéma qui a pu être fait les jeunes pour qu'ils puissent aussi tout savoir, qu'ils puissent, tout comprendre et utiliser cet outil au maximum parce que pour eux, il y a tout ce qui a pu être mis en place. Et en cuisine séparée.

Moi

Je sais qu'il y a un restaurant, justement, à Nantes qui travaille exceptionnellement qu'avec des autistes et c'est pareil. En fait, ils ont un système au niveau de la carte ou il coche eux-mêmes devant la personne.

Mme L

Ouais, c'est très bien. Et c'est vrai qu'on essaie beaucoup aussi, parce que du coup, le restaurant d'application ça fait depuis. Les années fin 80 début 90 en fait que le restaurant d'application est ouvert. Et c'est vrai qu'en fait, ça s'est beaucoup développé, ces restaurants, ce type de restaurant, notamment sur Nantes, sur Rennes. Et donc du coup, je sais que des collègues ont pu avec

nos jeunes se déplacer dans ces restaurants là. Pour comprendre aussi un peu comment ils fonctionnent, parce que bah les collègues faisaient comme ils pouvaient aussi quoi. Alors c'est vrai que moi qui ait pu aller sur Nantes, ça va jusqu'au mobilier, le mobilier est adapté à la personne. Par rapport à la forme de l'assiette, par rapport à la couleur que peut avoir la table, par rapport à la mise en place de la salle. Tout est vraiment annoté.

Moi

Et ouais, du coup il n'y a pas d'aménagement d'espace au sein du lycée pour cette inclusion ?

Mme L

Non, et ça en vrai ça manque.

Moi

Est-ce que tu aurais des exemples de choses au niveau de l'aménagement ou de la conception de l'espace qui pourraient vous aider ?

Mme L

Actuellement, en fait, on a des chambres, par contre intéressant, c'est des chambres individuelles. Ça, c'est plutôt bien. Pour tout le monde, au sein de ce lycée, c'était une chambre individuelle. Mais on entend tout, les jeunes, s'ils vont entendre leurs voisins rigoler, ils vont s'imaginer qu'il se moque d'eux. Enfin pour eux, ce n'est pas sécurisé. Leur chambre, ils ne la trouvent pas sécurisante du tout. On en a beaucoup aussi qui refuse de se laver la semaine parce qu'il faut aller dans les douches collectives donc ça c'est juste pas possible. On a demandé en fait d'avoir un aménagement d'horaire pour que nos jeunes puissent prendre une douche, soit avant, soit après les heures autorisées, pour les lycéens. Mais malgré ça, nos jeunes ne supportent pas parce que ce n'est pas fermé. C'est-à-dire que c'est des cabines mais il y a quand même un espace en haut, il y a un espace en bas et c'est pas du tout rassurant pour eux. Et par contre l'inverse au niveau de l'internat des filles, ça c'était pour l'internat des garçons, l'internat des filles a été refait récemment, donc il est tout récent et en fait ils ont fait ça sous forme de SAS. C'est donc sous forme d'étoiles, tu as le SAS où tu as le toilette et la douche, et après ta 4 portes qui mène à 4 chambres et du coup, c'est vrai sue déjà, ça c'est beaucoup plus intéressant parce qu'on voit que nos filles sont quand même beaucoup plus à l'aise, que les gars de chez nous. Parce que du coup nous on a un accès à 4 SAS parce qu'actuellement on a que 3 filles, mais du coup les filles partagent vraiment qu'entre elles et elles ont pas besoin de sortir de leur chambre pour aller dehors pour aller prendre leur douche. On a remarqué que chez les garçons, il y avait un gros manque là-dessus quoi. Là, on essaie de l'aménager, on a demandé une autre pièce à côté de celle de la classe. Un espace, où il n'y avait rien en fait dans cette pièce, juste une lumière un peu tamisée, des tapis pour pouvoir se reposer parce qu'on se rend compte que

Mme L

Oui, je crois que c'est celui qui a le plus gros effectif, Locminé c'est 15 je crois et 13 à Auray.

Moi

Ouais, pas de problème. Du coup pour t'expliquer je dois retranscrire cet entretien, mais il peut rester anonyme. C'est toi qui me dis.

Mme L

Ouais je préfère car je n'ai pas prévenu ma responsable.

Moi

Ok ! T'inquiète tu seras Mme L.

Mme L

Pas de problème.

Moi

Donc voilà, je vais te laisser tranquille et puis à la prochaine.

Mme L

D'accord, oui à la prochaine. Bon courage.

GLOSSAIRE

ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique)

AESH : Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap

ARS : Agences Régionales de Santé

AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CIF : Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé

CIH : Classification Internationale des Handicaps

EEEH : Etablissements Expérimentaux pour Enfants Handicapés

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

ESMS : Etablissements ou Services Médico-Sociaux

ESS : Equipe de Suivre de la Scolarisation

IEAP : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique

IEM : Institut Education Motrice

IME : Institut Médico-Educatif

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PIAL : Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

UEE : Unités d'Enseignements Externalisé

UEEA : Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme

UEM : Unités d'Enseignement Maternelle

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

En France, 12 millions de personnes sont porteuses d'un handicap, soit 18 % de la population française. Parmi elles, 80 % sont porteuses d'un handicap invisible, 2% des enfants de moins de 6 ans sont touchés par un handicap sévère ou moyennement sévère. Lorsqu'un enfant est touché par un handicap, il est compliqué pour lui d'avoir accès à un accompagnement dans un établissement éducatif «ordinaire». Cette problématique s'amplifie en grandissant dû à la différence d'évolution et de maturité. Ces jeunes sont donc placés dans des instituts plus ou moins adaptés à leur handicap. On connaît les écoles adaptées aux malvoyants, aux malentendants, mais qu'en est-il des handicaps mentaux ?